inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue n° 107
décembre 2003, 32e année

VAGUE D'OVNI SUR LA BELGIQUE
1. UN DOSSIER EXCEPTIONNEL

La SOBEPS vous propose ce dossier exceptionnel sur la vague d'observations qui a déferlé sur la Belgique depuis l'automne 1989 jusqu'à l'été 1991.

- Préface de Jean-Pierre Petit, directeur de recherche au CNRS;
- Historique des événements : au jour le jour, la vie de la SOBEPS durant ces deux dernières années et la description des meilleurs cas enquêtés;
- La couverture médiatique de la vague, avec un tour d'horizon de la presse écrite du monde entier, des extraits des émissions TV et radio, etc...;
- Les documents photos et vidéos, ainsi que les résultats des analyses;
- L'analyse des données radars grâce à la collaboration sans précédent de la Force aérienne et de la Gendarmerie;
- L'évolution de l'intérêt chez les officiels et les scientifiques, un projet d'étude au niveau européen;
- Les observations d'autres OVNI triangulaires à l'étranger, et plus particulièrement un exposé de la vague américaine de 83-84;
- Le point sur la technologie "Stealth", pour tordre définitivement le cou à un drôle de "canard";
- Les premières analyses statistiques sur la vague;
- Les conclusions personnelles des auteurs du livre;
- Postface par le général Wilfried De Brouwer de la Force aérienne.

Un dossier que personne ne peut manquer.

Enfin l'occasion d'en savoir presque autant que ceux qui ont vécu cette vague sur le terrain : les enquêteurs, les milliers de témoins rapprochés, les chercheurs.

Ce livre de 504 pages, relate de nombreux cas inédits et contient plus de 200 illustrations dont plusieurs pages de photos couleurs.

VAGUE D'OVNI SUR LA BELGIQUE
2. UNE ENIGME NON RESOLUE

En 1994, la SOBEPS publiait son second rapport d'activités sur la vague belge. A partir de dizaines de milliers de pages de rapports d'enquêtes, la SOBEPS mettait le monde politique et scientifique face à de nouveaux défis.

- Préface d'Isabelle Stengers, philosophe et historienne des sciences (en quoi cette vague constitue-t-elle une "anomalie" ?).
- Historique des observations, les grands cas survenus après la publication du premier rapport de la SOBEPS.
- Présentation des particularités remarquables de la vague : les caractéristiques de vol, le détail des structures, les effets physiques.
- Le dossier complet de l'analyse de la photographie de Petit-Rechain.
- L'évocation des cas diurnes de cette vague, et plus particulièrement les phénomènes observés dans l'après-midi du 29 novembre 1989, quelques heures avant l'explosion de la vague au-dessus d'Eupen.
- Les réactions du monde scientifique à la publication de notre dernier rapport, les commentaires de la presse, l'intérêt des chaînes télévisées pour les événements.
- Comparaison de l'évolution des témoignages en fonction des médias, avec l'évolution du rôle de la presse dans la diffusion de la vague.
- Comment, à partir des observations disponibles et des analyses effectuées, entreprendre des nouvelles recherches.
- Les perturbations météorologiques et les radars : une hypothèse pour l'épisode de la nuit du 30 au 31 mars 1990 (radars des F-16).
- Prospectives pour une ufologie scientifique, avec la recherche d'une méthodologie appropriée.
- Les enjeux de la recherche ufologique par rapport à la démocratie (démarches politiques entreprises par la SOBEPS sur le plan national et au niveau européen).

Ces deux ouvrages édités par la SOBEPS constituent un tout difficilement dissociable.

Nous vous les proposons tous les deux (ces livres étant désignés par VOB 1 et VOB 2) pour la somme de **37 € (1500 FB - 275 FF)**, frais de port et TVA compris. Cette offre n'est valable que pour les deux volumes pris ensemble. Chaque volume séparé est vendu au prix de **26 € (1050 FB - 200 FF)**.

Vous pouvez effectuer votre payement par compte bancaire (n° 210-0222255-80 ou n° 000-0316209-86), au nom de la SOBEPS, avenue Paul Janson, B-1070 Bruxelles. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international, ou par transfert bancaire, mais avec les frais de transfert à votre charge (les chèques seront refusés).
N'oubliez pas de mentionner clairement dans la case "communication", soit VOB 1+ VOB 2, ou VOB 1, ou VOB 2, selon votre choix, et le nombre d'exemplaires commandés.



N° 107

Avenue Paul Janson 74
B - 1070 BRUXELLES / Anderlecht
www.sobeps.org

inforespace

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ BELGE D'ETUDE DES PHÉNOMÈNES SPATIAUX - ASBL

REPONDEUR Téléphone : **32 - 2 - 524 2848**
MERCREDI & SAMEDI Téléphone : **32 - 2 - 521 7404**
Télécopieur : **32 - 2 - 520 7393**

Président : Michel BOUGARD
Secrétaire Général : Lucien CLEREBAUT
Trésorier : Christian LONCHAY
Éditeur responsable : Lucien CLEREBAUT
Mise en page : Gérard GRÊDE PERWEZ-EN-HESBAYE
Fabrication : Imprimerie PESESSE HAINE-SAINT-PIERRE

Sommaire

2 - Éditorial (Michel BOUGARD) + Avis rectificatif.
4 - C'est l'histoire d'un ovni et d'un étrange caillou... (Gérard GREDE)
9 - La pyrite incandescente tombée du ciel (Auguste MEESSEN)
26 - Erratum au numéro 106 (Patrick FERRYN)
28 - Les lumières de GREIFSWALD (Illobrand von LUDWIGER).
34 - Séquelles à l'affaire d'Assas (Franck BOITTE)
45 - Créer des ponts entre paradigmes extraterrestre et psychosociologique (Jean-Michel ABRASSART)
49 - Les promesses de l'ufologie (Ron WESTRUM)
54 - Commentaire sur l'article de Ron Westrum (Pierre LAGRANGE)

Éditorial

Fin d'année, période propice aux bilans de toutes sortes, période où l'on se plaît aussi à penser à l'avenir et où les vœux sont souvent très optimistes. Ce numéro achève notre trente-deuxième année de publication. Et nous n'avons pas encore décidé de mettre la *"clé sous le paillasson"* ! Il faut dire que le paysage ufologique francophone et international a beaucoup changé ces dernières années, et que le rôle de revues telles que la nôtre est capital pour permettre une mise en perspective de ces changements.

Il y a cependant le travail imparable du temps qui use les hommes et les femmes qui furent les pionniers de l'ufologie. La mort de Gordon Creighton, le 16 juillet dernier, en est un témoignage frappant. Ancien diplomate britannique, Creighton avait occupé des postes au Chili, au Brésil, aux États-Unis et même en Belgique. Grand spécialiste des langues étrangères (il en connaissait une vingtaine !), il collabora avec les services de renseignements britanniques. Il participa à la revue ufologique anglaise *Flying Saucer Review* dès 1955. Depuis plusieurs années il en assurait la direction éditoriale. Même si on peut critiquer l'évolution de sa pensée durant les dernières années de sa vie (en mars 1997, dans une interview au Times, Creighton déclarait qu'il croyait vraiment *"que la grande majorité de ces phénomènes* [les OVNI] *est d'origine satanique"*), c'est vraiment un "géant" de l'ufologie internationale qui vient de s'éteindre à 95 ans.

En relisant dernièrement un texte écrit par un autre de ces pionniers de l'ufologie, René Fouéré, qui était alors le Secrétaire général du GEPA, Groupement d'Étude de Phénomènes Aériens (*"Le sens de notre action"*, in *Phénomènes Spatiaux*, mars 1969, pp. 2-5), je me suis rendu compte combien, *in fine*, les choses avaient peu évolué.

Je ne peux résister au plaisir de vous citer un extrait de cet article qui, à bien des égards, pourrait avoir été écrit tel quel aujourd'hui.

"[...]. *C'est l'attitude présente du monde scientifique qui est, dans le domaine de nos recherches, l'obstacle principal, je dirais presque l'obstacle clé. Essayer, avec l'aide de journaux ou de postes d'émission sympathisants, de se servir du public pour exercer une pression sur la science ou les services officiels est une tâche à peu près vaine. D'une part –sauf incidents majeurs, fantastiques et imprévisibles qui résulteraient de l'initiative des extraterrestres eux-mêmes–, il n'y aura jamais qu'une faible fraction du public à s'intéresser aux soucoupes volantes, et jamais, d'autre part, les responsables d'un service de recherche ne consulteront les journaux, ni ne tiendront compte des articles publiés par la plupart d'entre eux, s'agissant de décider de l'ouverture possible d'une enquête concernant les soucoupes volantes. Les chercheurs sérieux en matière de soucoupes volantes ne doivent pas se laisser griser par le bruit qu'ils peuvent faire dans la presse, dans une presse qui est le plus souvent à l'affût d'articles à sensation.*

Donc, à mon sens, c'est l'édifice de la communauté scientifique qu'il faut attaquer, sur son propre plan et en usant de ses propres méthodes. Ce qui exige beaucoup de patience, de science et de sang-froid. Les cris, la provocation, la violence et l'infatuation ne sont pas de mise dans cette affaire. L'édifice scientifique ressemble, si nous pouvons nous servir de cette image, à une pyramide. Son sommet est fait d'éléments qui sont, pour le moment, irréductibles, et forts de titres difficilement acquis et justement appréciés. On ne peut pas attaquer de front ce sommet. On peut tout au plus –si l'on dispose pour cela d'éléments de haute qualité scientifique– essayer d'embarrasser et, jusqu'à un certain point, de neutraliser les savants dogmatiques occupant ce sommet."

Qu'ajouter à un tel programme, sinon que 35 années après avoir été proposé il reste à peine ébauché. Que nous devons donc être attentifs à mettre enfin en chantier des projets qui doivent dépasser les éternels conflits "pro" et "anti". Plusieurs textes de ce numéro revendiquent cette évolution nécessaire de l'ufologie francophone. Comme l'écrivait encore René Fouéré dans le texte signalé, nous devons à tout prix nous garder des *"exaltations imprudentes et prématurées, des affirmations agressives et aventureuses"*.

J'aurais voulu vous entretenir de plusieurs ouvrages et publications récents qui méritent tous l'attention. L'abondance des matières me fait reporter cette analyse au prochain numéro. Signalons néanmoins une publication (hélas non distribuée en Belgique !) dans laquelle on revient sur la vague belge : *VSD – hors-série ovnis*, novembre 2003, numéro 6. Dans ce numéro coordonné par Bernard Thouanel, vous pourrez y trouver une nouvelle analyse de la diapositive de Petit-Rechain (*Un OVNI à la loupe*, par André Marion, professeur au CNRS).

Enfin, un "avis de recherche" qui laisse augurer la mise en place de nouveaux projets. Afin que notre site internet puisse diffuser partout nos données fiables, nous avons décidé de le rendre bilingue (français-anglais). Pour cela nous avons besoin de collaborateurs bénévoles maîtrisant suffisamment l'anglais pour traduire plusieurs de nos publications du français vers l'anglais. Si vous avez un peu de temps libre et les compétences requises, prenez contact avec nous sans tarder.

En vous remerciant d'avance pour votre renouvellement de cotisation (voir pages 33 & 56) qui nous permettra de maintenir nos objectifs dans les mois à venir, toute l'équipe des collaborateurs de la SOBEPS se joint à moi pour vous présenter nos vœux de bonne santé, prospérité et bonheur à l'occasion de l'année nouvelle qui s'annonce.

Merci pour votre soutien.

Michel Bougard
Président.

AVIS RECTIFICATIF *

Dans l'éditorial du n°**105** d'*Inforespace* (décembre 2002), sur base d'informations directes, Michel Bougard évoquait l'intervention d'André Lausberg auprès des instances du CNES suite à des propos éventuellement tenus par le Directeur du SEPRA, Jean-Jacques Velasco.

M. Lausberg a réagi à ces affirmations et nous prie d'apporter les précisions suivantes :

"En fait, j'ai contacté via internet un responsable du CNES, Mr Ivarnez (que je ne connaissais pas, ce n'est donc pas "un de mes amis"*), et ce, le 20/10/02. Je lui ai demandé de confirmer ou d'infirmer les dires prêtés à Mr Velasco au nom du CNES. J'ai reçu un peu plus tard une réponse démentant tout propos excessif de Mr Velasco. Le débat est donc provisoirement clos, les responsables du CNES ayant à gérer eux-mêmes leur personnel. Voici maintenant, mot pour mot, ce que j'ai dit dans ce message à propos de Mr Meessen :* "En Belgique, le professeur A. Meessen a tenu de tels propos il y a une dizaine d'années, et il n'en reste rien aujourd'hui". *Pour tout lecteur sensé et ayant eu vent du rapport explosif de la Sobeps, cela signifie évidemment qu'il ne reste rien des affirmations péremptoires de Mr Meessen annonçant la venue* "certaine à 100%" *des extraterrestres."*

Nous prenons acte de cette précision que nous ne commenterons pas davantage.

* Des difficultés de mise en page nous ont empêchés de publier cet avis rectificatif dans le n°**106** d'*Inforespace*. Nous tenons à nous en excuser auprès de M. Lausberg.
Néanmoins ce texte a été diffusé sur notre site internet (**www.sobeps.org**) dès ce dernier été.

C'est l'histoire d'un ovni et d'un étrange caillou...

par Gérard GREDE
Enquêteur

Avant-propos

À la fois enquêteur pour la SOBEPS et éditeur d'un journal publicitaire gratuit distribué en toutes boîtes dans la région de Perwez (Sud-Est du Brabant wallon) et d'Éghezée (Nord-Est du Namurois), je profite de cette double opportunité pour y inclure un contenu rédactionnel traitant du phénomène des objets volants non identifiés, ce qui particularise ce modeste support médiatique.

Diffusé par voie postale avec le courrier ordinaire, ce périodique atteint (en moyenne toutes les trois semaines en une quinzaine de numéros par an) près de 17.500 foyers, soit environ une cinquantaine de milliers de personnes réparties dans la zone de diffusion.

Du fait que j'y insère préférentiellement des articles de la revue INFORESPACE, voire des comptes-rendus d'observations de fraîche date (qui, parfois, ne sont même pas encore parvenus à la SOBEPS), ce moyen de communication m'a déjà permis de récupérer des dizaines de témoignages qui, sans cela, auraient peut-être été à jamais perdus pour la recherche ovnilogique et ses statistiques.

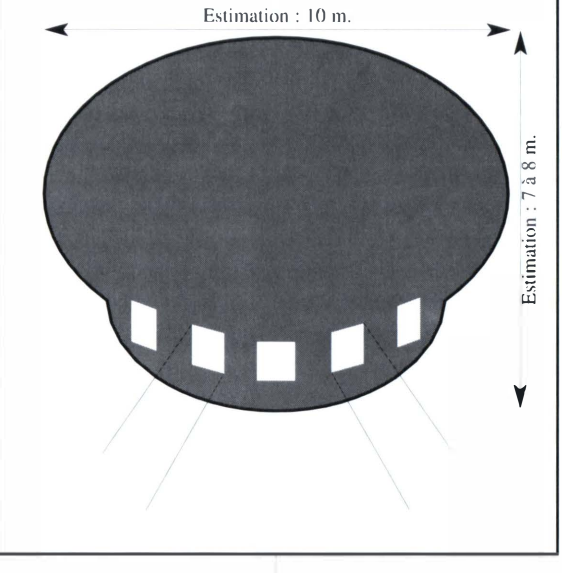
C'est ainsi qu'en début avril 2002, apparaît dans "EuroChouette !" (N°5) le résumé de mon enquête relatant l'observation, par un parlementaire belge et son chauffeur, d'une lumière se déplaçant d'ouest en est, depuis l'échangeur autoroutier de Daussoulx jusqu'à la périphérie d'Andenne, le jeudi 13 décembre 2001, entre 18.00' et 19.30' heures. C'est après avoir pris connaissance de ces données que le principal protagoniste du dossier traité ci-après me contacte peu après la distribution du journal, soit le mercredi 10 avril 2002.

Ce matin-là, José Capelle me téléphone qu'il a peut-être vu le même phénomène aérien, qu'il décrit avec détails. Néanmoins, l'investigation déterminera que les dates ne correspondent pas.

Estimant que, sans être exceptionnelle, l'observation est intéressante, je m'apprête à prendre note des coordonnées de mon interlocuteur quand il ajoute qu'il est aussi en possession d'un "caillou" tombé du ciel quelques minutes après son observation, sans nécessairement y voir une relation de cause à effet. À ces mots, je n'hésite pas un seul instant à lui demander un rendez-vous, ce qui se fait le jour même à 17 heures.

Phénomène 1 : l'ovni

Mercredi 19 décembre 2001, entre 17 heures et 19 heures, à l'issue d'une randonnée en voiture en périphérie de Namur, José Capelle et Irène Ronvau, concubins et à la retraite, rejoignent leur domicile de Leuze *(localité de l'entité d'Éghezée)*, situé en bordure de la chaussée Namur-Louvain (N091).



Ayant traversé la capitale wallonne, le couple remonte la chaussée de Hannut (N080) jusqu'à ce qu'il atteigne le singulier double rond-point qui surplombe, sur les hauteurs de Bouge (entité de Namur), l'autoroute des Ardennes (A4 / E411). Plutôt que s'y engager jusqu'à la sortie suivante (n°14) qui débouche sur la nationale 091, ils empruntent (comme ils le font souvent) la rue Hebra qui, après un parcours d'environ 1.600 mètres, y parvient également face au lieu-dit *"Les Comognes"*, entre Bouge et Champion.

C'est au début de cette artère secondaire (qui, en sa partie méridionale, ne comporte pas de maison) longeant la voie rapide, que la passagère signale sur sa droite la présence dans le ciel d'un étonnant appareil aérien. Aussi intrigué que sa compagne, le conducteur réduit la vitesse de son véhicule, sans toutefois arrêter.

Se présentant sous la forme d'une sphère sombre aplatie tournant sur elle-même, c'est de l'autre côté de l'autoroute, et parallèlement à celle-ci et à une ligne de pylones à haute tension qui la jouxte, que l'engin progresse en sens inverse des observateurs, soit en provenance de Champion (N-N-O) et en direction de Beez et de la Meuse (S-S-E). À une altitude et à une distance estimées à 500 mètres, il survole lentement le lieu-dit *"Grande Campagne"* qui sépare l'axe autoroutier des quelques bosquets s'étendant à l'ouest de Boninne.

À sa base, se distingue une série de *"hublots"* carrés éclairés dont certains sont prolongés par des faisceaux de lumière jaune dirigés vers le sol et qui, selon le conducteur, *"semblaient chercher quelque chose"*.

Mécanicien pendant 3 ans à la Force aérienne belge, et exercé depuis à évaluer des dimensions, José Capelle estime l'envergure de l'aéronef à 10 mètres de large et à 8 mètres de haut. Cette observation se prolongea quelques dizaines de secondes. Atteignant la portion bâtie de la rue Hebra et l'ovni s'éloignant, les deux témoins le perdirent de vue. Arrivés sur la chaussée, ils effectuèrent les 10 kilomètres qui les séparent de leur domicile en moins de 10 minutes.

Phénomène 2 : l'aérolithe

Après être sortis de leur voiture qu'ils ont parquée sur l'accotement en vue de la remise au garage, les témoins se dirigent machinalement vers la porte d'entrée de leur maison. C'est au moment précis où le maître des lieux tourne la clé dans la serrure que, dans un bruit mat, exactement entre les deux fenêtres situées à droite du bâtiment (soit à moins de trois mètres du propriétaire), un morceau de matière incandescente, rougeâtre presque mauve, vient de percuter le trottoir formé de traditionnelles dalles de ciment.

Alors que, sans s'en préoccuper, Irène rentre chez elle, son compagnon veut le ramasser mais la chaleur qui s'en dégage l'en empêche. *"C'était comme si on me tenait le bras"* précisa-t-il. Après une série de tentatives (une demi-heure, peut-être même nettement plus) pour récupérer l'objet à main nue, c'est pour s'éviter une brûlure qu'il va dans son garage chercher une pince à crémaillère pour saisir cet étrange aérolithe, mais la température émise est si puissante qu'il est à nouveau obligé d'y retourner pour se munir de gants de jardinier. Malgré cette double précaution, en saisissant la pierre José Capelle ressent encore la force calorifique qui en émane, mais également *"comme une sorte d'ondes... d'énergie... de rayonnement... de magnétisme..."* (ce sont ses mots) qui semble remonter le long de son bras. Quelque peu inquiet par cette sensation étrange, il prend à peine le temps de montrer l'objet à sa compagne, traverse rapidement la maison et va jeter le tout dans la pelouse séparant la terrasse du jardin potager. La soirée se passe, et le couple oublie les deux événements qu'il a vécu en l'espace d'un quart d'heure, sans pour autant y faire de rapprochement.

Ce n'est qu'au lendemain matin que José Capelle va ramasser sa pince et qu'il constate que le fragment (+/- $5^{cm}/3^{cm}$), tout en étant encore tiède, a pris une belle couleur or-argent. Alors que la base est d'un aspect granuleux, la partie la plus intéressante est composée de cristaux. Au cours de la journée, il le montre à deux de ses voisins domiciliés en face de chez lui (Alain Ammour, un conducteur de poids lourds, et Fabrice Langlois qui partage deux activités : employé en matinée et carrossier à domicile l'après-midi) qui, l'ayant pris en main, confirment le léger dégagement de chaleur. *"En la tenant entre ses doigts,* dit Fabrice Langlois, *on avait l'impression que quelqu'un l'avait magnétisée".* Dès cet instant, et jusqu'à ce qu'il prenne contact avec moi, José Capelle va garder cette pépite précautionneusement enveloppée dans un morceau de drap, et l'enfermer dans un tiroir de son établi.

Quelques jours après le double incident, José Capelle ressent des difficultés pour dormir. Il fait venir Ernest Dangoisse, géobiologue et sourcier retraité de la Société wallonne des Eaux, qui constate une émission d'ondes perturbatrices (bruissement dans le mur) qui atteint la chambre du propriétaire, mais sans pour autant gêner sa concubine qui souffre un peu de surdité. Sur son conseil, le couple est invité à passer les nuits dans une chambre voisine. Ne faisant aucun rapprochement avec le "caillou", José Capelle n'en parle pas.

L'investigation

C'est donc près de quatre mois après les deux événements que l'enquête commence.

En me rendant au domicile des protagonistes, je n'envisage encore aucune corrélation entre l'ovni et l'aérolithe puisque je privilégie *a priori* la thèse de la météorite.

Tout en étant accueillant, serviable et coopérant, le couple de retraités qui me reçoit est on ne peut plus conventionnel dans son attitude et sa façon de vivre. L'homme cultive son jardin et la femme s'occupe des besognes ménagères; un chien et quelques oiseaux exotiques leur tiennent compagnie. D'emblée, la confiance est totale.

Après avoir écouté avec plus de détails le récit de l'observation, on me montre cette fameuse "pierre". C'est un superbe morceau d'un matériau aux reflets or-argent, de quelques centimètres de long et pesant environ 50 grammes. Ne possédant qu'un appareil photographique à développement instantané, à l'endroit même de la chute je prends 3 photos peu convaincantes puisque la distance focale conseillée est d'au moins nonante centimètres. Ce seront pourtant les seuls clichés montrant le fragment dans sa totalité.

Au point d'impact, on ne distingue aucun cratère, pas même une fissure, ce qui prouve irréfutablement qu'il ne s'agit pas d'un météore.

À l'issue de ce fort cordial premier entretien, je prends congé de mes interlocuteurs en leur demandant si je peux revenir accompagné d'Auguste Meessen (physicien) et de Denis Moinil, (photographe) tous deux membres de la SOBEPS, ce qui m'est accordé.

Le rendez-vous a lieu dans le courant de l'après-midi du lendemain au cours duquel Auguste Meessen posera à nos hôtes une série de questions et répondra à d'autres. Son souhait est évidemment d'emprunter le fragment pour le faire analyser à l'université de Louvain-la-Neuve, tout en rassurant son possesseur que les actuelles méthodes d'analyse n'entraineront ni altération, ni dégradation.

Je suggère alors à Denis Moinil de sortir et de photographier le "caillou" en lumière naturelle, à l'endroit où il fut ramassé. Le tenant en main, José Capelle veut nous montrer la façon dont il est tombé et le lâche à une cinquantaine de centimètres du sol. À la stupéfaction de tous, il se brise, ce qui tend à prouver que s'il s'était agi d'une duperie, José Capelle se serait gardé de commettre une telle bévue. En boutade, Auguste Meessen fait remarquer que désormais, l'analyse du caillou ne lui fera pas subir pires détériorations.

Après qu'une série de photos ait été réalisée, lui sont prêtés deux morceaux afin de pouvoir déterminer la nature du matériau.

Avant que le résultat de l'analyse lui parvienne, José Capelle décide de se rendre dans la seule joaillerie d'Éghezée tenue par l'artisan horloger Didier Hennebert et ce, pour obtenir son avis. L'artisan constate simplement que ce n'est ni de l'or, ni une matière précieuse. Mais le hasard veut que le beau-père de l'horloger-bijoutier est professeur de physique nucléaire aux facultés Notre-Dame de la Paix à Namur et qui, sur base de ce que lui raconte son gendre, se propose d'analyser la pierre en présence des personnes intéressées, dès qu'il aura une opportunité.

Après quelques semaines, le professeur Demortier avertit José Capelle qu'un certain jour de mai 2002, il sera à même d'utiliser le cyclotron pour analyser la pierre.

Alors qu'à partir de chez moi, je téléphone à Auguste Meessen pour l'en prévenir, celui-ci me dit que les analyses effectuées à Louvain-la-Neuve définissent cette pierre comme étant de la **pyrite**, minerai très répandu sur Terre. À ces mots, un ami spéléologue, se trouvant par hasard dans mon atelier, me signale que ce sulfure était jadis appelé *"l'or des fous"* en raison du fait que certains le confondaient avec l'or, ajoutant qu'il existe une ancienne carrière à Vedrin, au nord de Namur. En consultant une carte d'état-major, je constate qu'elle se situe à moins de 10 kilomètres à vol d'oiseau du domicile des témoins. Aujourd'hui, l'endroit est propriété de la Compagnie intercommunale bruxelloise des Eaux (C.I.B.E.) qui y capte son précieux liquide.

C'est ainsi que José Capelle, Didier Hennebert, Auguste Meessen et moi-même nous nous retrouvons un jour de mai, en fin d'après-midi, dans le laboratoire du professeur G. Demortier pour apprendre en direct que le caillou contient du fer et du soufre, ce qui confirme l'analyse de Louvain-la-Neuve. Pendant l'entretien qui s'ensuivit, je signale qu'il existe une ancienne carrière de pyrite sur les hauteurs nord de Namur. À ces mots, José Capelle dit se souvenir que, pendant quelques mois, son père y travailla (années 1930). Ce détail renforce l'idée que le témoin est sincère, sinon il se serait abstenu d'en parler pour ne pas se rendre suspect d'une supercherie.

Dans les jours suivants, au cours de mes déplacements professionnels, je me suis rendu aux abords de cette ancienne carrière. Quel ne fut pas ma surprise de constater que des ouvriers repeignaient les façades des bâtiments administrtaifs en vue d'une "journée portes ouvertes" devant se dérouler le dimanche 2 juin. À nouveau, le hasard faisait bien les choses...

Après concertation, Léon Capelle, Auguste Meessen et moi-même nous convenons d'un rendez-vous à 10 heures sur le site de la C.I.B.E., par une belle matinée printanière.

La visite guidée se déroule en deux points : le passé (carrière de pyrite) et le présent (captage de l'eau). Bien évidemment, nous privilégions la partie historique et, après entretien auprès d'un responsable, nous héritons d'un morceau de minerai. Nous constatons que son aspect est fort différent de l'objet tombé du ciel.

À ce stade, Auguste Meessen et moi-même émettons plusieurs hypothèses.

1. supercherie

En plus du sentiment de sincérité que nous accordons à l'égard de José Capelle et Irène Ronvau, nous ne saisissons pas l'utilité d'élaborer une mise en scène destinée à tromper la Sobeps, ni l'intérêt qu'ils pourraient en retirer; et le fait que le témoin laissa tomber le caillou sur le sol renforce ce sentiment.

2. plaisanterie

Nous avons aussi pensé qu'un voisin facétieux, attendant l'heure totalement aléatoire du retour du témoin, aurait pu lancer le caillou, mais de quel endroit afin qu'il ne ricoche pas ? D'autant plus que la maison contiguë était inhabitée au moment du fait. Mais en imaginant même que quelqu'un aurait pu avoir assez de dextérité pour lancer le fragment au bon endroit, sans se brûler et sans se faire repérer, comment aurait-il procédé pour le rendre incandescent ? À l'aide d'un chalumeau ? Difficile et dangereux : pour éviter des vapeurs d'anhydre sulfurique nocives pour l'organisme, la combustion de ce minerai doit s'effectuer au grand air. En utilisant un four à micro-ondes ? Impensable ! Qui plus est, Alain Casse, un géologue d'Eghezée (Hanret) qui, suite à des articles de presse, rendit visite aux témoins, reçut un échantillon. Il tenta de l'approcher d'une flamme, mais aussitôt la partie chauffée éclata, ce qui est tout à fait normal pour une pyrite. Ce qui intrigue ce spécialiste, c'est la façon dont ce minerai a pu être chauffé sans être altéré, qu'il soit tombé du ciel ou qu'il soit l'oeuvre d'une plaisanterie.

3. scorie tombée d'un camion

Il peut arriver qu'un camion chargé de scories en provenance de la région du Centre passe sur la chaussée. Mais non seulement les deux riverains ne se souviennent pas du passage d'un poids lourd à ce moment-là, mais la forte chaleur qui se dégageait de la pierre n'est pas compatible avec du résidu de minerai.

4. météorite

Si tel avait été le cas, il est certain que l'endroit de l'impact aurait laissé place à un cratère. De toute façon, lors des analyses, il fut scientifiquement prouvé qu'il ne s'agissait pas d'un météore.

5. fragment de satellite artificiel

Si un satellite s'était disloqué, il y a une forte probabilité que des milliers de morceaux seraient retombés sur terre. Quoi qu'il en soit, en admettant même qu'il n'y en ait eu qu'un seul, il n'aurait pas pu passer de l'état manufacturé à l'état minéral.

6. objet jeté d'un aéronef

Si l'on admet cette possibilité, il est impossible à quelque objet que ce soit de passer à la fusion en quelques milliers de mètres. Reste l'hypothèse d'une intervention non terrestre qui, à titre personnel, ne me gène pas intellectuellement. Le taux de probabilité d'être survolé par un engin non conventionnel et non identifié est faible; il est encore plus réduit quand il s'agit de voir tomber du ciel une pierre naturelle, à ses côtés. *A fortiori*, connaître cette double expérience en l'espace d'un quart d'heure est tout simplement prodigieux.

Les effets connexes

Dans les jours qui suivirent la chute de l'objet, José Capelle le montra à Anne-Marie B. (56 ans) et à sa fille Micheline D. (36 ans), toutes deux commerçantes en produits pour animaux de compagnie, habitant à quelques centaines de mètres de chez lui, et fort sensibilisées au paranormal. La mère me confia que quelques jours après l'événement, elle avait rêvé d'une pluie de pierres qui tombait sur son trottoir; quant à sa fille, après avoir tenu la pyrite dans sa main, elle ressentit comme une sensation d'apaisement. Pour le magnétiseur Ernest Dangoisse que j'ai aussi rencontré, les insomnies de son "patient" ne peuvent pas être l'effet de la pyrite puisqu'il constate chez celle-ci une *"double polarité"* qui la rend bénéfique. D'ailleurs, dès qu'il eut pris connaissance de son existence, il se proposa de l'acheter, ressentant en elle des propriétés guérisseuses.

Il conseilla José Capelle de l'utiliser, lui qui souffrait de certaines plaies sur son avant-bras qui, m'affirma-t-il, disparurent au bout de deux jours. Il faut préciser qu'aucun médecin n'a été appelé pour constater l'évolution de ce mal.

La pyrite incandescente tombée du ciel.

Auguste MEESSEN

Professeur émérite de la Faculté des Sciences de l'Université catholique de Louvain.

Il existe une dizaine de cas, indiquant que des ovnis laissent choir parfois des substances minérales très chaudes.

Il se pourrait qu'en décembre 2001, un cas semblable se soit produit en Belgique. Bien que l'analyse de la substance tombée du ciel révéla qu'il ne s'agit que de pyrite, les circonstances de la chute et certaines particularités de ce matériau étaient assez remarquables pour que ce cas mérite d'être retenu dans les annales de l'ufologie.

Des cas de ce genre pourraient indiquer, en effet, qu'il s'agit d'expériences psychosociologiques menées par des extraterrestres.

Une coïncidence étonnante

En avril 2002, Gérard Grêde eut connaissance d'une observation d'ovni qui était simplement typique, sans plus, mais après 5 à 10 minutes, elle fut suivie d'un événement insolite. M Grêde lança dès lors une enquête approfondie et je renvoie à son rapport [1]. Il peut être utile cependant de rappeler brièvement les faits essentiels et d'y ajouter quelques informations complémentaires, avant de faire état des analyses et réflexions qui s'y rapportent.

Les témoins, José Capelle et Irène Ronvau, habitent à Éghezée (village de Leuze), sur la route Namur-Louvain. **Le 19 décembre 2001**, ils s'étaient rendus en voiture à Namur, pour y faire des courses. Puisque les magasins ferment à 18 heures et qu'ils avaient rendu visite à la sœur de madame, ils se trouvaient de nouveau sur la route vers 19 heures. Ils rentraient à la maison et juste après la sortie d'un rond-point, quand la voiture reprenait de la vitesse, Mme Ronveau aperçut dans le ciel un objet bizarre. Il faisait noir et l'objet était sombre, mais sa silhouette était parfaitement discernable sur le fond du ciel, plus clair. Le profil était celui d'une ellipse, mais il y avait aussi un ensemble de lumières très spéciales, indiquant qu'il devait s'agir d'une *"sphère aplatie"*.

Les témoins roulaient sur une route isolée, entre Bouge et Champion. L'objet se déplaçait dans le ciel en sens inverse, du côté droit de la route, mais parallèlement à celle-ci et à hauteur constante. M. Capelle, conduisant la voiture, a ralenti. Il estime que cet objet passa au plus près à une distance comprise entre 500 et 1000 m. Il pouvait avoir une largeur de 10 mètres et une hauteur de 8 mètres, mais l'élément le plus remarquable est que sa partie inférieure comportait une rangée de *"fenêtres éclairées"* de forme carrée. Elles pouvaient être séparées de 1 à 1,5 m, mais étaient plus étroites (peut-être 50 cm x 50 cm) et de certaines d'entre elles émergeaient *"des faisceaux lumineux, dirigés vers la Terre, comme s'ils y cherchaient quelque chose."*

M. Capelle m'a dit que seulement une ouverture sur deux agissait comme un *"phare"*.

La lumière était jaunâtre et intense : *"c'était fort, fort !"*. En outre, les ouvertures éclairées et les faisceaux lumineux se déplaçaient par rapport à la silhouette sombre de telle manière qu'il devait s'agir d'une sphère aplatie, tournant autour de son axe vertical. C'était *"rond et non pas anguleux"*. D'après les indications fournies par M. Capelle, quand M. Grêde et moi avons refait le même chemin avec lui, en voiture, la hauteur angulaire de la trajectoire de l'objet devait être inférieure à 45°. L'objet fut d'ailleurs perdu de vue à cause de la végétation.

Tout cela est conforme à l'idée qu'il s'agissait d'un **ovni** et de rien d'autre. Bien que M. Capelle avait ralenti, l'observation ne dura qu'une minute et demie, tout au plus, entre 19h00 et 19h15. Après cela, les témoins sont directement rentrés chez eux. La distance à parcourir étant de l'ordre de 10 km et la route étant dégagée, cela a certainement pris moins de 10 minutes. Selon M. Capelle, *"cinq minutes"* étaient suffisantes. Il arrêta sa voiture devant le garage, situé à gauche de la porte d'entrée. Puisqu'il y a assez de place entre la maison et la route, la voiture pouvait y rester provisoirement. Les deux témoins se dirigèrent donc immédiatement vers la porte d'entrée, mais au moment où M. Capelle tourna la clé dans la serrure, il entendit un bruit d'impact : quelque chose venait de tomber sur le trottoir, tout près de lui, du côté droit de la porte d'entrée. C'était un bruit mat, semblable à celui qu'on fait quand on tape avec les quatre doigts d'une main sur une table en bois.

M. Capelle regarda immédiatement et vit **une petite masse incandescente**. Très surpris, il proféra un juron : *"Nom di dios ! Qu'est-ce que c'est ça ?"* Il s'en approcha et constata que cela émettait une lumière rouge-mauve, assez intense. Rappelons que le mauve tire sur le violet, avec des reflets blancs. Mme Ronvau avait également entendu le bruit et elle vit le corps lumineux sur le trottoir, mais elle entra directement dans la maison, puisque leur petit chien l'y accueillit avec son émoi habituel. M. Capelle pense avoir entendu un léger sifflement, juste avant l'impact. On ne peut pas en être certain, mais la vision latérale est suffisante pour qu'il ait pu être alerté plus ou moins inconsciemment de la chute du corps lumineux. Il est tombé sans glisser et sans rebondir, entre les deux fenêtres, situées du côté droit de la porte d'entrée de la maison. Des mesures récentes ont montré que le point d'impact se situait à seulement 48 cm du mur et à 2m72 du bord droit de la porte. Aucune voiture n'était passée sur la route, à ce moment. Cela semblait donc être *"tombé du ciel"*, mais M. Capelle n'eut pas le réflexe de regarder en l'air.

Ses yeux étaient rivés sur l'objet insolite. La lumière émise était bien discernable, malgré l'éclairage ambiant. En Belgique, il y a en effet beaucoup de lampadaires routiers et l'un d'eux était situé de l'autre côté de la chaussée de Namur, à environ 19 m du point d'impact. Quand M. Capelle approcha sa main de l'objet, il sentit la chaleur dégagée et visuellement, il avait même l'impression qu'il y avait *"comme des flammèches"*. En l'interrogeant davantage à cet égard, j'ai compris qu'il voulait dire simplement que la luminosité n'était pas constante. Puisque plus tard, nous avons pu constater qu'il y avait de multiples facettes réfléchissantes, cela peut s'expliquer par de légers mouvements du corps ou de la tête.

J'ai demandé à M. Capelle s'il pouvait comparer cette lumière à celle d'un morceau de fer chauffé. Il a confirmé cette comparaison parce qu'il avait travaillé dans le domaine des machines agricoles, où l'on chauffait parfois du fer au chalumeau pour effectuer des réparations. Il a également fréquenté une forge. La couleur et l'intensité de la lumière émise par l'objet tombé du ciel étaient effectivement semblables à celles d'un fer très chaud. Par la suite, M. Capelle rentra la voiture au garage et prit son souper, mais la masse incandescente le *"tracassait"*. Il sortait régulièrement pour la regarder et constata ainsi qu'elle prenait lentement une couleur plus foncée : *"rouge bordeaux"*. Elle refroidissait, mais M. Capelle m'a dit récemment qu'il ne se résolut à l'enlever du trottoir que vers 10h00 ou 10h30, soit environ trois heures après la chute. En approchant la main, manches retroussées, il ressentit encore

toujours de la chaleur. Au lieu de se servir de leur ramassette en matière plastique, il alla donc chercher une *"pince croco"*, c'est-à-dire une pince plate que l'on peut facilement élargir. Il prit même des gants en cuir. Il se peut que M. Capelle ait été excessivement prudent, mais cet objet bizarre, d'origine inconnue, ne lui inspira pas confiance. Il le prit avec sa pince, le transporta à travers la maison et le jeta sur la pelouse, derrière la maison.

Le lendemain, M. Capelle montra cet objet insolite à quelques voisins, et ceux-ci auraient constaté qu'il était encore tiède. C'était un *"caillou"* qui comportait **quelques gros cristaux, solidaires d'une base aplatie, assez informe**. M. Capelle a enveloppé le **"caillou"** d'un tissu pour le protéger de griffes éventuelles, et il l'a simplement placé dans un tiroir de son établi. Il y est resté plus de trois mois.

Le début de l'enquête

Ayant lu un article de Gérard Grêde traitant de récentes observations d'ovni dans sa région, M. Capelle lui téléphona le 10 avril 2002. Ils se sont rencontrés le jour même et le lendemain, je participais à une seconde réunion au domicile des témoins. M. Grêde avait également invité M. Moinil, photographe à la SNCB. Ayant entendu le récit de ce qui s'était passé et voyant l'objet insolite, mais bien réel, j'essayais de convaincre M. Capelle de la nécessité d'une analyse scientifique rigoureuse, afin de déterminer la nature de cette substance. Elle pourrait être effectuée dans mon Université, sans devoir passer par une analyse chimique et donc sans qu'il en résulte des pertes ou des altérations.

Les hypothèses à envisager pouvaient être réparties en trois groupes.

Il se pourrait que toute cette histoire ait été inventée pour nous mettre à l'épreuve ou que les témoins fussent eux-mêmes les victimes d'un blagueur. Si l'histoire était vraie, c'était peut-être une météorite, bien que l'endroit et le moment de l'impact eussent été le résultat d'une coïncidence extraordinaire.

Enfin, on ne pouvait pas exclure a priori qu'il puisse y avoir un lien avec l'observation d'un ovni, moins de 10 minutes plus tôt. Quoi qu'il en soit, il fallait absolument procéder à **une analyse**, puisque cela fournirait au moins des données objectives.

M. Capelle se rendait bien compte de la singularité de sa trouvaille, mais il s'inquiétait de la possibilité de radiations nocives. Je lui expliquais que les météorites sont inoffensives et que de toute manière, cela ne ressemblait pas à des minéraux radioactifs. Je les connais, puisque j'ai commencé à travailler en physique nucléaire et il suffisait de soupeser ce corps dans la main, pour estimer sa densité. Elle était un peu inférieure à celle du fer (7,8 g/cm^3) et donc largement inférieure à celle des matériaux radioactifs (par exemple 19 g/cm^3 pour l'uranium). L'aspect extérieur était cependant très remarquable, puisqu'il y avait deux gros cristaux à symétrie cubique, d'un bel éclat métallique, émergeant d'une base plus large. Celle-ci était constituée d'un enchevêtrement de cristaux de la même matière, formant une masse assez informe. Sa face inférieure était *"quasi-plate"*, comme si elle s'était étalée au moment de l'impact.

La couleur était **gris-argenté** et les faces cristallines avaient un pouvoir réflecteur assez élevé. Puisque ce n'était pas lourd (de l'ordre de 50 g) et puisque cela formait un bel ensemble, j'ai dit à M. Capelle qu'après l'analyse, il pourrait en laisser faire un beau bijou pour sa compagne. Il suffirait de fixer la pierre sur un léger support en argent, pour obtenir un pendentif de style moderne, plein de sens. M. Capelle consentit à l'analyse et nous lui avons alors demandé de nous montrer l'endroit où la pierre était tombée. Cela permettrait aussi à M. Moinil de la photographier sur place, à la lumière du jour. Nous sommes donc sortis et M. Capelle nous indiqua l'endroit.

Il portait le "caillou" dans sa main et pour nous montrer comment il était tombé, il le laissa choir verticalement. Personne n'a eu le temps ou la présence d'esprit de l'en empêcher, mais à notre grand effroi, **la pierre se brisa en morceaux**.

C'était fort dommage, mais je compris de suite que cela plaidait en faveur de la sincérité de M. Capelle. Il avait vu que cette matière ressemblait à un métal, mais ne savait pas qu'elle était tellement fragile. Il l'avait simplement laissée choir d'une hauteur inférieure à un mètre, sans projection, mais elle éclatait comme du verre. Je crois que nous étions tous glacés d'effroi et j'ai essayé de détendre l'atmosphère. M. Moinil a pris des photos de l'ensemble des fragments et pour ma part, je me suis contenté d'en prélever deux qui étaient assez représentatifs de l'ensemble.

On les voit sur les figures 1 et 2.

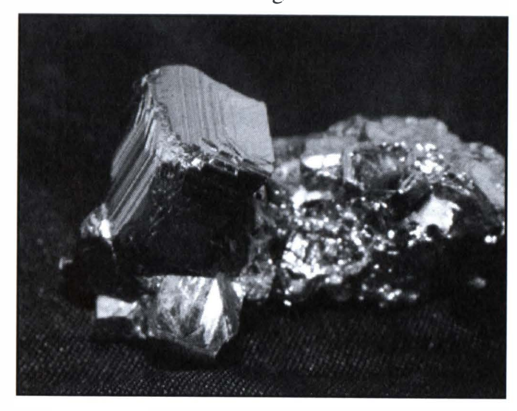


Figure 1 :
Une photographie de deux morceaux du minerai, placés l'un contre l'autre. Les facettes du gros cristal, à symétrie cubique, ont une structure en paliers. La photo couleur démontre bien que les faces étaient d'un gris-argenté.

La symétrie cubique des grands cristaux suggérait de suite qu'il pourrait s'agir de pyrite, mais la couleur était différente ! Elle était pratiquement neutre, tandis que celle de pyrite a nettement une couleur jaune-bronzé, rappelant celle de l'or.

La pyrite a d'ailleurs été appelée "l'or des fous", parce qu'il y a eu parfois des méprises. On peut facilement trouver des photographies en couleur de cristaux de pyrite sur Internet [2]. On y voit que la couleur est jaune-clair, tandis que la pierre que j'avais vue dans son ensemble et les morceaux dont je disposais avaient une couleur gris-argent.

La deuxième photographie montre les deux morceaux séparément, avec une pièce de 1 euro pour indiquer leurs grandeurs. On voit le côté opposé du gros cristal, derrière lequel on discerne maintenant d'autres cristaux de forme cubique. On constate de nouveau la présence de paliers, mais la photo couleur - prise en lumière solaire et présentée sur Internet [3] - démontre que les faces cristallines ont seulement un léger reflet jaune-laiton, quand elles sont éclairées sous un certain angle.

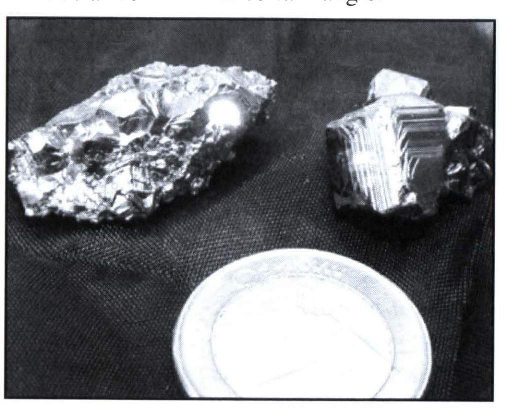


Figure 2 :
Photographie des deux morceaux séparés et d'une pièce de 1 euro.

L'anomalie des couleurs n'exclut pas qu'il pourrait s'agir de pyrite, puisque le lustre des faces cristallines dépend toujours des propriétés des couches superficielles. C'est bien connu pour les cristaux fraîchement clivés. En fait, on sait [4] que la pyrite peut ternir, pour devenir brune et que les faces des cristaux de pyrite sont souvent dotées des stries rectilignes (**streaks**) de couleur foncée, brun-noir ou vert-noir.

À ce stade, nous pouvons donc dire seulement que même s'il s'agit de pyrite, il est concevable que la couleur ait été modifiée, puisque normalement, nous ne disposons pas de cristaux de pyrite qui ont été chauffés jusqu'à ce qu'ils soient incandescents !

La structure en palier des faces cristallines est une autre anomalie et il fallait de toute manière se garder de tentatives d'identification hasardeuses.

Comme prévu, dès le départ, j'ai donc pris rendez-vous chez mon collègue, le professeur Dominique Laduron, responsable de l'Unité de Géologie, dans le cadre du Département de géologie et de géographie de la Faculté des Sciences de l'UCL.

Il me reçut gentiment et insista, lui aussi, sur la nécessité d'établir des faits objectifs, avant de chercher des explications ou interprétations éventuelles. Il lui suffisait de prélever une infime fraction du morceau aplati, mais l'analyse prendrait quelque temps, puisque le technicien spécialisé dans ces mesures n'était pas disponible.

En attendant, M. Laduron me conseilla de rencontrer un autre collègue de l'UCL : M. Jules Moreau, professeur émérite de la Faculté des Sciences Appliquées et grand spécialiste de la minéralogie. Il habite d'ailleurs dans mon voisinage. Il a examiné très attentivement les deux morceaux dont je disposais, mais il disait seulement que cela pourrait être de la pyrite. Pour en être certain, il faudrait les examiner par diffraction de rayons X. Il insistait cependant sur le fait que des cristaux de cette taille ne peuvent se former que très lentement, en baignant dans une solution adéquate pour que les éléments constitutifs puissent se déposer d'une manière ordonnée.

Autrement dit, si le récit de M. Capelle est véridique, **ces cristaux ont dû exister déjà avant la chute**. Une cristallisation sur place à partir d'une substance liquide ou presque liquide est totalement exclue.

En tant que physicien de l'état solide, je suis parfaitement d'accord.

Les dimensions du grand cristal sont de 14,7 mm, 13,5 mm et 12,0 mm. Sur une des faces, j'ai dénombré 16 paliers.

Ceux-ci m'intriguaient, parce que les atomes ou molécules ont toujours tendance à se mettre là, où ils peuvent former le plus grand nombre de liens avec des particules déjà fixées. Ils se placent donc dans le creux des marches et les paliers sont peu marqués pour un cristal normalement constitué.

Vu l'origine mystérieuse de cette matière, il fallait attendre le résultat des analyses.

C'est de la pyrite !

Le 13 mai 2002, le professeur Laduron m'envoya les résultats au moyen d'une microsonde électronique. Un pinceau d'électrons y est focalisé par des lentilles électromagnétiques et atteint la surface du cristal en un point donné. Le diamètre de la "surface éclairée" est de l'ordre du micron. La perturbation des couches électroniques des atomes conduit à une émission de rayons X, qu'on analyse au moyen d'un diffractomètre pour déterminer la nature des atomes et leurs proportions relatives. Le tableau 1 fournit la moyenne des résultats obtenus pour l'échantillon analysé, en effectuant des mesures en 12 points différents.

Eléments	Pourcentage atomique
S	66,68 ± 0,22
Fe	33,19 ± 0,22
Pb	0,03 ± 0,01
Zn	0,03 ± 0,01
Co	0,02 ± 0,01
Autres traces	0,05 ± 0,03

Tableau 1 :
Composition chimique de ce qui tomba du ciel. Les autres traces correspondent au Ni, Cu, As, Se, Cd, Sb et Au.

Les deux premières lignes démontrent déjà que les atomes de soufre et de fer sont présents dans les proportions adéquates pour le **bisulfure de fer** (FeS_2), mais il y a des traces d'autres éléments. Quelques atomes de fer ont été remplacés par des atomes de plomb, zinc ou cobalt. Les atomes de Cu et Se semblaient être présents un peu plus fréquemment que ceux de Ni, As, Cd et Au, mais leur présence était toujours proche des limites de résolution de l'appareil. Les incertitudes ont été déterminées, en fait, à partir des fluctuations qui résultent des 12 mesures effectuées en des points différents. Nous avons arrondi les résultats de mesure à la seconde décimale. La machine pourrait fournir trois décimales significatives, mais il faut alors des temps de comptage plus longs. Notons que des traces de ce genre sont courantes pour des cristaux qui ont été formés en milieu naturel.

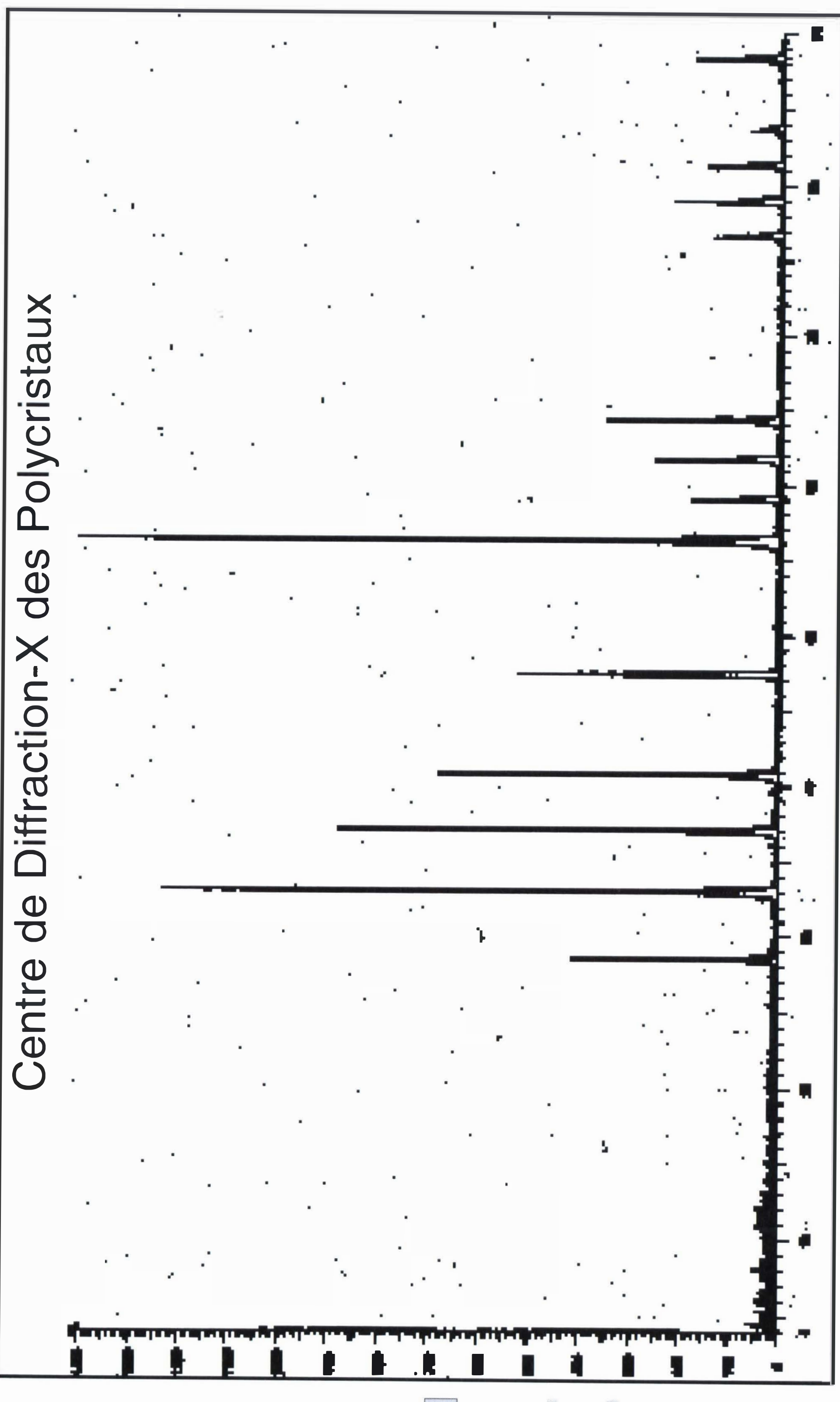


Figure 3 : *Le spectre de diffraction des rayons X pour l'échantillon analysé.*

Le 17 mai 2002, M. Laduron m'envoya aussi le résultat de la mesure de la **diffraction des rayons X**. Ils sont représentés sur la figure 3 qui montre l'intensité des rayons X diffusés suivant différents angles, compris entre 4 à 90°, ces mesures étant effectuées avec une très haute résolution angulaire (pas de 0,020°).

En fait, on a "éclairé" le cristal au moyen de rayons X. Chacun des atomes diffuse alors une partie de l'onde incidente dans toutes les directions, mais l'interférence est toujours destructive, sauf pour certains angles qui dépendent d'une manière très critique de la structure du réseau cristallin. On dit dès lors que l'onde incidente est diffractée. Les intensités relatives des raies du spectre de diffraction des rayons X dépendent cependant de la nature des atomes diffuseurs. M. Laduron m'a également fourni une figure où le spectre de l'échantillon à analyser était comparé au spectre d'un cristal dont on était absolument certain qu'il s'agissait de pyrite. Cette figure n'est pas reproduite ici, mais l'accord pour les positions des raies était parfait. Quant aux intensités relatives, il y avait de petites différences, puisque les traces d'autres atomes n'étaient pas identiques.

Profitons de l'occasion pour apprendre quelque chose de plus. La **pyrite** est un cristal formé d'un assemblage de molécules de FeS_2. Elles forment un cristal à symétrie cubique.

La figure 4 montre la répartition spatiale des atomes de Fe (en noir) et des doublets S_2 (en gris), mais pour plus de clarté, j'ai choisi de représenter deux mailles élémentaires planes, superposées l'une à l'autre. Un des deux atomes de soufre se trouve au-dessus du plan réticulaire considéré et l'autre, en dessous. Les orientations sont alternées, mais ce sont toujours celles des grandes diagonales de petits cubes.

Notons que le bisulfure de fer peut cristalliser également sous une autre forme, parce les paires d'atomes de soufre (toujours liés fortement l'un à l'autre, par covalence) y sont orientées autrement. Les mailles élémentaires ne sont alors plus des cubes, mais des parallélépipèdes droits (système orthorhombique). Ceci correspond à la **marcasite**, dont les mailles élémentaires ont les dimensions suivantes : 5,42 x 4,45 x 3,39 (quand elles sont mesurées en Angstrœms, soit 10 nanomètres). Pour la pyrite, les côtés du cube élémentaire valent 5,42 (dans les mêmes unités). La marcasite est jaune verdâtre et s'altère spontanément dans l'air humide pour donner du sulfate ferreux. Il n'y a donc pas de confusion possible avec la pyrite, formant des cristaux à symétrie cubique et ayant (normalement) une couleur jaune-laiton. Notre échantillon avait une couleur différente, mais c'était de la pyrite.

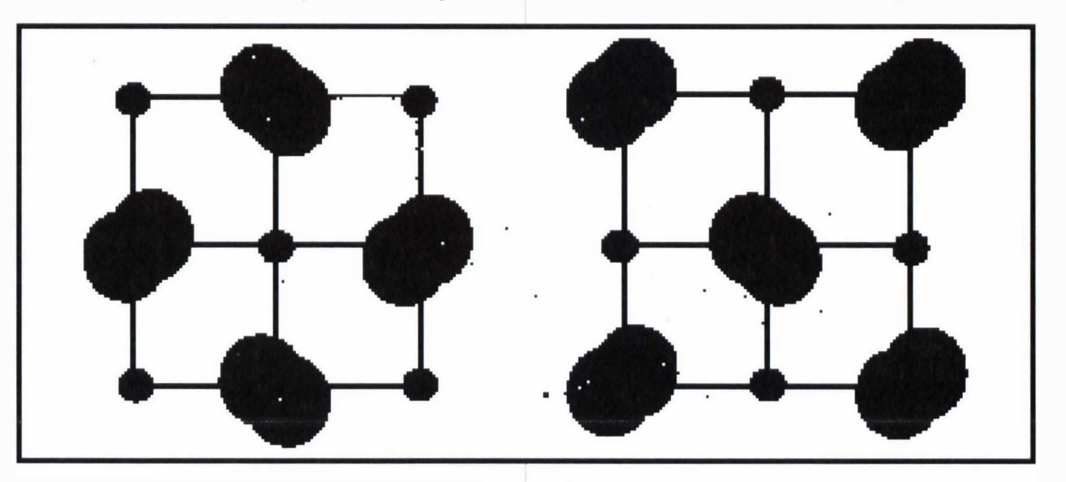


Figure 4 :
La répartition spatiale des atomes de fer et des doublets de soufre dans la pyrite (FeS_2) pour deux plans réticulaires qui sont exactement superposés l'un à l'autre.

M. Capelle, cherchant lui-même à en savoir plus, montra les fragments restants à un bijoutier d'Eghezée. M. Hennebert, qui ne sut pas dire ce que cela pouvait être, mais qu'il suffisait de demander à son beau-père. Ce dernier, M. Guy Demortier, est professeur aux Facultés Universitaires de Namur et grand spécialiste des analyses de matériaux effectuées au moyen d'un accélérateur de particules. Dans ce cas, on n'utilise plus des électrons pour perturber les couches électroniques des atomes, mais des protons ou d'autres ions, pour exciter ou modifier les noyaux atomiques. La détection et l'analyse des radiations qui en résultent, permet alors d'obtenir des renseignements très détaillés sur différentes traces, même s'ils sont seulement présents en quantités infimes.

J'apprécie beaucoup le travail de M. Demortier parce que c'est un pionnier. Il y a plus de trente ans, il créa le *Laboratoire d'Analyse par Réactions Nucléaires* (LARN), qui était à l'époque un des premiers du monde pour ce genre de physique appliquée. Ainsi, il a pu clarifier, par exemple, les débats concernant la méthode utilisée par les orfèvres de l'Antiquité pour réaliser des soudures à l'or, sans faire fondre les pièces déjà travaillées. Lors d'un congrès scientifique où il exposa ce résultat, il fit la connaissance de Joseph Davidovits, un physicochimiste français qui s'était intéressé à la construction des pyramides. Au lieu de découper, façonner, transporter et mettre en place des blocs de pierre, comme on l'a toujours supposé, les Egyptiens auraient fabriqué des pierres artificielles, moulées sur place. Ils auraient donc réalisé une sorte de béton coulé sous forme de blocs jointifs, en utilisant des matériaux qui sont effectivement disponibles dans cette région.

Davidovits avait montré comment cela pouvait être réalisé, tandis que Demortier allait chercher dorénavant à vérifier si c'est vrai. C'est la solution la plus logique pour rendre compte de la faible durée de la construction de ce monument gigantesque et d'une série d'autres faits connus. La preuve absolue pourrait être établie, évidemment, en analysant la constitution atomique d'échantillons prélevés à des endroits appropriés dans ces pyramides, mais les égyptologues s'y opposent. Ils croient mordicus à la théorie habituelle des blocs de pierre, venant d'une carrière. Ce préjugé devait être signalé ici, parce qu'il présente des analogies évidentes avec les difficultés que l'on rencontre en ufologie. Notons cependant que lors d'un congrès qui s'est tenu à Namur en mai 2003, M. Demortier a présenté de nouveaux résultats[5].

Entre le 13 et le 17 mai 2002, il invita M. Capelle à venir au LARN avec son "caillou" pour l'examiner en sa présence. MM. Hennebert, Grêde et moi-même étions également invités. À ce moment, je savais déjà qu'il s'agissait de pyrite, mais j'étais très intéressé à voir le LARN, et ce qu'on pourrait y faire pour notre problème. M. Demortier nous accueillit avec amabilité, expliqua le fonctionnement de la machine et procéda aux mesures. Sa méthode fournissait un grand nombre de raies spectrales et les spectres des différents éléments étaient enchevêtrés, mais un programme d'ordinateur permet une identification rapide des atomes. La détermination de leurs proportions relatives aurait demandé, par contre, beaucoup plus de temps et même la nature des projectiles nucléaires devait alors être modifiée.

Nous nous sommes donc contentés de la constatation qu'il y avait du fer et du soufre, ainsi que des traces d'autres éléments. Cela confirmait les premiers résultats obtenus à Louvain-la-Neuve. Il suffirait maintenant de mesurer le spectre de diffraction des rayons X pour être absolument certain que c'était de la pyrite. Cela a été fait au laboratoire de M. Laduron, à peine quelques jours plus tard. À Namur, j'ai rendu à M. Capelle les deux fragments qu'il m'avait confiés et nous avons pesé l'ensemble des fragments. La masse totale était légèrement supérieure à 50 g.

L'évaluation globale des données

Connaissant la nature de ce qui a été recueilli, nous devons maintenant faire face au problème de fond. Dans ce chapitre, nous nous limitons à ce qui s'est passé à Eghezée, le 19 décembre 2001, tandis que le chapitre suivant sera consacré à l'intégration de ce cas dans un cadre plus général. Commençons par nous poser des questions, auxquelles nous essayerons de répondre progressivement.

Les témoins sont-ils fiables ? Gérard Grêde et moi, nous devions évidemment nous poser cette question, mais nous n'avons trouvé aucune raison pour douter de leur sincérité. Nous avons eu l'occasion de les voir à différentes reprises et d'interroger M. Capelle dans des contextes divers : chez lui, en voiture, au LARN à Namur, lors de discussions privées après une conférence et même au téléphone. Nous avons visité ensemble une ancienne mine de pyrite, située à Vedrin, près de Namur. Le minerai qui fut extrait naguère à cet endroit ne contient que de tout petits cristaux de pyrite, mais j'ai pu constater aussi que l'attitude de M. Capelle a toujours été naturelle et simplement régie par son désir de comprendre. Il est sans doute un peu anxieux vis-à-vis de l'inconnu, mais cela ne met nullement en question son honnêteté. Au contraire, cela souligne plutôt sa franchise.

Quelqu'un aurait-il pu faire une blague aux témoins ?

Avant notre deuxième rencontre, j'ai eu l'occasion de regarder à l'aise la maison et son environnement immédiat. Je fus intrigué par le fait qu'entre la maison de M. Capelle et la maison voisine, du côté de la chute de la pierre incandescente, il y a un garage à toit plat. Aurait-on pu jeter la pyrite chaude à partir de là ? Les deux maisons comportant un premier étage, mais le propriétaire de la maison voisine et du garage intermédiaire était une dame, âgée de 80 ans à cette époque. Elle n'y habitait plus depuis un an et seul son fils de 59 ans venait brièvement voir l'état la maison, une fois par mois. En outre, le toit du garage est en matière plastique, ce qui ne permet pas de s'y promener. Cette hypothèse exigerait d'ailleurs qu'on puisse expliquer comment ce morceau de pyrite aurait pu être chauffé, et comment on aurait réussi à le lancer à moins de 50 cm. du mur de la maison, sans d'autres essais préliminaires.

Il n'y avait pas d'autres corps du même genre, en effet, gisant entre la maison et la chaussée de Namur. Une projection à partir de la route est aussi à exclure, puisqu'une voiture ou un piéton ne serait pas passé inaperçu.

S'agit-il d'une météorite ? En examinant la littérature, en ce qui concerne la composition et l'apparence des météorites[6], je pouvais dire assez rapidement que cette hypothèse est invraisemblable. À partir du moment où l'on était certain qu'il s'agissait de pyrite, elle est même exclue. Les météorites ne viennent pas de la Terre, mais d'autres endroits du système solaire[7]. Or, de gros cristaux de pyrite ne peuvent pas se former dans l'espace et ils n'ont jamais été éjectés d'autres corps célestes. En outre, il est certain que la longue chute de cristaux de pyrite à travers l'atmosphère terrestre aurait dû laisser des traces d'oxydation.

À cet égard, il est utile de savoir que l'exploitation industrielle de la pyrite est basée en premier lieu sur une réaction d'oxydation : ($4\ FeS_2 + 11\ O_2 \rightarrow 8\ SO_2 + 2\ Fe_2O_3$). On produit donc du gaz sulfureux (SO_2) et pour cela, on doit "griller" le minerai de pyrite dans un four, traversé par un courant d'air chaud. Puisque cette réaction est exothermique, elle est autoentretenue.

Le SO_2 est liquéfiable par compression (à 3 atmosphères) et il est très soluble dans l'eau, ce qui permet de produire de l'acide sulfurique ($2\ SO_2 + 2\ H_2O + O_2 \rightarrow 2\ H_2SO_4$). L'anhydre sulfureux ($SO_2$) a une odeur suffocante. Si un morceau de pyrite incandescente avait traversé toute l'atmosphère en tant que météorite, on aurait dû remarquer ce gaz.

Autrement dit, ce morceau a dû tomber d'une faible hauteur !

Comment chauffer la pyrite ? Pour être incandescente, très lumineuse, malléable lors de l'impact et longtemps chaude, elle a dû être amenée à une température élevée, probablement de l'ordre de 700 à 800°C, ce qui est possible puisqu'elle ne fond qu'à 1171°C[8]. On sait par ailleurs que même l'acier commence à

devenir mou vers 800°C, bien que sa température de fusion soit supérieure à 1300°C.

Notons encore que la pyrite présente des maxima pour l'oxydation exothermique à 510, 550 et 610°C [9]. Dans les fours industriels actuels, on chauffe des poussières de pyrite très rapidement [10], jusqu'à 1000°C, par *"flash roasting"*. Une température intermédiaire à 600 et 1000°C est donc assez plausible, mais comment a-t-on pu l'atteindre ?

D'après M. Grêde [1], un cristal de pyrite se briserait si on le chauffait au chalumeau. C'est normal, puisqu'un brusque échauffement de ce genre produirait un gradient de température suffisant pour que la dilatation thermique soit différente près de la surface et à l'intérieur du cristal. C'est bien connu pour le verre. Si la source de chaleur était externe, il faudrait donc un échauffement assez lent pour que la conductibilité thermique puisse réduire les différences de température. La situation serait différente pour un échauffement interne, réalisable par induction. Cela veut dire qu'un champ magnétique oscillant, suffisamment intense, créera des courants électriques à l'intérieur de l'échantillon et que ces courants chaufferont la pyrite par effet Joule. Pour cela, il faudrait qu'elle soit conductrice d'électricité, mais il serait favorable que la résistance électrique soit quand même assez grande.

Or, la pyrite est un semi-métal. À 20°C, sa résistance électrique est égale à $2{,}4.10^{-2}$ ohm.cm [8], ce qui est intermédiaire à celle des isolants (10^{14} pour le diamant) et celle des bons conducteurs (10^{-6} pour le cuivre). La technique d'un chauffage par induction n'est cependant pas à la portée de n'importe quel "farceur" .

Que sait-on des pyrites d'origine naturelle? C'est un minerai que l'on trouve un peu partout dans le monde, puisque les conditions de formation sont assez diverses [11]. La pyrite est connue depuis l'Antiquité, puisque ce nom vient du grec *puros* (feu) et *puritês lithos* (pierre de feu). On croyait en effet que la pyrite contient du "feu", puisqu'on pouvait en faire sortir des étincelles, en la percutant avec de l'acier. Rappelons que les philosophes grecs affirmaient que le "feu" était un des éléments de base des réalités terrestres. Un gisement de pyrite situé à Chypre a déjà été exploité par les Phéniciens. D'autres gisements existent en Italie (Ile d'Elbe), au Portugal, en Espagne, Norvège, Suède, Allemagne, France, Turquie, aux Balkans et en Russie (Oural), au Japon, en Australie et en Afrique du Sud, au Canada, Mexique, Pérou, Brésil et en différents endroits des Etats-Unis, par exemple [12].

La pyrite naturelle contient toujours des traces d'autres éléments, dont certains (Co, Cu, Ni, Mn, Pd, Au ou Pt) se substituent aux atomes de fer, tandis que d'autres (Bi, As, Sb, Se ou Te) se substituent au soufre [13]. On comprend donc que la densité d'un cristal de pyrite puisse varier entre 4,8 et 5,03, alors que celle d'une pyrite pure serait égale à 5,013 [14]. Il était inutile de s'acharner sur une détermination exacte de la nature et des proportions des différentes traces possibles dans notre échantillon, puisque cela n'aurait pas permis d'identifier le lieu d'origine. Il n'y a pas de catalogue et de toute manière, cela peut varier pour un gisement donné et même à l'intérieur d'un même cristal. Celui-ci se forme très lentement, en effet, à partir d'un flux d'eau, où différentes substances sont dissoutes et se déposent seulement si la concentration et la température sont adéquates. Même le degré d'acidité peut jouer un rôle. Notons encore que de très gros cristaux de pyrite sont relativement rares, mais il en existe, même jusqu'à des dimensions de 30 cm. À l'échelle mondiale, il est donc facile de trouver des cristaux de pyrite de la taille d'un dé à jouer.

Que penser de l'anomalie des couleurs ? Notre morceau de pyrite est gris-argenté et non pas jaune-clair, comme c'est normalement le cas. Cela peut s'expliquer sans doute par le fait que nous considérons un morceau de pyrite qui a été amené à une température très élevée. Il faut alors s'attendre à ce que certains types d'atomes étrangers ont pu diffuser de l'intérieur vers la surface et qu'ils ont été évaporés. Le "dégazage" thermique est souvent pratiqué dans l'industrie. Puisque la couleur dépend des propriétés de surface, elle peut en être modifiée. Notons que les clivages des cristaux de

pyrite ne fournissent pas des faces très nettes (parce qu'il existe différents plans réticulaires de grande densité), mais quand une face d'un cristal de pyrite est polie, on obtient du blanc-crémeux [15]. La pyrite qui est normalement jaune-clair devient par contre plus foncée pour des spécimens qui contiennent moins de soufre [15]. En fin de compte, l'anomalie des couleurs semble donc pouvoir confirmer l'affirmation que **ce morceau de pyrite a été porté à une température très élevée**.

Qu'en est-il des paliers ? D'après les professeurs Laduron et Moreau, consultés tout récemment, ils peuvent être attribués à des particularités survenues au moment de la croissance initiale des cristaux. Poussant mes investigations plus loin, j'ai trouvé [16] que les stries (*streaks*) qui apparaissent parfois sur les faces des cristaux de pyrite et qui sont de couleur foncée sont disposées suivant une certaine symétrie.

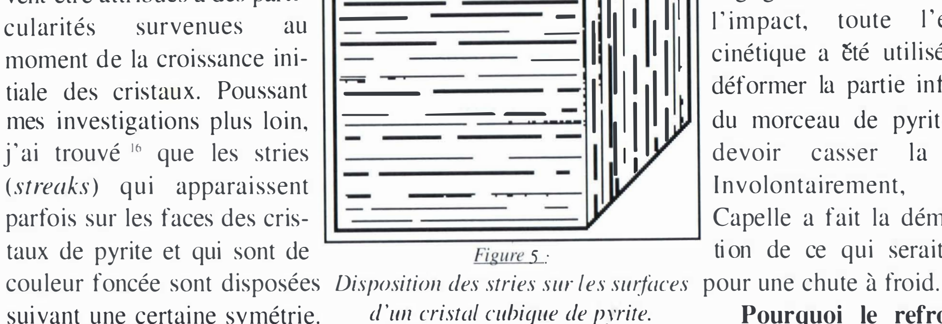
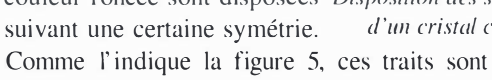


Figure 5 : *Disposition des stries sur les surfaces d'un cristal cubique de pyrite.*



Comme l'indique la figure 5, ces traits sont orthogonaux entre eux et parallèles à trois arêtes concurrentes.

Ceci résulte du fait que la symétrie d'un cristal de pyrite est plus réduite que celle d'un cristal cubique idéal, à cause de l'arrangement oblique des paires d'atomes de soufre. Il s'agit donc de plans réticulaires, légèrement inclinés par rapport aux faces du cube. Normalement, cela produit des paliers de très faible hauteur, mais dans notre échantillon, les marches sont fortement marquées. J'ai cependant trouvé une photographie de cristaux de pyrite, présentant le même phénomène [15], bien que d'une manière moins prononcée. Notre échantillon est donc un peu spécial à cet égard, mais la symétrie de la disposition des paliers est normale.

Pourquoi l'impact n'a-t-il pas cassé la dalle de béton ? D'une part, le morceau de pyrite s'est déformé, parce qu'il était suffisamment chaud pour être malléable. D'autre part, il n'a pas pu tomber d'une grande hauteur, parce qu'il n'était pas oxydé. Dans ce cas, la vitesse acquise n'était pas encore suffisante pour casser la dalle de béton. Il est vrai qu'une masse de l'ordre de 50 g n'est pas ralentie aussi facilement par les frottements de l'air qu'une goutte de pluie, mais quand la hauteur de chute h était assez faible, la vitesse terminale $v = 2gh$, où g est l'accélération de la pesanteur. En effet, $v = gt$ quand t désigne le temps de chute et $h = gt^2/2$. On pourrait dire également que l'énergie cinétique finale est égale à l'énergie potentielle initiale ($mv^2/2 = mgh$), lorsque l'énergie dissipée à cause du frottement de l'air est encore négligeable. Au moment de l'impact, toute l'énergie cinétique a été utilisée pour déformer la partie inférieure du morceau de pyrite, sans devoir casser la dalle. Involontairement, M. Capelle a fait la démonstration de ce qui serait arrivé pour une chute à froid.

Pourquoi le refroidissement à partir de l'incandescence était-il si lent ? La température ambiante n'avait pas encore été atteinte après trois heures d'attente, mais la rapidité du refroidissement dépend d'une série de facteurs. En premier lieu, il faut savoir combien d'énergie thermique peut être emmagasinée dans la pyrite par unité de masse et par degré d'élévation de température. Cette chaleur spécifique est de l'ordre de 0,5 J/g/°C au voisinage de la température ordinaire [17]. Elle est donc un peu supérieure à celle du fer (0,45 J/g/°C) et celle-ci est déjà assez grande. La rapidité du refroidissement à l'air libre dépend aussi de la conductivité thermique de la pyrite et de l'émissivité de sa surface en lumière visible et infrarouge. Je n'ai pas réussi à trouver la valeur de la conductivité thermique de la pyrite, mais elle doit être inférieure à celle du fer (puisque sa conductivité électrique est inférieure. Or, la conductivité thermique est proportionnelle à celle-ci, quand les électrons libres contribuent à l'égalisation de la tempé-

rature. Dans les isolants, elle est uniquement due à la propagation des ondes de vibrations du réseau). Même si M. Capelle a pu être excessivement prudent par rapport à cet objet insolite, il est donc concevable que le refroidissement ait été plus lent que celui d'un morceau de fer ayant la même température initiale.

Qui a lâché cette pyrite incandescente ? Nous avons déjà fait remarquer qu'elle n'a pas été projetée à partir du sol ou du toit du garage. Des débris de satellite ne sont pas de cette nature et poseraient des problèmes liés à l'oxydation. Un largage à partir d'un hélicoptère ou d'un ULM est fantaisiste, à cause de l'absence de bruit, mais aussi à cause de la motivation et de la précision de cette opération présuppose. **Il reste la possibilité de l'intervention d'un ovni. Pourquoi ?**

Pour répondre à cette question, nous devons partir d'une évaluation globale du phénomène ovni, ce qui n'est pas évident pour ceux qui ne connaissent pas ou seulement très peu les données de base. Il y a trois groupes d'hypothèses possibles. Certains préfèrent "croire" qu'il s'agit d'un phénomène purement imaginaire. Cette hypothèse est intenable, quand on examine les faits observés d'une manière objective. Confrontés à la réalité du phénomène, certains privilégient l'hypothèse paranormale. J'y inclus le concept d'espaces parallèles ou d'antigravitation, parce que ce sont des idées spéculatives qui ne permettent pas d'études rationnelles, concrètes. J'adopte dès lors l'hypothèse extraterrestre, parce qu'elle permet d'examiner les faits observés en s'appuyant sur les lois physiques connues et la méthodologie scientifique habituelle. Cette hypothèse n'est pas encore prouvée, mais elle permet d'avancer, tout en acceptant les limites de notre savoir actuel. En fait, il y a beaucoup d'arguments qui militent en sa faveur.

Elle implique qu'on ne doit pas seulement s'intéresser aux objets volants non identifiés et aux effets qu'ils produisent, mais également au comportement des intelligences ET qui se cachent derrière ce phénomène. Ils se manifestent assez fréquemment, même parfois de manière ostentatoire et provocatrice, mais sans se dévoiler réellement. Nos "visiteurs" ne semblent pas vouloir nous forcer à admettre leur présence. Ce n'est pas déraisonnable, puisqu'ils n'en ont pas besoin. Ils peuvent attendre jusqu'à ce que nous soyons assez mûrs pour accepter leur existence et leurs capacités techniques, largement supérieures aux nôtres, sans que notre civilisation s'écroule. Cela n'empêche pas qu'ils essayent parfois de nous fournir des indices qui devraient nous faire réfléchir et qui permettent en même temps d'évaluer nos réactions... encore très irrationnelles par rapport aux faits observables.

Des vagues d'apparitions d'ovnis, comme celle que nous avons connue en Belgique de 1989 à 1993, ont en effet seulement un sens quand nous les considérons comme des **expériences psychosociologiques réalisées par des extraterrestres**. J'ai déjà proposé cette idée[18], pour rendre compte d'aspects du phénomène ovni qui n'ont pas de justification purement technique. Les "cercles de blé" en fournissent de bons exemples[19]. Même les observations de boules lumineuses faites récemment dans notre Brabant Wallon[20] et précédemment à d'autres endroits acquièrent alors une signification logique. Les événements du 19 décembre 2001 requièrent cependant une interpolation, **puisqu'on n'a pas vu que la pyrite incandescente fut lâchée par un ovni**, mais toute autre hypothèse a dû être abandonnée. Au lieu d'admettre que cette pyrite ait pu surgir du néant, il est plus simple de supposer que l'ovni que les témoins avaient aperçu a pu suivre leur voiture et se placer au-dessus d'eux, à faible hauteur, sans qu'ils ne le remarquent quand ils sortaient de leur voiture. C'est techniquement possible pour ces engins, mais les cristaux de pyrite incandescente n'ont pas été lâchés à cause d'une panne de moteur. C'est une action intentionnelle. C'est une "expérience" menée de telle manière que les témoins devaient remarquer cette chute et s'en étonner. Ensuite, on pourrait "voir" d'une manière ou d'une autre comment les témoins et la société environnante vont réagir. Cette expérience a en même temps une composante pédagogique, car tout se passe comme si l'on nous disait :

"ouvrez vos yeux; posez-vous des questions !".

Demandons-nous en particulier si ce qui s'est produit à Eghezée, en 2001, est un cas unique ou **si l'on a déjà observé des chutes de matières insolites**.

Charles Fort collectionna de nombreux cas où des animaux ou d'autres matériaux tombèrent du ciel. Bien qu'il se référa à des articles parus dans des revues scientifiques (tels le célèbre *Philosophical Magazine* ou le *Quarterly Journal of the Royal Institution*), il y a malheureusement trop peu de détails pour pouvoir exploiter ces données. Citons cependant l'exemple de *"petits objets symétriques en métal"*, tombés du ciel à Orenburg, en Russie, en septembre 1824 et janvier 1825[21]. On a parlé de cristaux de pyrite (probablement à cause de leur forme), mais Arago (*Œuvres*, 11-644) fit état d'une analyse chimique, révélant que ces objets étaient constitués surtout d'oxyde de fer (70%). Contenant seulement un peu de soufre (5%), ce n'était pas du FeS_2, mais l'académicien français s'étonna du fait que des petits objets en fer rouillé, mais façonnés, tombèrent du ciel au même endroit, à quatre mois d'intervalle. Il ne fut pas encore question d'ovnis. Certaines *"pierres tombées du ciel"* étaient sans doute des météorites, mais pas toutes. Qu'en est-il donc des observations plus récentes ?

Autres matières chaudes lâchées par des ovnis

Jacques Vallée a collectionné des informations sur des chutes de matières insolites, associées d'une manière directe à l'observation d'un ou de plusieurs ovnis. Il a trouvé 10 cas[22] que nous passerons brièvement en revue, en y ajoutant cependant des informations supplémentaires pour les cas n° 1 et 5.

Le premier cas est d'ailleurs à mettre à part, puisqu'il semble s'agir de débris d'un ovni qui explosa et non pas d'une substance qu'il aurait laissé choir.

Le cas n° 9 est le mieux documenté et le plus intéressant vis-à-vis de la problématique qui nous préoccupe.

(1). **Ubatuba** (Brésil, 1957, d'après le rapport original). Un ovni qui semblait être en difficulté, plongea dans l'océan, près de la côte. Il en ressortit cependant, mais explosa, en dispersant alors des fragments très lumineux au-dessus de l'eau. On a pu en extraire quelques-uns et ces fragments ont été analysés dans différents laboratoires. À l'époque, on cherchait à savoir si ce matériau avait des propriétés exotiques, de telle manière qu'il fournirait en lui-même la preuve d'une origine extraterrestre. En fait, il s'agissait de *"magnésium d'un haut degré de pureté"*, mais des laboratoires spécialisés pouvaient déjà en produire d'une qualité semblable. Notons cependant qu'un minerai de magnésium qui serait vraiment d'origine extraterrestre ne doit pas nécessairement être différent de ceux qu'on trouve chez nous. Les atomes qui constituent la matière des planètes résultent en effet d'une nucléosynthèse stellaire, suivie d'une explosion qui a réparti cette matière dans l'espace. Elle s'est condensée ensuite, pour former une nouvelle étoile et des planètes. Si celles-ci sont habitables, on doit s'attendre à ce que ces différents processus étaient semblables à ceux qui se déroulèrent dans notre système solaire. Même les rapports isotopiques peuvent alors être pratiquement identiques. Notons qu'on a quand même constaté des différences significatives par rapport au magnésium le plus pur, produit à l'époque par *Dow Metal Products Laboratory*.

Deux articles, publiés dans le *Journal of UFO Studies*[23], fournissent en effet des renseignements plus détaillés. Il y avait trois fragments, dont le premier a été consumé par des analyses spectrographiques, effectuées au Brésil. C'est là qu'on aurait constaté que c'était *"du magnésium extrêmement pur"*. Les deux autres fragments ont été analysés dans d'autres laboratoires de différents pays (entre autres, par activation aux neutrons). La surface était toujours recouverte en partie d'une poudre blanche, identifiée comme étant du $Mg(OH)_2$, ce qui est explicable par l'action de l'eau sur le magnésium incandescent. L'intérieur était toujours du magnésium très pur, avec des traces de différents éléments,

mais les proportions atomiques de Ba, Ca et Sr n'étaient pas les mêmes que pour le magnésium le plus pur, d'origine terrestre. On a aussi constaté que l'évolution temporelle du fluage (creep) à 20, 100 et 200°C est différente. Les pièces ont été façonnées par un procédé de fonte, c'est-à-dire par solidification de magnésium liquide, mais des microphotographies des fragments d'Ubatuba ont révélé l'existence de grains extrêmement grands, ayant une structure pratiquement monocristalline. Usuellement, on obtient seulement des petits cristaux, agglutinés les uns aux autres de manière assez désordonnée. Cela signifie que les pièces de magnésium d'Ubatuba *"doivent avoir été refroidies très lentement et soigneusement à partir de l'état liquide.* Un refroidissement aussi lent n'est pas normal pour les lingots de magnésium commercial ou son façonnage par fonte". Ces analyses ne prouvent pas l'origine extraterrestre du matériau, ni le contraire, mais elles fournissent au moins des résultats objectifs, pouvant être très utiles quand on cherche à comprendre le fonctionnement des ovnis[24].

(2) **Maury Island** (EU, 1947). Quatre témoins se trouvant sur un bateau auraient vu un groupe de 6 ovnis, évoluant à une hauteur d'environ 1000 m. Un de ces objets se mit brusquement à osciller et descendit jusqu'à 150 m. Un autre le suivit, comme pour l'aider, mais le premier "éjecta une grande quantité de pièces lumineuses" à travers une ouverture centrale, avec un bruit d'explosion assez sourd. Les témoins subirent eux-mêmes une averse de matériaux **très chauds**. Après refroidissement, cela ressemblait à de la lave ou des scories, mais avait la couleur du laiton. Le FBI se contenta de déclarer qu'il s'agissait de scories, mais ne publia pas de rapports d'analyse. Officiellement, on a estimé que c'était une blague[25], mais cela est contestable et l'affirmation du FBI aurait même été contredite par une analyse qui révéla la présence de Ca, Fe, Zn et Ti, avec des traces d'autres éléments.

(3) **Washington DC** (1952). Un disque volant, poursuivi par un pilote de la Navy, fit tomber un petit fragment métallique scintillant. Cet objet de 250 grammes était très dur. Une analyse effectuée au Canada aurait révélé qu'il y avait une matrice d'orthosilicate de magnésium. Notons que la fosterite (Mg_2SiO_4) appartient à ce groupe et que c'est un minerai naturel. Nous n'en savons pas plus.

(4) **Campinas** (Brésil, 1954). On vit trois disques volants. Comme à Maury Island, l'un d'eux se mit à osciller et descendit, tandis qu'un autre le suivit. Stabilisé à 150 m, le premier objet émit une coulée mince d'un *liquide* argenté qui se répartit sur une grande surface. Deux analyses auraient déterminé que la composante principale était l'étain (Sn). Notons que celui-ci fond à 232°C.

(5) **Ile de Väddo** (Suède, 1956). Deux témoins (Ekberg et Sjöberg) roulaient vers un objet ayant la forme d'une sphère très aplatie. Elle s'approcha d'eux et produisit un "effet électromagnétique" tout à fait typique : le moteur de la voiture s'arrêta et les lumières s'éteignirent. L'objet s'approcha même jusqu'à 100 m et se stabilisa finalement devant eux, à 1 mètre du sol. Il était entouré d'une lumière extrêmement intense, puisqu'il illuminait les environs comme en plein jour, au moins jusqu'à 500 m. Après 10 minutes, la lumière s'intensifia et l'objet s'éloigna, mais le moteur et les lumières de la voiture fonctionnaient de nouveau normalement. Les témoins ont alors inspecté l'endroit où l'objet avait stationné et ils y ont trouvé une pierre brillante, très lourde et *chaude*. Elle avait la taille d'une boite d'allumettes, mais était *façonnée*. Des analyses ont été effectuées dans différents laboratoires et cette fois-ci, nous disposons d'un rapport détaillé[26]. Ce petit objet avait une forme trapézoïdale, avec des coins arrondis. Sa dureté était presque égale à celle du diamant et sa densité était élevée (proche de 15 g/cm³). Exposée aux ultrasons, elle se brisa en trois morceaux. L'examen microscopique révéla qu'elle avait été fabriquée par frittage, c'est-à-dire par une agglomération de poudres. Ces grains sont comprimés sous très haute pression dans une forme adéquate, mais le résultat permet encore un ajustage. Ensuite, la pièce est durcie à haute température. Des analyses effectuées par le professeur Sturrock à l'Université de Stanford ont démontré que c'était essentiellement du tungstène (94,43%) avec un peu de cobalt (5,19%) et du fer (0,38%). La grosseur des grains était comprise entre 1 et 10 microns. Une analyse suédoise par microsonde électronique révéla qu'en certains points, la concentration en tungstène était encore plus élevée (98%), avec un peu de cobalt et de zirconium (0,7%), ainsi que des traces d'autres éléments (Zn, Ti, Cr, Pb, Cu, Al, Mn). Il n'y a rien dans tout cela qui soit vraiment exotique, mis à part le fait que cette pièce fut laissée sur place par un ovni et qu'à ce moment, elle était chaude. Son épaisseur était égale à 10,745 mm, ce qui indique peut-être l'utilisation d'une unité de mesure non terrestre.

(6) **Maumee** (USA, 1967). Deux anciens de la Navy, dont un spécialiste radar, roulaient en voiture à une vitesse assez élevée, quand ils se sont brusquement trouvés face à un objet émettant une lumière éblouissante. S'attendant à une collision, ils ont dévié la voiture vers la gauche et fortement freiné. Regardant derrière eux, quand la voiture fut arrêtée, ils constatèrent que l'objet n'était plus là. Notons que les ovnis atterrissent parfois sur une route et qu'ils peuvent partir très rapidement. La police est venue pour constater les traces de freinage et de légers dommages à l'avant de la voiture. Inspectant l'endroit où la collision devait avoir eu lieu, les témoins y ont trouvé deux pièces de métal et sur leur voiture, il y avait une matière fibreuse. Celle-ci se révéla contenir 92% de *magnésium*. Nous n'en savons pas plus, mais notons que le Mg pouvait provenir de la surface de l'ovni.

(7) **Kiana** (Alaska, début des années 70). Deux pièces auraient été trouvées sur le bord d'un fleuve. Ils étaient légers et de couleur argentée. Ils avaient l'air d'avoir été *déversés à l'état liquide*, d'une source proche du sol. Ils furent envoyés à un laboratoire, mais celui-ci n'a (apparemment) pas fait d'analyse.

(8) **Bogota** (Colombie, 1975 ou 1976). L'attention de deux étudiants de l'Université de Bogota fut attirée par un bruit métallique au-dessus d'eux. Ils virent alors un objet discoïdal qui oscillait à une hauteur de l'ordre de 1000 m. Ils pensaient qu'il était en difficulté, puisque quatre objets de même type arrivèrent et se mirent à voler autour de lui. Le premier éjecta alors un *liquide* qui se répandit au sol, en y produisant de la fumée. Tous ces objets montèrent ensuite dans un nuage. Après quelques 10 minutes, la couche de matière était refroidie et les étudiants prélevèrent deux pièces d'environ 10 cm x 2,5 cm, d'une épaisseur de 6 mm. Des analyses ont montré que c'était essentiellement *de l'aluminium* (93,7%), avec un peu de phosphore (4,8%) et du fer (0,9%). Il y avait aussi du soufre, de l'étain, du magnésium et d'autres traces ou impuretés.

(9) **Council Bluffs** (Iowa, 17 décembre 1977). À 07h45 le soir, deux témoins virent un objet qui semblait devoir s'écraser au sol, au voisinage de la digue du Big Lake Park. Il produisit un flash lumineux et des flammes jusqu'à trois mètres de haut. Arrivant à l'endroit du crash présumé, les témoins découvrirent qu'une large partie de la digue était recouverte de *métal liquide*, mais il n'y avait pas d'objet, ni de cratère. La police, des pompiers et d'autres témoins arrivèrent rapidement sur les lieux. En tout, il y eut 11 témoins, dont certains avaient vu un objet suspendu en l'air, avec des lumières qui clignotaient de manière séquentielle le long de sa périphérie. Le métal incandescent semblait bouillir et s'écoulait sur les pentes. Sa couleur était rouge-orange et l'herbe se mit à brûler. Deux heures plus tard, la partie centrale était encore chaude au toucher. La quantité de matière déversée était assez grande, puisqu'elle couvrait une bande d'une largeur de 1,2 m et d'une longueur de 2,7 m. Un peu plus loin, il y avait une légère indentation du sol et l'on y trouva beaucoup de petites sphérules métalliques. Les analyses révélèrent que le métal incandescent qui s'était répandu était essentiellement *du fer*, contenant de l'aluminium et d'autres substances (Ni, Cr, Mg, Si et Ti) en faibles quantités.

(10) **Jopala-Puebla** (Mexico, vers1978). L'observation d'un ovni aurait été accompagnée de la chute d'un résidu métallique. Son analyse aurait montré qu'il s'agissait de *fer*, avec un peu de Si, Mn, Cr et C.

Conclusions

Les matériaux dont nous venons de parler sont uniquement extraordinaires par leur mode d'apparition. Comme notre morceau de pyrite, ils peuvent être d'origine terrestre, mais pour les cas cités dans ce chapitre, il existe *un lien direct avec le phénomène ovni*. En outre, la chute de substances insolites semble résulter dans la plupart des cas d'un acte délibéré. Les ovnis se comportaient en effet comme s'ils voulaient attirer l'attention des témoins. L'idée d'une avarie, résolue en déchargeant à des endroits très particuliers des matériaux qui sont techniquement peu significatifs, est illogique, surtout pour des appareils aussi performants.

Nous constatons aussi que dans la plupart des cas, on recueillit **des métaux très chauds, voire incandescents ou en fusion**. C'est remarquable, mais compréhensible, quand nous admettons qu'il s'agissait d'expériences psychosociologiques, effectuées pour tester nos réactions. La visite de *"men in black"* auprès des témoins de Maury Island, le lendemain de leur observation, s'intègre également dans cette interprétation des faits rapportés.

Pour la pyrite incandescente, tombée du ciel, il n'y a pas de connexion directe avec le phénomène ovni. Il y a cependant un **lien indirect**, puisque les témoins ont observé un ovni seulement 10 minutes plus tôt. Il faut reconnaître également que nous n'avons pas trouvé d'explication alternative qui soit plausible. En outre, il y a d'autres cas qui nous permettent de considérer comme fort probable que la chute du morceau de pyrite incandescent serait également une **expérience psychosociologique** réalisée pour nous étonner et nous amener à réfléchir.

Contrairement à ce qui se passe pour les nombreux cas de mutilations d'animaux ou des enlèvements traumatisants [18], il s'agit ici d'expériences inoffensives, comme c'est aussi le cas pour les cercles de blé. On peut même discerner **une évolution progressive** vers des modes opératoires plus élégants. Les cercles de blé deviennent des *"graphismes"* de plus en plus complexes, obéissant à des règles mathématiques fort intéressantes. En outre, il y a des évidences d'effets physiques, tels que l'échauffement rapide des nœuds (ou articulations des tiges végétales), en conformité avec une loi statistique très significative. Ces particularités, ainsi que la rapidité de la formation de ces structures, leur grand nombre et leur apparition dans différents pays ne s'expliquent pas en terme de farceurs, bien que certaines personnes se soient amusées parfois à brouiller les pistes. Leurs simulations n'ont pas les mêmes caractéristiques, mais c'est la tendance générale qui m'interpelle le plus, puisque ces figures géométriques éphémères (créées apparemment par des boules lumineuses) deviennent de plus en plus esthétiques et intellectuellement provocantes.

Les cristaux de pyrite étaient plus beaux que des scories ou du fer fondu. Nous restons évidemment confrontés à une énigme, mais pour la résoudre, nous devons utiliser les données disponibles et modifier nos filtres intellectuels. Il faudra dorénavant qu'on soit également fort *attentif* à des chutes de matériaux insolites.

Je tiens à remercier les témoins, M. Capelle et Mme Ronvau, parce qu'ils ont eu le courage de parler de ce qui leur était arrivé. Ce cas me laisse rêveur, puisqu'il y en a probablement beaucoup d'autres dont on ne saura jamais rien. Je remercie aussi M. Grède de m'avoir invité à participer à cette enquête et mon fils Jean-Marc, pour les photographies numériques. J'exprime surtout ma gratitude aux professeurs Laduron, Moreau et Demortier, pour leur coopération compétente et généreuse.

Références & Remarques

1. G. Grède : *C'est l'histoire d'un ovni et d'un étrange caillou...*, Inforespace, n° 107.

2.http://eurowin.w3sitese.net/minéraux/PYRITE.html

3. http://www.meessen.net/AMeessen

4. C.A. Sorell and G.F. Sandstrom : *The Rocks and Minerals of the World*, Collins, London, 1973 (p.104) et http://www.mindat.org/min-3314.html

5. G. Demortier : *Ion beam analysis of the blocks of the pyramid of Cheops*, Special Issue of Nuclear Instruments and Methods on Archaeometry, 2004.

6. B. Mason : *Meteorites*, John Wiley, 1962. Voir aussi : *Météorites* in Encyclopædia Universalis.

7. H.Y. McSween : *Meteorites and Their Parent Planets*, Cambridge, 1999.

8. *Handbook of Chemistry and Physics*. Chem. Rubber Publ. Co, 1950.

9. W.A. Deer, R.A. Howie and J. Zussman : *Rock-Forming Minerals*, vol 5, 1962, Sulfides (p.128-144).

10. *Encyclopædia Universalis : Sulfurique (acide).*

11. *Encyclopædia Universalis : Sulfures et sulfosels naturels.*

12. J.L. Gillson (ed) : *Industrial Minerals and Rocks*, The American Institute of Mining, Metallurgican and Petroleum Engineers, 1960.

13. *Dana's New mineralogy : Pyrite Group*, John Wiley, 8th edition, 1997.

14. W.L. Roberts, G.R. Papp and J. Weber: *Encyclopedia of Minerals*, Van Nostrand, 1974. Voir aussi sur Internet: mindat.org.

15. I. Kostov : *Mineralogy, Oliver' and Boyd*, 1965 (p.127).

16. M.H. Battey : *Mineralogy for Students*, Oliver and Boyd, Oxford, 1972 (p.67).

17. *International Critical Tables*, McGraw-Hill.

18. A.Meessen : *Où en sommes-nous en ufologie ?* Inforespace n° 101, pp. 4-56, 2000 et Internet. (référence 3).

19. E. Haselhoff : *Faszinierende Kornkreise*, Beust, 200; *Les cercles de blé et leurs mystères: Recherches scientifiques et légendes*. Favre, 2002. Voir aussi crop circles, sur Internet.

20. P. Ferryn : *22 août 2001, Observations à Chaumont-Gistoux*, Inforespace n° 104, pp. 51-56, 2002; *Chaumont-Gistoux : réponse à Wim van Utrecht*, Inforespace n° 106, 9-16, 2003; A Meessen : *Greifswald et les "sceptiques"*, ibidem, pp. 18-22.

21. *The complete books of Charles Fort*, Dover, 1974, p.178.

22. J.F. Vallée : *Physical Analysis in ten cases of unexplained aerial objects with material samples*, in Peter A. Sturrock : *The UFO Evidence : A new review of the physical evidence*, Warner Books, 1999.

23. M.D. Swords : *Analysis of alleged fragtments from an exploding UFO near Ubatuba, Brazil : an introduction*, Journal UFO Studies (Allen Hynek Center for UFO Studies), n°4, 1993, 1-5; W.W. Walker and R.W. Johnson : *Further Studies on the Ubatuba UGO magnesium samples*, ibidem, pp. 6-25.

24. Je pense que le Mg pourrait constituer le revêtement extérieur de l'ovni. Il est très léger et sa pureté serait favorable au modèle d'une propulsion électromagnétique pulsée, tel que je le développe. Celui-ci requiert un certain type de supraconductivité qui peut être détruite par un excès de défauts.

25. E.J. Ruppelt, *The Report on Unidentified Flying Saucers*, Ace Books, 1956n, pp. 38-41.

26. W. Stender : *Untersuchungen am Ekberg-Sjöberg Metallobjekt*, in I. von Ludwiger : *UFOs Zeugen und Zeichen*, BuchPlus, 1995 (pp. 382-408).

Erratum au N° 106

Un gremlin facétieux, des MIB (Men In Black), *des agents de la CIA - allez savoir ! - ou simplement le fatum... sont à l'origine d'une bévue survenue lors de la publication du numéro* **106** *d'*Inforespace. *En effet, Patrick Ferryn avait concocté un "cahier" constitué de quatre textes articulés autour d'une lettre adressée à la rédaction par Wim van Utrecht, responsable du groupement* Caelestia, *principalement axée sur les observations de Chaumont-Gistoux qui se sont produites en août 2001 et qui furent publiées dans* Inforespace *n°* **104**.

Le premier des textes de ce cahier (soit la lettre de Wim van Utrecht) *a bien été reproduit comme prévu, sous le titre* ***"On nous écrit..."*** (Inforespace n° **106**, pages 5 à 7). *Devait suivre la réponse rédigée par Patrick Ferryn :* ***"Chaumont-Gistoux : Réponse à Wim van Utrecht"***. *Et de fait, elle figure bien dans la revue* (pages 8 à 16). *Malheureusement... ce n'est pas la bonne version qui a été imprimée là, mais une première mouture rentrée quelque temps avant que ce numéro ne soit bouclé. La "bonne" version, remaniée et actualisée est passée, elle, dans un "trou noir informatique" ! Outre diverses parties qui ont été sensiblement modifiées, ainsi que la conclusion, un paragraphe entier du texte était carrément manquant. Celui-ci, intitulé :* **"Une base militaire peut en cacher une autre"**, *aurait dû s'intercaler en page 15, à la suite de* **"Il n'y a pas de feu sans fumée !"** *et juste avant* **"Faire flèche de tout bois ?"**.

Pour pallier l'erreur, nous reproduisons ci-après le paragraphe absent, en priant le lecteur de le replacer dans son contexte :

"Une base militaire peut en cacher une autre"

Les témoins de Hamme-Mille regardaient donc les objets évoluer puis disparaître en direction du NNO, soit en gros vers la ville de Louvain.

Or, à quelques kilomètres de là, sur cet axe, se trouve la forêt de Meerdaal, laquelle abrite une autre base militaire : le dit *Quartier Meerdaal*. Celui-ci est occupé par une unité multiforce : le *Service d'Enlèvement et de Destruction d'Engins Explosifs* (SEDEE).

Je m'y rendis sur l'invitation du Lieutenant Colonel Georges Valentin, à qui j'avais exposé le sujet de mes préoccupations.

Une nouvelle fois, tout fut mis en œuvre pour me fournir un maximum d'information. Ce bataillon a notamment pour mission, en collaboration avec des experts de l'*École Royale Militaire* et du *Ministère des Affaires Économiques* (service *Poudres et Mines*), de tester des produits pyrotechniques et assimilés, en vue de leur homologation. C'est ainsi qu'on procède régulièrement à des tirs de feux d'artifices dans une aire dégagée de la base. Des fusées de ce type ne grimpent pas à plus d'une centaine de mètres, m'a-t-on confirmé, et retombent aussitôt après avoir brûlé pendant une dizaine de secondes. Ces tests ont toujours lieu en plein jour et jamais à la nuit tombée. Pour ce qui est des *"flares"* utilisés par la Force Aérienne, les spécialistes rencontrés m'ont confirmé que ces essais n'étaient jamais pratiqués en Belgique (la dernière fois qu'ils ont eu à le faire, c'était au large de la Corse).

Quoi qu'il en soit, après avoir visionné les documents de Chaumont-Gistoux, ils ont également convenu que les images qu'on y voit n'ont rien de commun avec des projectiles de ce genre.

Dans sa mouture finale, Patrick Ferryn avait dûment exprimé sa gratitude envers les militaires du Quartier Meerdaal, *qui avaient aimablement accepté de lui fournir tous les renseignements devant lui permettre de compléter son enquête.*

Nous reproduisons également ci-après l'ensemble de ces remerciements, tels qu'ils auraient dû être publiés au bas de l'article :

"Remerciements"

Je remercie le Pr. Auguste Meessen pour sa bonne collaboration et ses conseils judicieux, ainsi que le Dr. Illobrand von Ludwiger qui a immédiatement répondu à mes demandes de renseignements complémentaires. Je suis reconnaissant aux autorités militaires de la base de Beauvechain *(particulièrement aux Commandants Chantal Remacle et Philippe Mosselmans, à l'Adjudant Vincent Degieter ainsi qu'à leurs collègues)* et à celles du *Quartier Meerdaal (les Commandants Georges Valentin et Patrick Merckx, le Colonel Michel Lambrecht et l'Adjudant-Chef Michel Guerisse)* pour l'accueil qu'elles m'ont réservé, le temps qu'elles m'ont consacré et les informations qu'elles ont cordialement accepté de me fournir. Merci également à l'*Institut Royal Météorologique* (IRM), à plusieurs professionnels de la pyrotechnique, à Monsieur E. Fermont de la société Hendrickx, et à Monsieur Olivier de Laveleye, spécialiste belge des effets spéciaux pour le cinéma.

Le lecteur d'Inforespace n° 106 aura trouvé un troisième texte, rédigé par le Professeur Meessen, intitulé "Greifswald et les 'sceptiques'" *(pages 18 à 22). Il se sera sans doute aussi demandé ce que ce sujet venait faire à cet endroit. Et pour cause, car en réalité ce dernier texte devait être le quatrième du "cahier". L'affaire dite de Greifswald devait, quant à elle, en constituer le troisième volet, si elle n'avait été purement omise. Dès lors, les commentaires d'Auguste Meessen ont certainement intrigué plus d'un, car le lien avec les deux autres textes déjà mentionnés a dû paraître obscur. Pour réparer cette situation confuse, nous reproduisons ci-dessous le texte qui devait occuper la troisième place du "cahier", précédé également de l'introduction complète de celui de Patrick Ferryn, dans laquelle il expliquait pourquoi il avait choisi d'évoquer les observations de Greifswald :*

"Merci à Wim van Utrecht pour ses commentaires et les références des cas sur lesquels il a attiré notre attention. Il était important de prendre ses arguments en considération et c'est ce que j'ai tenté de faire. Si je n'ai pas eu accès à toutes les sources qu'il a citées, j'ai néanmoins pu lire avec intérêt les rapports traitant des observations de Stonehenge en 1977, dans l'Ohio en 1996 et à Phoenix en 1977 *(références 2 et 3)*. Pour ce qui est de l'affaire de Greifswald, un article détaillé figure en complément à la suite de ce texte, car il me semblait opportun de soumettre ce cas à nos lecteurs. Afin de mieux cerner certains aspects de cette curieuse observation, je me suis assuré la collaboration du Professeur Auguste Meessen et du physicien allemand Illobrand von Ludwiger, directeur du MUFON-CES, qui avait effectué l'enquête. D'emblée je rappelle que dans mon texte relatant les observations de Chaumont-Gistoux (*Inforespace* n° 104), j'avais provisoirement conclu qu'on pouvait raisonnablement écarter l'hypothèse d'avions, de montgolfières ou de tout autre engin connu de ce type, mais qu'il ne fallait pas pour autant négliger l'idée de (petits) *"plus légers que l'air"* munis d'une source lumineuse (ou reflétant peut-être les lueurs du soleil couchant). J'avais terminé l'article en signalant que des recherches étaient en cours pour tenter d'en savoir davantage.

Quant à l'article du Dr von Ludwiger, purement et simplement escamoté dans Inforespace *n°* **106**, *nous le proposons ci-après. Il a été traduit de l'anglais par Patrick Ferryn, avec l'autorisation de son auteur.*

Enfin, le quatrième texte (l'article du Pr. Meessen) avait donc été destiné à conclure ce "cahier". Que le Dr. von Ludwiger veuille bien pardonner cette fausse manœuvre qui a différé son article d'une parution. Le lecteur trouvera la version correcte et complète du "cahier" sur notre site : **www.sobeps.org**.

TOUTE DERNIERE MINUTE.

Wim van Utrecht vient de nous adresser, dans ce qu'il appelle un *"droit de réponse"*, un long commentaire à propos de l'article de Patrick Ferryn consacré aux observations de Chaumont-Gistoux. Nous n'avons pas la place, ni le temps, pour insérer ce texte dans le présent numéro.

Ceux qui souhaitent prendre connaissance des remarques de Wim van Utrecht sont invités à visiter notre site (**www.sobeps.org**) où ils pourront le consulter en ligne.

Les lumières de Greifswald

Dr. Illobrand von Ludwiger
Directeur du MUFON-CES

Le 24 août 1990, de nombreux témoins indépendants observèrent des formations de sphères lumineuses dans le ciel aux alentours de la ville de Greifswald, située près de la côte de la Mer Baltique. Renforcés par des vidéofilms et par des photographies, plusieurs rapports de témoins oculaires font de ce cas l'une des observations les mieux documentées en Europe.

AVERTISSEMENT

L'article original (The *"Greifswald Lights" - Example for a class B UFO report by the Society for Scientific Investigation of Anomalous Atmospherical and Radar Phenomena*, MUFON-CES, Inc. Mai 2000) *illustré par des photographies en couleurs, se consulte sur le site web du* MUFON-CES *à l'adresse* **www.MUFON-CES.de**.

Les numéros de figure signalés dans le texte renvoient à ces documents que nous ne publions pas ici.

Bien que le degré d'étrangeté du cas ne soit pas très élevé, aucune explication scientifique n'a été trouvée à ce jour. Quelques sceptiques ont essayé de réduire les caractéristiques de ce phénomène à une cause connue. Mais, jusqu'à présent, personne n'a pu expliquer de manière satisfaisante tous les éléments observés et rassemblés. Les sceptiques semblent se satisfaire de n'importe quelle explication possible. Mais d'un point de vue scientifique, une possibilité n'est qu'un point de départ pour réunir les preuves et rechercher une confirmation. Dans *"l'affaire de Greifswald"* aucune explication convaincante n'a été trouvée pour aucune des hypothèses réductrices formulées.

Plusieurs observations de ce qui paraît être des groupes de sphères lumineuses furent rapportées dans les premiers jours d'août 1990, depuis la côte de la Mer Baltique, entre les villes de Rostock, Greifswald et les îles de Ruegen et Usedom. Ces lumières avaient un comportement inhabituel, contrairement aux avions, ballons, projectiles éclairants ou un quelconque phénomène atmosphérique. Les mouvements de ces lumières ne correspondent pas à des objets connus et leur accélération semblait trop rapide et soudaine.

M. Gerald Schwab, un touriste de Berlin, décrivit ses observations à un journal allemand. Il déclara que : *"Elles se trouvaient là depuis trois minutes, lorsqu'elles accélérèrent rapidement vers l'avant"* (*Bild*, 31 août 1990). Le 24 août 1990, les lumières restèrent immobiles dans le ciel au nord-est de Greifswald, pendant une période relativement longue. Des centaines de touristes et de résidents de Greifswald, Rostock, des îles de Ruegen, Usedom et Neubrandenburg purent voir le phénomène, le photographier et le filmer (fig. 1).

L'information contenue dans les rapports que firent de nombreux témoins fut confirmée par plusieurs vidéofilms et clichés photographiques. Ceux-ci sont considérés comme des protocoles de mesures au sens scientifique. Même si ces documents n'ont pas été réalisés sous des conditions scientifiques, ils furent suffisamment et convenablement exécutés pour que des analyses scientifiques ultérieures puissent être menées.

L'équipe du MUFON-CES en charge des analyses photos reçut 6 bandes vidéos et 11 clichés de personnes différentes, et interrogea plus d'une dizaine de témoins personnellement. Aucune des personnes interviewées n'avait observé le phénomène depuis le début, et personne ne fut en mesure de se rappeler le moment exact où commença sa propre observation. Néanmoins, plusieurs des appareils utilisés affichent un *time code* à l'image. Ceci nous permit d'établir que le phénomène consista en deux groupes de sphères lumineuses qui se tinrent pratiquement immobiles au-dessus du golfe de Poméranie (14°10' de longitude est, 54°25' de latitude nord), pendant environ 30 minutes entre 20h30 et 21h00. Le groupe le plus brillant et le plus proche (à une élévation d'environ 13°) formait un cercle de 6 sphères lumineuses. Le second groupe (à une élévation d'environ 20°, vu depuis Greifswald) avait la forme d'un *"Y"* ; on le nommera *"la formation Y"* (fig. 2).

Un des groupes de témoins était constitué de 40 écoliers de 14 à 16 ans et de leurs instituteurs; ils virent les objets à une distance d'approximativement 30 km. Les garçons passaient leurs vacances à Mukran, sur l'île de Ruegen. Ils observèrent que les objets de la formation *Y* n'étaient pas immobiles, mais décrivaient des mouvements propres au sein du groupe. Un des enfants confirma que quelques objets plus petits avaient fait des va-et-vient entre les deux groupes de lumières.

Au moment du phénomène, le soleil se trouvait 8° au-dessous de l'horizon et éclairait les nuages les plus bas. La lune était encore à environ 90° sous l'horizon. Le service météorologique allemand de Rostock fit savoir qu'environ les 5/8 du ciel étaient couverts par une formation de nuages floconneux, disposés en masses arrondies blanches ou grises, située à haute altitude, ainsi que de nuages étirés gris ou bleuâtres, plafonnant à un minimum de 2500 m. Il y avait un léger vent soufflant de l'est nord-est (2m/sec) et la température était d'environ 16° C.

Ludmilla Ivanova, docteur en médecine, et son mari, l'ingénieur Nicolai Ivanov, filmèrent les objets depuis leur balcon du deuxième étage, à l'aide d'un caméscope Orion (LP 11.7 mm/s, Fuji Super HG EF-30, VHS-Pal). Mme Vinogradova, vivant avec son époux Valéry dans le même immeuble, au premier étage, fut alertée par le bruit que faisaient les enfants dans la rue. Elle dit que cela signifiait qu'ils étaient en train d'observer quelque chose de très inhabituel. Par la fenêtre, elle remarqua une cinquantaine de personnes qui regardaient en l'air. Elle vit deux groupes de lumières dans le ciel et appela son mari. Il prit une photo au moment où deux objets rejoignaient une formation de trois lumières déjà en place (appareil Zenith –E, objectif Industar 50mm; film SweMA-G5Gost, 18° DIN). Ce groupe d'objets formera par la suite un anneau de 7 sphères lumineuses. Il disparaîtra après avoir été clairement visible pendant quelques minutes.

L'autre groupe, plus haut dans le ciel et plus éloigné, n'était pas très visible au début. Lorsque l'anneau des 7 sphères lumineuses eut disparu, la formation *Y* devint plus nette et plus claire. Au départ, il n'y avait que 4 objets formant une croix. Deux autres vinrent ensuite s'ajouter et un peu plus tard un autre encore apparut entre les lumières situées au-dessus. Ludmilla Ivanova filma pendant environ 4 minutes, mais le groupe demeura encore visible durant 15 minutes. Les objets semblaient tourner sur leur axe.

Les deux formations furent observées depuis Trassenheide, aux alentours de 20H40 par M. Rainer Ladwig, qui se promenait sur la plage avec sa famille, lorsqu'il repéra les lumières. Il prit son appareil photographique (Yashica, avec un zoom de 300mm) et fit quelques photos avec une exposition automatique d'une seconde. Ces images sont floues, mais M. Ladwig en réussit néanmoins une en choisissant la mise au point manuelle (fig. 3). Le temps d'exposition était trop court pour obtenir une photo suffisamment claire. Cependant, ce cliché sous-exposé se révéla excellent, c'est-à-dire convenant le mieux pour l'analyse par traitement informatique. Sur cette photo, les lumières ne sont pas brillantes, mais elles montrent un contraste structuré (fig. 6).

Sur une autre photo de M. Ladwig, on peut voir une réflexion des lumières dans l'eau de la mer. Par ce fait, on peut affirmer qu'il ne s'agissait donc pas d'un mirage. Des témoins qui virent les lumières depuis Trassenheide racontèrent que la formation *Y* était aussi brillante que la pleine lune. Elles étaient parfaitement visibles depuis Neubrandenburg, à 100 km de là. Pour cette raison, il ne pouvait s'agir non plus de montgolfières.

M. Luchterhand, qui vit à Berlin, était en voiture avec sa famille, environ à 6 km au sud de la centrale nucléaire de Greifswald, lorsqu'il vit les lumières. Il arrêta son véhicule et filma les deux formations avec le caméscope de son beau-père (Canon, zoom 8). La formation *Y* était éloignée d'environ 25 km. Vers 20h45, les lumières formant l'anneau, qui semblait tourner lentement dans le sens des aiguilles d'une montre, disparurent. Quelques commentaires intéressants figurent sur la bande son de l'enregistrement; par exemple, on peut entendre M. Luchterhand s'exclamer : *"Je ne crois pas aux OVNIs ni à ces fariboles, mais je n'ai jamais rien vu de semblable dans ma vie"*.

Le 24 octobre 1994, une des deux principales chaînes de TV en Allemagne, ARD, retransmit un documentaire intitulé : *"OVNIs – Ils existent"*. Ce programme, basé sur le livre d'Illobrand von Ludwiger *"The Status of UFO Research"*, comportait un compte-rendu du cas de Greifswald. Après sa diffusion, davantage de gens contactèrent le MUFON-CES pour faire part de leurs observations des formations lumineuses.

M. et Mme Groeschel fournirent une vidéo de 15 minutes du phénomène. Ils l'observèrent tandis qu'ils étaient dans le village d'Uckeritz, sur l'île d'Usedom. On voit distinctement sur la vidéo que la formation *Y* dérivait avec le vent (15km/h) vers Peenemuende (l'ancienne usine où furent construites les fusées V-2, et à l'époque une base militaire soviétique). Comme ce camescope était extrêmement sensible à la lumière, l'arrière-plan nuageux est suffisamment visible clair dans le film que pour révéler des petits détails. Ceci nous permit d'écarter certaines explications possibles. Les lumières ne pouvaient avoir été provoquées par des projectiles ou des bombes éclairantes, parce que tous ceux-ci ne brûlent que de trois à 10 minutes au maximum. En outre, ils auraient été munis de parachutes qui auraient été visibles sur les vidéos (fig. 7).

Cinq photos des objets furent soumises à l'analyse photographique par le pilote Gerald Drape, qui les prit depuis le nord de Greifswald. Il écrivit qu'il fut très impressionné lorsque les petits objets s'approchèrent de la formation *Y*, avec ce qu'il estima une vitesse supersonique, et s'arrêtèrent net lorsqu'ils atteignirent la formation. Drape nota : *"En raison de leurs déplacements spécifiques, on doit conclure que le vol de ces objets répondait à un contrôle intelligent"*.

En février 1995, l'équipe d'analyse photographique reçut de M. Stoffers un sixième enregistrement vidéo des lumières. Il filma le phénomène depuis Zinnowitz, sur l'île de Ruegen, soit à environ 10 km de là. Sur son document, les nuages éclairés sont visibles entre les sphères de lumière et ressemblent à de la fumée produite par des feux d'artifices (fig. 5).

Certains témoins relatèrent que vers 20h47, ils virent un flash lumineux qui s'illumina soudainement à une centaine de mètres de la formation *Y*, mais approximativement à la même altitude. Cet effet est visible sur les vidéos du Dr Ivanova et de M. Luchterhand. Le flash ressemble à l'explosion d'un missile sol-air, mais aucune déflagration ne fut entendue par les témoins interrogés. Sur l'image du film, l'envergure de l'éclat de lumière est quatre fois plus importante que la plus brillante des lumières et il disparut de l'écran en 1/8e de seconde.

Une explication possible est que peut-être l'armée populaire de l'Allemagne de l'Est tira en direction des objets. Il paraît qu'elle exécutait à l'époque des manœuvres militaires dans cette région. Une enquête ultérieure ne put aboutir à la découverte d'un quelconque indice. Le Lieutenant Général Berger, l'ancien commandant de la NVA Air Force, déclara que les Soviets avaient fermé toutes ces bases militaires et n'étaient plus opérationnels dans la région.

Aux environs de 21h, les objets disparurent les uns après les autres, comme le feraient des fusées de détresse (fig. 4). Cependant, après quelques minutes, la formation *Y* réapparut tout à coup, un peu plus au nord-est de l'endroit où elle se trouvait; elle présentait à peu près la même forme et semblait plus brillante et plus grande pour les témoins de l'île de Ruegen. Cette nouvelle apparition fut observée depuis Ruegen et Neubrandenburg, à une centaine de kilomètres de là. Aucune vidéo ne montre cette nouvelle phase. Selon les témoins, elle dura une à deux minutes, avant de disparaître définitivement.

La taille des objets peut être estimée par triangulation. Des informations recueillies, deux éléments peuvent servir pour calculer la distance : l'axe de visée des observations faites depuis Greifswald et depuis Posetitz, sur l'île de Ruegen. On peut en déduire que la formation *Y* se tenait à une distance d'environ 30 km de Greifswald et à une altitude de 6500 m. D'après l'examen des vidéos, il ressort que la taille des spots lumineux équivaut approximativement à 1/10 ou 1/20 de la taille de l'ensemble de la formation. En considérant la plus petite envergure d'une des lumières sur une photo très sous-exposée de Mr Ladwig, représentant en taille 1/20 de l'ensemble, on obtient alors une estimation de grandeur de l'ordre de 12 m ± 2 m pour le diamètre d'une sphère.

Un agrandissement par infographie et une accentuation du contraste montrent que les bords des spots sont plus sombres que leur milieu. Ceci démontre que chaque spot est constitué d'anneaux ayant la même brillance. Pour cette raison, on peut dire que les objets étaient définitivement des sphères (fig. 6).

On établit une estimation grossière de la luminosité émanant des spots en les comparant à la puissance de l'illumination du paysage nocturne par la pleine lune. D'une distance de 14 km (à Trassenheide) la formation *Y* semblait aussi brillante que la pleine lune, selon le témoignage de M. Ladwig. Si la distribution spectrale est égale à celle de la pleine lune, alors la loi de la distance au carré pour la puissance lumineuse de la lune équivalant à 0,318 lux (correspondant à 1,8 x 103 watt/m²) donne une puissance de radiation (L) estimée à : $L = 4\pi \; 1{,}8 \; 10^{-3} \; (14.000)^2 \approx 4{,}43$ MW.

Une autre estimation fut faite à partir de photographies montrant des maisons éclairées. Ces lumières semblent avoir la même intensité que l'un des objets dans le ciel. Sur l'un des clichés, Valéry Vinogradov captura les éclairages intérieurs de plusieurs appartements d'un immeuble distant de 150 m. La brillance des ampoules des lampes électriques peut servir d'élément de comparaison, puisqu'elles ont à peu près le même éclat que les objets visibles sur cette photo. Si on suppose qu'une de ces ampoules électriques et qu'une des sphères du document ont exactement la même brillance, et aussi qu'une des lampes a une puissance de 75 watt, alors le gain de lumière est d'environ 8% et la puissance de la radiation (E) est d'environ 6 watts. Si l'ampoule électrique apparaît aussi brillante que l'un des objets, alors la puissance de radiation (E) de l'un des objets situé à 30 km dans serait d'environ :

$$E = \frac{6.(30.000)^2}{(150)^2} \approx 0{,}24 \text{ MW}$$

Cette magnitude est du même ordre que la première estimation. Une ampoule de projecteur de 100.000 watt génère 2,5 x 105 lm. Le flux de lumière produit par l'ensemble de la formation *Y* (B) paraissait aussi brillant que le clair de lune :

$B = 0{,}318 \; (14.000)^2 \approx 623\,105$ lm

En comparaison : les films et les photos ont été faits sous une luminosité de 20.000 lm tandis qu'une ampoule de 650 watt est utilisée. Le groupe des objets avait 25 fois plus de puissance. Des observations similaires d'objets ayant une telle brillance ont été enregistrées par d'autres chercheurs (*Vallée*, 1990).

L'identification des *"objets de Greifswald"* est difficile en raison des divers détails suivants, qui ont été vus par plusieurs témoins indépendants :

• Pendant un bref instant la lumière des objets s'est éteinte. Les objets, par conséquent sombres, se sont déplacés vers un autre endroit et les lumières se sont à nouveau allumées.

• Depuis Mukran; sur l'île de Ruegen, M. Mirack à remarqué dans les alentours des deux formations un halo de *"nombreuses petites étincelles blanches, comme un feu d'artifices"*.

• De manière répétitive, des objets ont quitté la formation, évoluant momentanément à une certaine distance, puis retournant vers celle-ci et s'immobilisant abruptement à leur position initiale. Vu depuis Mukran, l'incident est apparu comme suit : la formation annulaire avait des sphères lumineuses qui allaient et venaient à intervalles réguliers. M. Minack écrivit : *"Elles paraissaient parfois aussi grandes que les lumières de la formation, voire même plus brillantes, et se déplaçaient très rapidement. Lorsque la formation émit des boules de lumière vers le bas, cet échange fit penser à un jeu de ping-pong"*.

• De plus petites sphères allaient et venaient de la formation *Y* lorsqu'elle était seule dans le ciel. Ceci fut également observé par Mme Vinogradova à Greifswald.

• M. Ladwig, depuis Trassenheide, sur l'île d'Usedom, vit que les sphères quittaient la formation *Y* de chaque côté et par-dessous. Elles s'éloignaient d'environ 10° puis s'immobilisaient quelques minutes. Après quoi elles rejoignaient la formation. L'arrivée de ces objets fut filmée à deux reprises par M. Luchterhand (vidéo n° 4 in *Klein et v. Ludwiger* 1997). Son film montre de petites lumières s'approchant de la formation *Y*. Chaque fois que les lumières devinrent invisibles dans la séquence filmée, elles purent cependant encore être vues par des témoins.

• Les sphères sur les films semblent se déplacer à une vitesse angulaire de 0,5°/s, ce qui correspond à peu près à la vitesse du son. On ne voit pas distinctement si les objets accélèrent avant d'entrer dans la formation. Les témoins rapportèrent qu'ils s'arrêtèrent net en y arrivant (fig. 5).

• D'après le journal *Bild*, le 31 août 1990, les écrans radars de la NVA n'avaient capté aucun écho. Mais l'ex-Colonel de la NVA, M. Mann, qui était responsable de l'installation technique des équipements militaires, informa M. von Ludwiger qu'il avait entendu dire que cette apparition avait été repérée.

• L'ex-Commandant en Chef de la NVA Air Force, le Lieutenant Général Berger, ne savait rien de l'incident. Il confirma, cependant, que la durée de combustion de fusées éclairantes est de loin inférieure à 20 minutes et il fit remarquer que ni les Soviets ni la NVA n'avaient de tels projectiles.

• Le Bureau de la Défense Aérienne allemande confirma également que ce matériel n'était pas disponible.

• À l'époque de l'incident, le Dr Lueder-Stock, un pédiatre de Rostock, était tout près, à bord de son bateau sur la mer baltique, lorsqu'il repéra les objets. Il pensa que les lumières étaient tirées depuis des navires de la marine. Les sceptiques firent de cette supposition leur explication finale. Lors d'une interview avec M. von Ludwiger, le Dr Lueder-Stock admit qu'il ne vit jamais aucun navire en raison de l'obscurité, mais il croyait que ceci avait dû être l'explication.

• Bien que les plus importantes chaînes de télévision d'Allemagne retransmirent des rapports de ces apparitions, aucun responsable de ces phénomènes ne fut découvert.

• Des sceptiques qui s'étaient regroupés pensèrent que la société *Silbermuhle* avait mis au point des fusées éclairantes à longue combustion pour la NVA. Dans une déclaration écrite par des employés de cette société, maintenant intégrée à la firme *NICO* (près de Hambourg), il est certifié qu'à cette époque, la durée de la combustion de fusées éclairantes était limitée à 10 minutes.

• Le radar du Service Météorologique de Greifswald n'avait rien détecté de particulier.

• En mai 1995, le Dr Aschascha, ancien Commandant d'un sous-marin soviétique, lors d'une conversation avec M. von Ludwiger, écarta la possibilité que la marine soviétique ait possédé les fusées éclairantes pouvant brûler plus de 10 minutes. Il affirma que l'éventualité d'un tir, par les Russes, de 14 de ces projectiles à combustion lente était onéreux et (même s'ils avaient été disponibles) devait être exclu.

Il a dû y avoir plusieurs centaines de témoins. Tous ceux interrogés rapportèrent avoir vu beaucoup de voisins qui regardaient le ciel et observaient également le phénomène. Un groupe d'objets similaires fut observé et filmé depuis l'île de Usedom, le 23 mai 1993, vers 21h. Cette fois, les objets furent visibles pendant au moins une heure jusqu'à 90 minutes (fig. 7).

À peine un mois plus tard, le 22 juin 1993, un certain Mr J. Ksrodski réussit à filmer ces lumières pendant environ 5 minutes, au-dessus de Mrzezyno près de Kolberg, en Pologne, entre 22h30 et 22h45, depuis le balcon de sa maison, (direction : sud-est). Il utilisa un caméscope SONY CCD F-385 E, 8mm. Une nouvelle fois, 10 à 12 objets lumineux se tenaient quasi immobiles dans le ciel. Trois plus petites lumières entouraient la formation. La vidéo qui fut envoyée au MUFON-CES pour examen ne montre qu'un de ces petits objets s'écartant très lentement du groupe (fig. 8).

Étant donné que le cameraman n'avait pas stabilisé son camescope, les objets ont dû être recentrés, image par image, afin de déterminer tous les mouvements des autres éléments du groupe. À nouveau, comme à Greifswald, la formation tournait dans le sens des aiguilles d'une montre autour de l'axe vertical de l'ensemble. Les objets disparurent lentement comme dans le cas de Greifswald.

Après la diffusion des informations susmentionnées à la télévision, M. et Mme Bode rapportèrent à M. von Ludwiger qu'ils avaient tous les deux observé une apparition semblable le 13 août 1994. Ils étaient en vacances à Pissuri près de Mimassol, à Chypres, lorsqu'ils virent une formation comme celle de Greifswald. Pendant la nuit, une formation de 7 lumières se tint immobile dans le ciel. Une sphère quitta le groupe *"aussi vite qu'une flèche, de sorte qu'on ne pouvait seulement voir qu'une ligne brillante"*. La sphère s'arrêta un moment, à 20° d'arc de là, puis repartit à la même vitesse, s'en retournant dans la formation. La boule de lumière repartit, vers la droite et vers la gauche. Les témoins dirent que les plus petits objets ressemblaient à des boules de billard, échangeant des impulsions avec la formation avant de la quitter.

En 1999, le MUFON-CES reçut 14 photographies supplémentaires d'un groupe de lumières comme celles du type Greifswald, qui furent prises à la fin juin 1994 à Sassnitz, sur l'île de Ruegen. La formation disparut lentement derrière l'horizon. Nulle part on ne vit de navires de la marine (fig. 9). Dans tous les cas rapportés les lumières furent observées au-dessus des eaux. Mais le 24 août 1999, un groupe de lumières similaires apparut au-dessus de Beinwil-Hirzel, en Suisse, vers 19h, sous les nuages. Les témoins virent la formation immobile durant 41 minutes ! Le témoin principal filma une séquence d'environ 90 secondes en vidéo (fig. 10).

Les caractéristiques des phénomènes font qu'il est impossible d'expliquer leurs apparitions par des manœuvres militaires. Si les plus petits objets avaient été des projectiles tirés vers les objets plus brillants, faisant office de cibles, ils auraient alors dû exploser à l'intérieur de ceux-ci ou les traverser. Personne n'est en mesure d'expliquer comment on peut immobiliser un corps dans l'air sans lui faire perdre de l'altitude. Jusqu'à ce jour, personne ne s'est présenté pour revendiquer être à l'origine de ces phénomènes. Bien que diverses possibilités aient été considérées, aucune d'elles ne peut rendre compte des différents détails rapportés, et personne n'a été capable de reproduire des formations lumineuses comme celles observées près de Greifswald.

EN DEVISES EURO

RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS 2004

En **2004**, nous vous proposons **2** numéros de la revue ***INFORESPACE*** [n° **108** + n° **109**] aux conditions suivantes (frais d'envoi compris) :

COTISATION	BELGIQUE	FRANCE	AUTRES PAYS
d'honneur	40	42	45
ordinaire	30	33	35

Pour celles et ceux qui choisiront la formule de cotisation de ***membre d'honneur***, nous leur rappelons qu'il s'agit là de la seule formule offrant la possibilité d'une ***carte de membre***.

Tout versement
est à effectuer au compte bancaire de la
SOBEPS
n° **210-0222255-80** ou au
n° **000-0316209-86** de son C.C.P.
avenue Paul Janson, 74
B-1070 Bruxelles.

Veuillez préférentiellement utiliser le bulletin de virement-versement ci-joint.

Pour la France et le Canada, le versement doit s'effectuer uniquement par mandat postal international, ou par transfert bancaire, MAIS AVEC LES FRAIS BANCAIRES À VOTRE CHARGE.

Veuillez nous excuser de procéder ainsi, mais toute autre façon de faire nous obligerait à augmenter nos montants de cotisation de manière encore plus drastique.

Christian LONCHAY
Trésorier

Séquelles à l'affaire d'Assas

Franck BOITTE
Enquêteur

La publication dans les 2 précédents numéros d'*Inforespace* (n°**105**, décembre 2002, pp. 19-29, n°**106**, juin 2003, pp. 23-39) a éveillé, et nous les en remercions, l'intérêt de cinq de nos lecteurs.

Abréviations :
BBT : Bruno Bousquet, *"L'Affaire D"*, avril 2001. *S.O.S. OVNI* ayant cessé ses activités début 2003, sa disponibilité est momentanément suspendue.[1]
FBT 1 & 2 : Franck Boitte, *"L'Affaire D"*, in *Inforespace* n° **105** & **106**.

Bien que je me sois efforcé de reproduire tels quels les textes qui me sont parvenus, il m'a fallu parfois les résumer, corriger des tournures de phrases ou gommer des attaques personnelles déplacées. Avant de développer ces réflexions, voici la rectification de quelques inexactitudes :

Dans **FBT 2**, note 9, j'attribue erronément le texte *"Évolution du vol de nuit dans l'A.L.A.T. et similitude avec l'ufologie"* aux co-signatures de MM. E. Maillot, J.M. Gillot et R. Leclet qui me signale être seul à l'avoir écrit : *"E. Maillot et J.M. Gillot n'en sont pas coauteurs* [et si je les ai] *cités,* [c'est] *en remerciement pour m'avoir fourni des documents sur les hélicoptères de 1953 à 1970"*.

J. Scornaux a relevé les points suivants :
FBT 1, 25, 2e col. : il y a erreur de date, les dernières Rencontres de Lyon ont eu lieu en 1996.
FBT 2, 29, bas de la 2e col. : il s'agit de silicium et non de silicone ! Silicone s'écrit de la même manière dans les deux langues, l'anglais *"silicon"* veut dire en réalité *"silicium"*.
FBT 2, 38, note 8 : Armée de Terre et non Armée de l'Air comme l'indique pourtant le T du sigle !

I - J.L. Peyraut

Correspondant de presse et ex-enquêteur du *Cercle Vosgien LDLN* et du *Groupe Control*, il est surtout connu pour son intervention dans l'affaire de Cergy-Pontoise dont il s'attacha à démontrer le caractère, selon lui, fallacieux. Lors de l'A.G. du *SCEAU* du 5-6 avril 2003, il m'avait déjà fait part de sa conviction que le cas d'Assas est imaginaire, ce qu'il confirmait dans un courriel du 24 avril dernier adressé à B. Bousquet : *"Dans BBT82, vous livrez la clé de l'énigme en établissant la carte météo-écologique du mois d'avril 1955 qui démontre que ce ne fut pas un mois à escargots, ce qui entraîne des conséquences* [...]. *Il est certes triste que votre travail ne propose* [pas] *une telle issue. Cependant, vous confirmez qu'une étude de "faux" se dévoile bien plus riche qu'un* [cas] *authentique* [...]. *Par ailleurs, je comprends ceux de vos compagnons qui ont classé cette affaire quand un doute insurmontable s'est installé"*.

Il poursuit en rappelant que c'est en établissant une météorologie précise du mois d'avril 1964 du département qu'il avait pu authentifier le cas de Laubressel (RR2 survenue dans l'Aube (10) le 29.04.1964), confirmant l'enquête du GTR-OVNI de 1979[2]. À propos des conditions météo à Assas en avril 1955, voici ce qui figure dans BBT 81-82 : *"Nous n'avions le droit de consulter qu'un nombre limité de documents* [...]. *Ce travail n'était pas passionnant et je comprends pourquoi, lorsque je demande à des enquêteurs d'aller vérifier certaines informations dans les archives* [...], *ils ne se bousculent pas ! Il est beaucoup plus intéressant* [...] *d'interroger des témoins, de procéder à des reconstitutions sur les lieux, que de passer des heures à la lumière des néons à la recherche d'une aiguille dans une botte de foin* [...]. *Et, en effet, nous reviendrons bredouilles de Montpellier, n'ayant rien découvert dans les quotidiens compulsés. Rien ne nous confirmera que les OVNI s'étaient promenés en France, ni que le témoin ne s'était pas trompé de date. Il ne nous fut pas possible, en outre, de consulter* La Voix de la Patrie, *dont la collection était incomplète aux archives durant cette période !* [...]. *Une question vint alors à l'esprit de mon collègue : si le témoin s'était trompé de date ? Il me suggéra alors* [...] *de relever les prévisions météorologiques sur les quotidiens.*

Si [...] *le temps était humide, on pouvait au moins essayer de vérifier cela* [...]. *Grande déception : aux alentours du 18 avril 1955, la météo ne parlait ni de pluie, ni de temps humide. Je relevai alors la météo de tout le mois d'avril 1955 : les seuls jours annoncés comme étant des jours pluvieux sont les suivants : les 1, 7, 22 et 24* [...]. *Le 16 octobre 1995, une de mes connaissances me confirmera (de par une personne travaillant à Météo France) qu'il ne pleuvait pas en cette période d'avril 1955"*.

II - R. Leclet

Ce représentant de la tendance sceptique française retrouva dans la revue *Science et Vie* n° 891 de décembre 1991 (p. 8, rubrique *Forum*), la lettre d'un certain *"M.K."*. parue sous le titre *"Les origines du radar"*, dont voici les extraits les plus significatifs : *"En 1943, âgé de 14 ans, j'habitais chez mes parents à Chancenay, près de Saint-Dizier* [...], *non loin de ce qui ressemblait à une station radar* [de l'armée allemande]. *À l'époque* [...], *les avions alliés au cours de passages nocturnes arrosaient souvent la zone de bandelettes de papier d'aluminium peintes en noir sur un côté. Très visibles,* [...] *ces installations n'ont jamais été attaquées par l'aviation alliée, alors que la base aérienne de Saint-Dizier* [...] *l'a été très souvent"*.

Commentaire de la revue : *"Les bandelettes d'aluminium étaient en effet destinées à diffracter l'onde radar pour égarer l'ennemi, et l'un de nos collaborateurs se rappelle être allé, au lendemain de ces raids, en recueillir dans les champs"*. Mais le principal intérêt de cette intervention est que, par une étonnante coïncidence, ce *"M.M.K."*. habite Assas, information que j'ai aussitôt transmise à B. Bousquet. Dans un courrier ultérieur, R. Leclet écrit : *"Dans le livre de J. Keel* "La Prophétie des Ombres"[3] [on trouve] *p. 314, un cas similaire de bandes argentées ramassées sur les arbres après avoir été larguées par un quadrimoteur au dessus d'Henderson, en Virginie Occidentale, en mars 1968. Visiblement Keel ne sait pas que ces bandes sont faites pour brouiller les radars lors des manœuvres de l'armée US"*[4]. Enfin, le 21 octobre, il m'adresse un courrier intitulé *Droit de réponse* me demandant de le reproduire *in-extenso :*

1. Faux ovnis mais vrais hélicoptères ?

RLT : En ce qui concerne la méprise avec des hélicoptères, je ne suis pas du tout d'accord avec F. Boitte sur les arguments qui, d'après lui, viennent affaiblir cette hypothèse :

Objection 1 : en France, il y a des aérodromes militaires et civils un peu partout.

RLT : Il devait y en avoir beaucoup moins en 1955 qu'aujourd'hui [et] je ne vois pas très bien en quoi cette affirmation contredit le fait que des hélicoptères puissent survoler ou atterrir à Assas.

Objection 2 : l'absence de bruit.

RLT : Dans l'observation de G.D., il n'y a pas eu absence de bruit, puisqu'il le compare à celui d'un bourdonnement d'abeilles et non d'une abeille [...] comparaison qui ne donne pas le niveau sonore [...]. Il suffit que ce jour là il y ait eu un fort vent[5] qui va du témoin vers les hélicoptères pour atténuer les bruits de rotor et de moteur. Les premières enquêtes ont été faites en 1980, et B. Bousquet a réalisé la sienne en 1995 (...) soit respectivement 25 et 40 ans après l'observation, [...] G.D. se base donc sur ses souvenirs. Qui se rappelle exactement tous les détails de ce qui s'est passé 25 ou 40 ans après ? Les ufologues [classiques] n'ont-ils donc pas encore compris que la comparaison d'un bruit n'a rien à voir avec [son] volume sonore ? L'évaluation d'un volume sonore se fait avec des mots tels : *léger, moyen, fort, très fort* ou *peu bruyant, bruyant, très bruyant.*

2. S'il s'agit d'hélicoptères, pourquoi les gens d'Assas n'ont-il pas entendu le bruit ?

RLT : Le village se trouve à 300 mètres du lieu d'atterrissage. La direction du vent [...][6] peut atténuer le bruit. L'observation a eu lieu à 00h35. À cette heure là, la plupart des gens dorment ! Cet argument ne remet donc pas en cause l'hypothèse des hélicoptères. Le témoin ou les enquêteurs ont-ils demandé à ces habitants s'ils avaient entendu du bruit à la date de l'observation ? Rien ne l'indique. Le fait que les pilotes n'aient pas répondu aux appels du témoin [...] résulterait justement du bruit du rotor et du moteur à l'intérieur de l'hélicoptère [...]. Étaient-ils censés sortir de leurs appareils et répondre à un civil pendant des manœuvres alors que la France se trouve en pleine guerre froide et [...] d'Algérie ?

3. Le bruit non conforme : ce "bourdonnement d'abeilles" continu ne semble pas adéquat pour décrire le "flap-flap" intermittent et alternatif des pales d'hélicoptère.

RLT : Le témoin ne fait qu'une comparaison entre ce qu'il entend par rapport à ce qu'il connaît. Des témoins d'ovnis en 1954 parlaient de bruits de chaînes, bourdonnements, grondements, bruits répétitifs, ronronnements, sifflements, vrombissements, bruits infernaux, bruits sourds, de vent, de machine à laver, de turbine, etc. Ce ne sont que des comparaisons [avec] le bruit qu'un hélicoptère peut faire. G.D. compare le bruit à un bourdonnement d'abeilles. Quelle est la meilleure comparaison par rapport à un bruit de moteur et de rotor d'hélicoptère ?

4. L'absence de souffle à 6 mètres de hauteur.

RLT : Objection 1 : Dans BBT41, le témoin dit: *"L'engin semblait dégager sur moi comme une pesanteur, une sorte de chape lourde comme du plomb, difficile à définir"*. G.D. décrit bien une pesanteur qui semble l'écraser. Le rotor d'un hélicoptère produit un vent allant du haut vers le bas [qui se traduit] bien par une pesanteur sur une personne qui se trouve en dessous[7].

RLT : Objection 2 : Dans BBT22, le témoin dit: *"À environ 4 mètres, je me suis senti tiré comme en avant, puis poussé en arrière"*. Cette description confirme l'effet de souffle d'un rotor d'hélicoptère quand G.D. s'est approché [...] alors que l'engin était déjà au sol et il n'y a donc pas absence de souffle comme F. Boitte veut nous le faire croire. Pour comprendre ce que veut dire G.D., j'invite les ufologues qui continueraient à en douter à se placer en dessous des pales d'un hélicoptère pendant un meeting[8].

5. Le train d'atterrissage, le rotor et l'empennage arrière, la silhouette à 6 mètres de distance.

RLT : La description très détaillée de l'objet ne résulterait-elle pas seulement des souvenirs du témoin, selon un témoignage effectué 25 et 40 ans après les faits, puisqu'il dit lui-même qu'il ne se souvient pas d'avoir vu de pilotes. Il cite : *"Je ne me souviens que des machines"*. [Mais] dans ses souvenirs, se rappelle-t-il [de] tout ce qu'il a vu en ce qui concerne les engins ?

G.D. dit se déplacer à droite (BBT19). Donc, il se place pour voir l'hélicoptère de côté. [Il] voit alors 2 zones ovales plus sombres, semblables à des *"hublots"*. [Or] les Sikorsky H-19 ou S-55 étaient bien gris pour certains, et ont bien deux hublots, mais carrés, avec des angles arrondis.

[Quant] à l'espèce de tuyau, comme un bras coudé, sorti d'un des engins [qui] semble fouiller la terre : [il s'agit de] la patte du train d'atterrissage arrière d'un Sikorsky H-19 ou S-65 [animée] de vibrations (donnant l'impression de gratter la terre). Elle se trouve justement à la [même]place [que] le renfort du train d'atterrissage de ces hélicoptères[9] !

Les Sikorsky H-19 ont une longueur comprise entre 12,71 m. et 12,88 m. La longueur approximative de leur cockpit atteint la moitié, soit comprise entre 6-7 m. et leur hauteur est de 4,06 m. Encore une coïncidence, puisque, d'après G.D., l'ovni mesure 6,80 m. de long pour une hauteur de 3,80 m. L'empennage arrière des Sikorsky étant leur partie la plus fine, que le témoin ne l'ai pas vue ne me surprend pas, surtout dans le cas d'un engin vu de nuit. Pour ce qui est de la silhouette de l'ovni, dans BBT19, G.D. décrit un renflement sur le dessus et un autre sur le dessous. Sur les Sikorsky H-19 et S-55 on peut voir que ces deux renflements existent bien sur le haut et qu'un autre un peu moins prononcé est présent sur la face inférieure [...]. Il suffit pour [s'en convaincre] de regarder des photographies de ces hélicoptères dans des livres d'aviation. Ce ne sont là que de nombreuses coïncidences qui font plus penser à un Sikorsky qu'à un hypothétique ovni ! Le témoin connaît-il bien les hélicoptères [qui volent] à cette époque ? À ce que je sache, personne ne le lui a demandé.

6. La cloche de lumière.

Dans BBT17, G.D. parle d'*"une forme de toupille"* et non de cloche[10]. Cette description n'est peut-être que celle du reflet de la grande lueur rouge-orangé sur la peinture gris métal de l'hélicoptère, ou tout simplement la forme de la lumière dégagée par le phare de l'hélicoptère[11]. Là encore, le forme de *"toupie"* peut aussi n'être qu'une comparaison avec ce que le témoin connaît. La forme de toupie dessinée dans FBT2,19, n'a rien à voir avec celle [...] dessinée dans BBT19. En p. 22 du dossier, il est dit : *"La zone orangée, entre-temps, celle que j'avais vue au début de l'observation, s'était posée sur le secteur, et formait une cloche sur les appareils"*. Je fais remarquer que des nuages devant la lune peuvent donner cette impression de cloche. L'argument de F. Boitte [selon lequel] les feux anti-collision ne se trouvent que sur la face inférieure des hélicoptères est faux, il y en a aussi sur les côtés, [...] que les pilotes peuvent éteindre ou allumer quand ils veulent. Dans BBT42, le témoin dit : *"J'ai vu une grande lueur rouge orangée, d'environ 500 m de diamètre, et durant les deux heures de mon observation, d'accompagner ce que j'appellerai une escadre de soucoupes"*[12]. F. Boitte signale que le 18 avril 1955, [entre 00h15 et 02h40] la lune n'était pas visible. Si la lueur est bien la pleine lune comme je le pense, cela confirmerait la date de l'observation, mais aucun azimut et hauteur de cette lueur ne sont donnés.

Il y a encore une [autre] coïncidence avec un vol d'hélicoptères : les pilotes se servent de l'éclairement de la lune pendant les vols de nuit, la lune étant la principale source d'éclairement nocturne. Le fait que la lune disparaisse provient soit de la présence de nuages qui la masquent (temps pluvieux, propice aux escargots), soit [parce] qu'elle se couche vers 02h40 le jour de l'observation. Voici trois dates proches du 18 avril 1955 où la lune se couche à peu près à cette heure là :

TABLEAU 1

Le ... à 00h35	Azimut O.	Hauteur	Phase
30/03	282	19°	0,51
28/04	271	23°	0,48
29/05	245	21°	0,64

7. L'absence de pilote et l'atterrissage de nuit dans une pinède.

G.D. déclare que d'après ses souvenirs, il ne se rappelle pas avoir vu un humanoïde. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'en a pas vu ! Il dit avoir entendu une voix qui l'avertit : *"Attention ! Au-delà de cette limite, c'est la destruction assurée"*. Ne serait-ce pas un des pilotes qui lui dit de ne plus s'approcher au risque d'avoir un accident avec les pales du rotor qui tournent[13] ? Je pense qu'il s'agirait plus d'un pilote d'hélicoptère qui parle le français et qui prévient le témoin d'un accident s'il avance encore, que d'un hypothétique pilote de soucoupe volante venant on ne sait d'où et parlant justement la langue du témoin. Si G.D. a entendu une voix, soit le pilote était près de lui où le rotor et le moteur de l'hélicoptère était arrêté. Rien ne l'indique. Il n'a jamais dit que les engins avaient atterri dans une pinède, mais (BBT17) qu' [ils] *"sont allés se poser de l'autre côté de la route, un peu en contrebas, à côté d'une pinède"*. Donc rien de périlleux pour les pilotes des 7 hélicoptères. Est-il raisonnable de dire qu'un pilote est visible à 100 m d'altitude[14] ? De jour, sans doute que oui, mais à 00h35, croire qu'un pilote est visible à cette distance est sans doute exagéré. De plus, si le phare de l'hélicoptère est allumé, le témoin ne verra pas l'hélicoptère et encore moins son pilote.

8. L'héliportage nocturne ne s'est pas fait avant l'année 1961.

Contrairement à ce que prétend F. Boitte, le premier vol de nuit en temps de guerre sur un H-21 n'a pas eu lieu en 1961. Déjà en 1955 pendant la guerre d'Algérie, l'évacuation sanitaire ou le retour de mission se pratiquaient couramment de nuit[15]. Il serait donc normal que des vols de nuit aient déjà eu lieu en France pendant des manœuvres ou exercices, dès les débuts de l'année 1954, avant d'effectuer ces vols en temps de guerre en Algérie. Les Sikorsky S-56 américains étaient aussi équipés pour le vol de nuit dès 1953.

9. Les traces.

Où le témoin a-t-il dit que la terre avait été creusée[16] ? Dans BBT23, G.D. dit *"La végétation était aplatie, comme piétinée, il y avait des branches cassées et par endroits, la terre avait été grattée"*. La végétation a pu être aplatie par le mouvement des pales des rotors, et les branches cassées par les piétinements du témoin [lui-même]. Le grattage de la terre viendrait simplement du rebond du train d'atterrissage de l'hélicoptère[17] sur le sol. Employer le mot *"creusé"* est ici exagéré pour décrire un simple grattage de la terre.

10. Largage de filaments argentés : en territoire ami, à la détection de quel radar fallait-il échapper ?

Les manœuvres ou exercices n'existent pas en France ? Si des bandelettes d'aluminium ont été employées ici, c'est pour faire des essais pendant des manœuvres avec un test radar. Cela démontre que des manœuvres de l'aviation militaire ont bien eu lieu dans cette zone. Dans son n° 36 de 1997, pp. 24-25, la revue *Phénoména* a apporté la preuve que des avions français lancent encore ces bandelettes qui servent à leurrer les radars.

11. Les picotements de la peau, la paralysie des membres et les messages télépathiques.

Sans qu'il faille pour cela invoquer la présence d'un ovni ou l'effet de micro-ondes, les deux premiers effets peuvent s'expliquer par la peur du témoin face à quelque chose qu'il ne reconnaît pas. Le n° 207 d'août/septembre 1981 de la revue *Lumières dans la Nuit* illustre le fait qu'il n'est nul besoin d'un ovni pour provoquer la paralysie d'un témoin. Dans le cas de l'observation de Mme Dagnaux, relatée dans le n° 204 d'avril 1981 de cette même revue, la peur face aux jeux de lumière d'une simple lampe torche que maniait son mari a suffit pour provoquer la paralysie du témoin.

Dans FBT2,22, il est écrit : *"Tandis que surgit, sorti de l'appareil qui se tient à la verticale, un peu en dessous et à droite du hublot de droite, comme en pointillé, un cône de lumière blanche"*, alors que dans la source originale (BBT 20), il n'est nullement mentionné que le cône de lumière vient de la droite du hublot de droite[18] ! Les dessins reproduits dans BBT 20-21, montrent que le cône de lumière vient du dessous de l'appareil en sustentation dans les airs, justement à l'endroit où se trouve le phare d'un hélicoptère.

12. La détérioration de la santé du témoin.

Dans FBT 2,24, F. Boitte l'attribue à *"l'incrédulité générale et aux ricanements"* alors que dans FBT 1, il est indiqué que *"les différents médecins qui examinent G.D. ne s'y retrouvent visiblement pas et lui prescrivent toute une série des médicaments, parfois contre-indiqués, voire contradictoires"*. À mon avis, cette détérioration vient plutôt de la seconde hypothèse. De plus, pourquoi s'est-il adressé au *Bureau de l'Armée de l'Air* de Montpellier pour demander réparation de son préjudice ? Coïncidence, il se trouve que l'armée de l'air a, elle aussi, des hélicoptères tout comme l'armée de terre[19] ! En ce qui concerne les messages télépathiques pendant l'observation, il est possible qu'un pilote d'hélicoptère prononce cette phrase à une personne isolée pour la protéger d'un accident et cacher des appareils que le témoin n'aurait pas dû voir. G.D. dit aussi : *"C'est inutile, ne pensez pas à appeler quelqu'un"*. On lui explique que le temps de traverser les vignes et les terres, d'aborder le village pour aller trouver le maire et le sortir de son lit, tout aura disparu.

Le problème avec ce [...] message télépathique est que les engins ont atterri à 00h35 pour décoller à 02h40. Ils sont donc restés 2h05 au sol, laissant à G.D. tout le temps nécessaire pour prévenir le maire ou toute autre personne. Il y a là une contradiction entre le message et la durée de l'observation. Le trajet que fait G.D. de chez lui au lieu d'observation en est la preuve, [puisque] reparti de chez lui à 00h15 il aperçoit les engins à 00h35. Il avait donc tout le temps pour faire un aller-retour au village en courant et prévenir quelqu'un. Ceci n'est même pas remis en cause par le fait qu'il soit resté paralysé pendant 16-18 minutes. Un pilote d'hélicoptère aurait pu le convaincre de ne prévenir personne pour que d'autres gens ne voient pas de nouveaux hélicoptères militaires ou ne risquent un accident.

13. Vague 1954 et hélicoptères.

Dans FBT 2, note 10, F. Boitte dit qu'il ne voit pas de lien entre la constitution du GH 2 en Algérie en mars 1955 et *"la vague d'ovnis de septembre-octobre-novembre 1954 en France"* [...] [qui] *"atterrissent et décollent comme des hélicoptères"* (sic). *"Cette allusion est en fin de paragraphe"*[20], il faut faire le lien avec ce que j'ai écrit avant [c'est-à-dire] qu'entre août 1953 et le printemps 1955, 90 pilotes d'hélicoptères ont été formés en France. Comme par hasard ? C'est en septembre-octobre-novembre 1954 que les gens voient des ovnis décoller et atterrir comme des hélicoptères ! C'est aussi en septembre 1954 que la France reçoit ses premiers hélicoptères américains.

14. Autres ufosceptiques.

J'aimerais bien savoir qui ils sont, car dans FBT2, l'auteur reste vague (*"certains"*, *"on"*, *"notre"*), afin de pouvoir me mettre en rapport avec eux pour vérifier les arguments qu'ils proposent pour l'identification des engins et la mort du chien. Il ne reste plus qu'à l'auteur des articles à me démontrer, preuve à l'appui, qu'un ou plusieurs *"ufosceptique(s) à l'escadrille d'hélicoptères"* a ou ont écrit que le témoin est un menteur, incapable d'identifier un hélicoptère, qu'il est sourd et miro, inapte à apprécier les distances, même proches,[...] escroc et mythomane[21].

15. La présence d'hélicoptères dans la région en 1955.

Comme il l'avait promis, et je l'en remercie, R. Leclet s'est adressé au *"Musée de l'Aviation légère de l'Armée de Terre et de l'Hélicoptère"* situé à Dax pour savoir si des entraînements de nuit auraient pu avoir lieu dans la région en 1955. Dans sa réponse datée du 30 octobre dont il m'a aussitôt tenu copie, le Président du musée, M. F. Masuyer, ne laisse subsister aucune équivoque à ce sujet : *"L'escadrille A.L.A.T. de Montpellier* [...] *s'est installée en juin* [je suppose 1966, note de FBT], *pour les précurseurs puis en avril 1967 à Fréjorgues* [soit 11 ans plus tard; Fréjorgues est le nom de l'aéroport situé en banlieue ouest de Montpellier, notes de FBT]. *Les hélicoptères utilisés ont été des Djinn jusqu'en 1969 puis des Bell 47 jusqu'en 1975. Les Alouettes 2 avaient été employées de 1967 à 1989, date de dissolution de l'escadrille* [...]*"*.

Quant à la possibilité d'un atterrissage forcé de nuit en pleine campagne de 5 ou 7 hélicoptères pour réparation elle ne paraît pas devoir être retenue non plus : *"En ce qui concerne votre dernière question, il m'est difficile de répondre précisément. Une panne* "légère" *ne nécessitant aucun outillage peut-être* "réparée" *par un pilote* [...] *mais sont en principe du domaine des mécaniciens* [...]*"*.

De tout ceci, je retiens surtout les dates : 1966-67, 1969, 1975, soit bien après 1955, comme le confirme R. Leclet dans son courrier : *"Si ce sont des hélicoptères, ils ne sont* [ou font ?] *pas partie de cette école qui n'existait pas en 1955* [mais] *s'il s'agit de S-55 ou H-19 dont l'autonomie sans réserve est de 563 km,* [ils pouvaient aussi] *venir d'une autre base de l'A.L.A.T.* [comme celle] *de Valence qui existait déjà en 1954, du Cannet des Maures voire de l'O.T.A.N.* [mais quid alors de pilotes qui s'expriment en français ?, note de FBT]. *Malheureusement,* [le signataire de la lettre] *ne confirme pas que des S-55 ou H-19 volaient de nuit en France"*. Nous ne sommes donc pas beaucoup plus avancés si ce n'est qu'il apparaît très improbable qu'un exercice massif nocturne de type *Apocalypse Now* sur Assas ait pu abuser un M. G.D. myope et sourd par intermittences en avril 1955 et tuer son chien.

III. J.M. Abrassart

Malgré une approche de la question totalement différente de la mienne, ce jeune licencié en sociologie de l'Université de Louvain-la-Neuve nous fait part des réflexions que voici :

L'affaire "D" : un cas de psychopathologie ?

Cette courte intervention présentera quelques remarques sans prétention sur l'affaire "D", telle qu'elle a été exposée par F. Boitte, suite aux échanges que j'ai eus par courriels avec l'auteur sur le modèle sociopsychologique. Elles sont sans prétention parce que je me suis uniquement basé sur les documents à ma disposition, là où idéalement il aurait fallu rencontrer le témoin et enquêter sur place. Conscient de ces faiblesses, je vais aborder la question de l'éventuelle psychopathologie de Monsieur G.D.

Habituellement dans la littérature ufologique, l'enquêteur précise dans une phrase lapidaire que le témoin ne souffre d'aucune psychopathologie. Comme il n'est pas "fou", le témoignage du sujet est donc recevable tel quel : il a bien vu ce qu'il décrit avoir vu. Nous ne considérons pas cette présupposition comme valable, mais ce n'est pas l'objet de cet article. Nous ferons donc comme si nous acceptions cet argument. Il est aussi vrai que les quelques rares recherches sérieuses réalisées par des psychologues sur des échantillons de témoins d'ovni (Spanos, Cross, Dickson et Dubreuil, 1993, Zimmer, 1984) ont échoué à montrer que les témoins interrogés auraient des caractéristiques psychopathologiques. Néanmoins, en lisant la description de l'affaire "D", de nombreux indices

de troubles psychologiques surgissent. La difficulté du cas est bien entendu que nous ne connaissons pas l'état psychologique du témoin avant sa vision d'ovni. Il est donc impossible de conclure de façon certaine, pour un auteur défendant l'hypothèse extraterrestre, que ses troubles psychologiques soient apparus à cause de sa vision d'ovni. Le *"Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders"* (DSM-IV), ouvrage de référence pour de nombreux psychologues à travers le monde, définit les troubles mentaux comme étant des syndromes comportementaux ou psychologiques qui sont associés avec une détresse actuelle (par ex. un symptôme douloureux) ou un handicap (par ex. une incapacité dans un ou plusieurs domaines importants de fonctionnement).

À partir de 1978, lorsque monsieur G.D. est mis en régime d'arrêt de travail, il présente une incapacité dans un domaine important de fonctionnement : la capacité du sujet à travailler. Nous sommes donc avec l'affaire "D" dans le champ de la psychopathologie, quelle qu'en soit la cause (un trouble psychologique commun ou un trouble psychologique généré par des contacts avec des extraterrestres). G.D. souffre en effet d'étouffements, de syncopes, de tremblements, de paralysies. Au niveau phénoménologique, le sujet lui-même attribue ces symptômes à ses contacts avec les extraterrestres (particulièrement à une prétendue irradiation lors d'une RR2). Lorsque les médecins lui font des examens afin de mettre en évidence une cause organique à ses problèmes de santé, ils n'en découvrent pas. Ces symptômes étayent-ils l'hypothèse extraterrestre ? Nous allons discuter ci-dessous des troubles de l'anxiété (DSM-IV, pp.199-218) que sont d'un côté le trouble d'anxiété généralisée (DSM-IV : F41.1) et de l'autre le trouble panique sans agoraphobie (F41.0x). Dans le cas de trouble d'anxiété généralisée (nommé aussi dans une terminologie psychanalytique la névrose d'angoisse), les symptômes sont les suivants : anxiétés et soucis excessifs, la personne éprouve des difficultés à contrôler cette préoccupation, l'anxiété et les soucis sont associés à 3 (ou plus) symptômes tels que l'agitation, la fatigabilité, la difficulté de concentration, l'irritabilité, la tension musculaire ou la perturbation du sommeil.

Selon les psychiatres d'orientations psychanalytiques (Rousseaux, 1998, p. III.11-III.12), des attaques de panique peuvent se produire dans le cadre de la névrose d'angoisse. L'attaque de panique est décrite (DSM-IV, pp.199-200) comme une période bien délimitée de crainte ou malaise intense, durant laquelle un des quatre symptômes suivants sont survenus de façon brutale et ont atteint leur acmé en moins de dix minutes : palpitations, transpirations, tremblements, sensations de "souffle coupé" ou sensations d'étranglement. Si G.D. était sujet à des attaques de panique, alors le diagnostic à poser selon le DSM-IV aurait été plutôt le trouble panique sans agoraphobie que le trouble d'anxiété généralisée, mais cela n'a pas vraiment d'importance dans notre discussion : G.D. souffrait sans aucun doute d'un trouble de l'anxiété. Ce trouble de l'anxiété explique l'incapacité du sujet à travailler, les étouffements, les syncopes (les attaques de panique ?), les tremblements, les paralysies, etc. Dans le cadre de cette problématique, il est tout à fait logique que lorsque les médecins lui font des examens pour trouver une cause organique à ces problèmes, ils n'en trouvent pas, car les problèmes sont en fait d'origine psychogène. Il est de plus normal que les médecins réalisent ces tests, car il est nécessaire pour poser un diagnostic d'origine psychogène d'écarter tout d'abord une origine organique éventuelle. Les médecins qui s'occupent de lui tout au long de sa vie vont essayer de l'aider dans le cadre d'un trouble de l'anxiété : ils lui prescrivent pour essayer de diminuer son anxiété des anxiolytiques tel que le *Témestat*. La clinique Mairet lui prescrit même du *Valium*, qui est indiqué dans les troubles de l'anxiété en cas de crises aiguës. G.D. n'a malheureusement pas été suivi dans le cadre d'une psychothérapie (individuelle ou de groupe). Comme beaucoup de personnes souffrant de problèmes d'anxiété, il tombe en 1978 dans le piège des médecines parallèles.

La présence de "messages télépathiques" dans le récit de vie de G.D. interpelle aussi le psychologue. La perception de messages télépathiques sera interprétée dans un cadre scientifique (mais évidemment pas forcément dans un cadre pseudo-scientifique) comme une hallucination auditive. Pour être exact, monsieur G.D. décrit ses

"communications" comme étant des messages qui s'affichent dans sa tête comme sur un écran, ce qui fait que dans ce cas l'hallucination ne serait pas véritablement auditive mais plutôt visuelle. Le DSM-IV définit l'hallucination comme étant des perceptions sensorielles qui génèrent une importante sensation de réalité mais qui se produisent sans stimulations externes en provenance des organes sensoriels correspondants. L'hallucination (pour une revue de la littérature sur ce sujet, voir *Bentall*, 2000) se distingue de l'illusion perceptive dans le sens où l'illusion perceptive se greffe sur un stimulus extérieur existant, alors que l'hallucination est projetée sans support sur le monde extérieur. Deux recherches épidémiologiques réalisées sur la population ont montré que 13.0% (pour la première) et 11.1% (pour la deuxième) de la population générale présentaient dans le cours de leur vie des hallucinations franches (*Bentall*, 2000, p. 95).

Le fait qu'une minorité importante de la population expérimente dans le cours de sa vie des hallucinations franches peut donc être considéré comme une donnée robuste. Par comparaison, le diagnostic de schizophrénie est porté d'après les données épidémiologiques sur 1% de la population générale. Ce qui signifie que pour chaque personne qui reçoit le diagnostic de schizophrénie, il y en a dix autres qui expérimentent des hallucinations franches ! Il s'agit de mon point de vue d'une donnée à prendre en compte par toute personne prétendant étudier scientifiquement les témoignages de visions d'ovni ou, de façon plus générale, les témoignages rapportant des phénomènes prétendument paranormaux. Précisons cependant ici que, dans le modèle sociopsychologique proposé par les ufologues sceptiques, la majorité des témoignages sont expliqués par des erreurs d'étiquetage et des illusions.

Je ne suis pas ici en train de dire que le témoin classique d'ovni hallucine sa vision. Néanmoins, pour moi, le soupçon d'hallucination pèse sur les visions de G.D. à cause des communications télépathiques qu'il rapporte. FBT2, 27-29 discute du déboulonnage par les sceptiques, qui expliquent la vision des ovnis de 1955 par une escadrille d'hélicoptères. Je n'écarte personnellement pas l'hypothèse que G.D. ait bien vu une escadrille d'hélicoptères, qu'il a transformée par une illusion perceptive en vaisseaux spatiaux extraterrestres. Néanmoins, nous touchons ici la difficulté épistémologique générée par le réductionnisme matérialiste. J'entends ici par "réductionnisme matérialiste" la méthodologie qui consiste à tenter de ramener toute vision d'ovni à un objet prosaïque qui aurait servi de support à une erreur d'étiquetage ou à une illusion perceptive proposée généralement par les sceptiques. Dans la vision de G.D., il se pourrait bien qu'il n'y ait pas eu de stimulus banal pour servir de support à l'illusion d'optique, mais bien une hallucination pure et simple. D'où la sensation de paralysie, la communication télépathique avec l'engin, etc. J'adhère personnellement au réductionnisme matérialiste des sceptiques mais la difficulté épistémologique des indices permettant de discriminer une illusion d'optique d'une hallucination dans un témoignage reste à résoudre...

F. Boitte dans ses deux articles a encore présenté bien d'autres éléments : *"attaque"* du témoin en 1940 par un bloc de glace, indices physiques *"perdus"* par le maire, la mort de son chien, etc. La question est de savoir s'il faut prêter foi au témoignage d'un sujet qui présente des indices de psychopathologie. Comme nous le rappelions au début de mon intervention, habituellement dans la littérature ufologique, l'enquêteur précise dans une phrase lapidaire que le témoin ne souffre d'aucune psychopathologie. Comme il n'est pas "fou", son témoignage est donc recevable tel quel : il a bien vu ce qu'il décrit avoir vu. Comme nous espérons l'avoir montré, ce raisonnement ne peut pas être tenu pour l'affaire "D". Est-il alors encore nécessaire d'approfondir les autres éléments de l'affaire ?

La question reste posée...

Bibliographie :

- Bentall, R. P. (2000). *Hallucinatory Experiences.* Dans : Cardena, E., Lynn, S. J., Krippner, S. (éd.). *"Varieties of anomalous experience – Examining the scientific evidence"*. Washington D.C. : A.P.A.
- Rousseaux, J. P. (1998). *"Psychiatrie Générale"*. Syllabus de cours non publié, Université Catholique de Louvain.
- Spanos, N. P., Cross, P. A., Dickson, K., DuBreuil, S. C. (1993). *"Close Encounters : An Examination of UFO Experiences"*. *Journal of Abnormal Psychology*, 102, 4, 624-632.
- Zimmer, T. A. (1984). *"Social Psychological Correlates of Possible UFO Sightings"*, *The Journal of Social Psychology*, 123, 199-206.

IV. J. Scornaux

Outre les remarques mentionnées plus haut, il relève les points suivants :

1) FBT1,25, 1e colonne.

La réponse de la 4e Région aérienne stipule que "l'autorité militaire n'a à connaître que des cas médicaux du personnel dont elle a la responsabilité". Il est donc abusif d'en conclure (FBT2,34) que "l'autorité militaire réfute toute responsabilité dans cette affaire" et que "cela renforce le caractère non identifié de l'incident". Elle dit simplement ne pas avoir à connaître du cas parce que le témoin ne fait pas partie de son personnel !

2) FBT2,25.

Ajouter aux cas analogues le cas canadien de rayon courbe fragmenté rapporté dans Phénomènes Spatiaux n°27, p.8, avec dessin en couverture.

3) FBT2,26.

À propos de la mort du chien, F. Boitte écrit que l'on peut exclure une exposition à la radioactivité, car "le témoin n'aurait pas manqué de mourir de la même façon que sa bête" : non, si le chien est allé plus près, hypothèse d'ailleurs explicitement envisagée par le témoin lui-même (FBT1,23).

4) FBT2,27.

A propos de l'argument de l'absence de bruit : l'intensité du bruit perçu dépend non seulement de la direction du vent, mais aussi des gradients de température qui peuvent exister dans l'atmosphère et influent sur la propagation du son. Il y a des témoignages de gens qui se sont trouvés très près d'un hélicoptère, voire en dessous, et qui n'ont justement perçu qu'un bourdonnement.

Sur le problème du silence qui conduit parfois à faire basculer une observation d'hélicoptère dans la catégorie OVNI, voir le site Internet : **http://www.chucara.com/dossiers/air-miss/air-miss26.htm**

5) FBT2, 30.

Selon F. Boitte, ce serait *"bien à tort"* que Vallée a été *"accusé par nos ufosceptiques d'imprécision et de naïveté"*. Je rappelle que Vallée s'est laissé duper par l'affaire Teesdale, simple canular qu'un groupe de joyeux farceurs, coutumiers du fait, avaient monté pour se moquer de Raël et où Vallée a vu quelque sombre manipulation (*Révélations*, pp.236-243). Figuet, Pinvidic et moi lui avions pourtant dit, à de multiples reprises, qu'il ne devait pas hésiter à faire appel à nous pour tout renseignement sur des affaires survenues en France. Mais il ne nous a jamais contacté et n'a tenu aucun compte notamment des infos que nous lui avions communiquées sur le cas de Trans-en-Provence. Considère-t-il qu'il est plus honnête et objectif de n'écouter qu'un seul son de cloche ?

6) FBT2, 31-32.

À propos de la mention du nom de Niemtzov dans la *"Avis de recherche – Ufologues perdus de vue"* des *Bulletins du SCEAU* :

Aucun mystère à cela : elle a été établie tout simplement en feuilletant les revues ufologiques françaises pour voir qui faisait quoi à cette époque. C'est donc en parcourant les numéros de 1973 de la revue *Lumières Dans La Nuit* qu'il est apparu qu'un enquêteur de ce nom était cette année-là dans les Yvelines. Comme aucune autre année n'est indiquée, c'est que l'on n'a pas trouvé son nom dans les années antérieures ou postérieures de la revue. On peut donc penser qu'il n'y a pas fait long feu. Concernant les prétendument *"mystérieux"* Dr Niemtzow et Schuessler, j'ai eu la curiosité d'aller voir ce que l'on trouvait sur eux sur Internet.

Si on tape *"Richard Niemtzow"* dans la fenêtre *"expression exacte"* de la *"recherche avancée"* du moteur de recherche *Google*, on obtient pas moins de 178 références. La plupart traitent d'acupuncture, d'auriculothérapie et autres médecines parallèles. D'autres indiquent qu'il a été médecin à l'USAF et à l'US Navy, conseiller de l'APRO et qu'il a obtenu un doctorat en médecine à Montpellier en 1976. Rien d'invraisemblable donc à ce qu'il soit passé voir le témoin à cette époque. Mais y a-t-il bien un seul Dr Richard Niemtzow ? Une homonymie est toujours possible.

Si l'on compose *"John F. Schuessler"*, on obtient 325 références. Il a même sa page perso : **http://home.mho.net/schuessler**, d'où je conclus qu'il ne cherche guère à se cacher [22].

7) FBT2, 39, note 17.

"Voir plus loin les objections du Pr Soumillion": je n'ai rien vu, puisque, d'après ce qui est cité de sa réponse (FBT2, 36), il a refusé en fait de donner un avis !

V. B. Bousquet

Il m'a confirmé que le plan des lieux, extrait de l'enquête du Groupe Midi-Pyrénées établi le 5 mars 1978, reproduit en BBT18 est "sens dessus-dessous", c'est-à-dire que le Nord, traditionnellement placé en haut des documents se trouve ici en bas, le village d'Assas est dans le dos du témoin. La "cloche de lumière" est donc apparue en direction OSO (soit à un azimut compris entre 270-300° - à comparer avec le tableau 1) pour aller se poser dans la sapinière 200 m plus loin selon un trajet ONO-ESE. Tenu au courant des développements rapportés ci-dessus, il s'est mis a la recherche du supposé "M.K. d'Assas", dans une ville où l'on recensait 1305 habitants en 1998 et qui devait en compter moins de la moitié en 1955. En vain ! Les appels téléphoniques aux personnes dont le nom commence par K. n'ont donné aucun résultat.

La demande que j'ai moi-même adressée à la revue *Science et Vie* n'a rien donné non plus. Se pourrait-il, comme en fait l'hypothèse B. Bousquet, que ce personnage, dont le témoignage, il faut le rappeler, n'a pas été recueilli, ait été le compagnon de G.D. lors de la fameuse nuit de récolte aux escargots ?

Conclusions

Le moment est venu de clôturer ce dossier, chacun des intervenants ayant eu l'occasion de longuement faire part de ses critiques. Sauf nouvelles importantes, nous n'y reviendrons plus. En résumé, la critique sceptique considère ou bien que le cas est inventé de A à Z (J.L. Peyraut) ou bien qu'un incident réel mal interprété (la vision d'une escadrille d'hélicoptères en manœuvres de nuit – R.Leclet) venant se superposer à un tempérament anxieux et peut-être mythomane (*Fantasy Prone Personality*) (J.M. Abrassart) a conduit le témoin à se bâtir une croyance à la rencontre avec des engins inconnus, qui a entraîné ensuite la détérioration de son état de santé.

Cette explication fait l'impasse sur de nombreuses interrogations du dossier : les lésions organiques dont s'est plaint le témoin, une paralysie d'une durée de 23 (et non 18 à 20) minutes qu'on peut difficilement mettre sur le seul compte de la peur occasionnée par la vue d'une escadrille d'hélicoptères, engins que la guerre de Corée avaient amplement contribué, même en France, à rendre populaires, la mort rapide autant qu'inexpliquée du chien, les messages entendus *"à l'intérieur de la tête"* et les nombreux parallèles avec d'autres cas de RR2, le fait que l'atterrissage d'un groupe de 5 ou 7 hélicoptères à proximité d'une pinède aurait laissé des traces de ripages de pneus qu'un maire un peu plus instruit se serait empressé de signaler à son administré, voilà toute une série d'éléments allègrement ignorés par les promoteurs d'une ufologie sceptique qui, comme le soulignait un ufologue classique dont j'ai oublié le nom *"choisissent systématiquement d'ignorer les éléments vraiment étranges d'un dossier et s'empressent d'expliquer allègrement tout le reste"*.

Si cette ultime mise au point devait ne servir qu'à convaincre un seul enquêteur de la nécessaire rigueur avec laquelle il doit s'acquitter de sa tâche dans les cas vraiment importants, et que l'impératif qu'il doit à tout moment garder en mémoire est de vérifier au plus vite tous les tenants et aboutissants d'un cas et de le mettre à l'épreuve d'un maximum d'hypothèses alternatives avant de la cataloguer "ovni", elle aura rempli le but que je m'étais fixé. Je sais d'expérience combien cette exigence est difficile à satisfaire. Le plus souvent s'établit en effet entre l'enquêteur et le témoin un dialogue non exprimé par lequel le second exerce un véritable chantage vis-à-vis du premier : *"Si vous mettez trop ouvertement en doute ce que j'affirme, je me vexe et ne vous confie plus rien"*.

1. Pour commander ce document, ainsi que : *Guide des enquêtes (aide-mémoire), OVNI, où est la vérité ?* (200 pages au format A4), *Cette planète est en danger (environnement, enquêtes sur des découvertes de produits toxiques, chimiques, nucléaires, divers...)*, adresser un courriel à : **bruno.bousquet@free.fr**.
2. *Les Extra-terrestres*, juillet 1979, p. 8; *"Ombre d'ovni"* dans *La ligne bleue survolée ?*, n° 30, 1994.
3. Traduction française parue en 2002 aux *Éditions du Chatelet*. Le passage se trouve à la page 253 de l'édition originale : *The Mothman Prophecies*, Saturday Review Press, ISBN 0-8415-0355-9, New York, 1975.
4. J'en avais cité 2 autres, toujours sous la plume de J. Keel, dans la seconde partie de l'article (FBT 2, 29-30).
5. Supposition tout à fait gratuite puisqu'il n'en est question dans aucun des rapports d'enquêtes établis sur ce cas. Outre que ce genre de condition météorologique n'est pas du tout propice à l'éclosion et la prolifération des escargots, M. G.D. n'aurait pas dû manquer de s'en souvenir. Un fort vent augmente en outre les risques d'accidents en cas de vol nocturne groupé d'aéronefs. Également suggérée par J. Scornaux, cette hypothèse n'est donc, à mon avis, pas défendable.
6. Voir la note précédente.
7. Ainsi présentée, la citation est incomplète. En effet, le témoin poursuit : *"Dans les minutes qui suivirent, cette lourdeur inexpliquée disparut progressivement, et la crainte première avec, laissant la place à une sorte de quiétude inverse"*. Faudra-t-il (tant qu'on en est à accumuler les hypothèses) supposer que l'hélicoptère avait à ce moment arrêté son rotor ?
8. Ici aussi les citations sont manipulées. Dans BBT 41, le témoin parle de l'unique engin qui est resté en suspension au-dessus de lui à 6 mètres du sol, tandis qu'à la page 22, il s'agit de la cloche rouge-orangée entourant les 7 (ou 5) engins après qu'ils aient atterri dans la pinède dont le témoin veut s'approcher. Ni les circonstances, ni les situations ne sont donc les mêmes.
9. Pour bien comprendre ce dont il s'agit, je précise que, sur le Sikorsky H-19, ce tube est un bras télescopique d'environ 1 m de long situé du côté droit, à hauteur des deux roues du train d'atterrissage arrière (FBT).
10. Nouvelle sollicitation du texte. Voici en effet le texte exact (BBT 17) : *"Dans cette rougeur, il y avait sept lueurs, également orangées, [...] qui avançaient dans ma direction [...]. J'ai vu alors comme des toupies, les points avaient grossi et ressemblaient à des toupies"*. Chaque objet a donc la forme d'une toupie et c'est leur ensemble qui se déplace dans une cloche de lumière rouge-orangée. Cette cloche va ensuite se poser dans la sapinière, ce qui, à mon avis (à moins qu'elle puisse se poser sur terre), exclut complètement qu'il puisse s'agir d'une lune hypothétique vue au travers d'un banc de brouillard ou de nuages. Une fois de plus, notre contradicteur ne retient de ce que dit le témoin que ce qui l'arrange et néglige le reste.
11. De quel *"hélicoptère"* est-il question ici ? De celui resté en l'air ou du groupe des autres posés au sol ?
12. Voici ce que dit le témoin (BBT 42) : *"J'affirme sans la moindre hésitation que ledit halo orangé n'a pas cessé, durant les deux heures de mon observation, d'accompagner ce que j'appellerai* "une escadrille de soucoupes" *en forme de toupies, tant en l'air qu'à l'atterrissage au sol, formant là comme une sorte de cloche lumineuse* [qui] *ne s'est éteinte qu'à la fin, au moment où le groupe repassait derrière le mas du Perdigal, comme si quelqu'un avait appuyé sur un commutateur d'extinction"*. Ce qui est très différent.
13. Cet argument n'est pas logique. De sourd qu'il était (puisqu'il n'a pas identifié comme tels les bruits de moteurs et de rotors de 5 ou 7 hélicoptères dont l'un s'était approché à 6 m de lui), G.D. perçoit à présent distinctement la voix d'un pilote (par ailleurs invisible) et ce, *"malgré les pales qui tournent"*.
14. G.D. parle de 6 mètres.
15. Peut-être, mais Assas n'est pas en Algérie...
16. À deux endroits : BBT 20 (*"Pendant mon immobilisation, j'avais pu remarquer que l'un des engins fouillait la terre avec un genre de tentacule, comme un tuyau coudé"*), et BBT 22 (*"de l'appareil sortait comme une espèce de tuyau, je suppose qu'ils devaient prélever de la terre"*).
17. Sic. Les 5 ou 7 engins n'en font désormais plus qu'un. Nous avons là un glissement réductionniste très fréquent et à mon avis, ce qui n'enlève rien à sa nocivité, le plus souvent inconscient chez les ufosceptiques qui préfèrent toujours parler de *"l'ovni"* au singulier.
18. Ceci résulte du croquis réalisé par le Groupement d'Enquêtes Midi-Pyrénées reproduit sous la référence *"Figure 2"*, au bas de BBT 19.
19. Je regrette de devoir dire que la pertinence de cette objection m'échappe.
20. Ce paragraphe se termine par *"Des observations... de l'histoire"* et est suivi par un autre : *"LE VOL DE NUIT – Des essais ou des tests, etc."*. Comme il n'y a aucun rapport entre les 2, je continue à ne pas comprendre.
21. Même si aucun des amis de R. Leclet n'a formellement écrit cela, c'est bien ainsi qu'il faut comprendre les sous-entendus de leurs conclusions et du vocabulaire dont ils se servent (*"ravis"*, *"ufoulogues"*, *"cranks"*, *"bons croyants"*, etc.).
22. Comparaison anachronique : la première mention à Niemtzov et Schuessler apparaît à Lyon en 1982, époque où *Internet* n'a pas d'existence publique. Même aujourd'hui, je serais surpris d'apprendre que G.D. puisse se servir d'un *"google"* et sache même ce que c'est !

Créer des ponts entre paradigme extra-terrestre et paradigme sociopsychologique : une tâche impossible ?

Jean-Michel ABRASSART
Psychologue
Centre de psychologie de la religion
Université catholique de Louvain

La littérature oppose souvent les tenants du paradigme extraterrestre et ceux du paradigme sociopsychologique comme défendant deux hypothèses contradictoires, s'opposant mutuellement.

Cet article tente de montrer que ces deux paradigmes gagneraient à être considérés comme complémentaires. Le paradigme sociopsychologique et le paradigme extraterrestre ne sont finalement que deux manières, deux méthodes, de se pencher sur un phénomène.

Cet article prolonge les réflexions amorcées par Pierre Lagrange (Lagrange, 2000) ***et par Claude Maugé*** (Maugé, 2001) ***dans* Inforespace** (n° 100 et n° 103).

Un faux problème

La littérature oppose souvent les tenants du paradigme extraterrestre à ceux du paradigme sociopsychologique (pour ne pas simplement le nommer anthropologique) comme défendant deux hypothèses contradictoires. Soit les OVNI sont des objets en tôles et boulons, soit ils sont une création sociale et psychologique, c'est-à-dire un artefact culturel. Il s'agit d'une des règles fondamentales de la logique : A ou non-A. Soit les vaisseaux extraterrestres qui visitent notre terre existent, soit ils n'existent pas. Il n'y a pas de position intermédiaire possible. Si cette position logique est tout à fait exacte, la conception du problème posé par le phénomène OVNI qui en découle génère tensions, agressivité et amertume de la part des chercheurs. Le débat tourne au lynchage des chercheurs du paradigme opposé, plutôt qu'à un dialogue sain *(voir un exemple de lynchage réciproque avec Hallet, 1997, 1999, pp. 63-70, Meessen, 1998, 2002)*. Cet état de fait n'est pas bon pour le développement de nos connaissances. Si le débat d'idées est positif, l'affrontement agressif tel qu'il est pratiqué actuellement dans le petit monde de l'ufologie est clairement négatif. Les chercheurs se font la guerre à coup d'articles. Il s'agit pourtant d'un faux problème.

Le psychanalyste suisse Carl Gustav Jung, père fondateur du paradigme sociopsychologique avec son essai *Un mythe moderne* (Jung, 1958), n'était d'ailleurs pas lui-même contre l'existence physique des OVNI. Il considérait pour sa part que la vision d'une soucoupe volante coïncidait de façon synchronique avec un état d'esprit chez le sujet. C'est cet état d'esprit qui l'intéressait. En clair, peu importait pour Jung que la soucoupe soit réelle. L'important pour lui était d'étudier l'impact de la vision chez le témoin. C'est pour cette raison qu'il s'est penché aussi sur l'apparition de soucoupes volantes dans les rêves, comme manifestation d'un archétype dans l'inconscient collectif. Ce genre d'approche anthropologique prend toute sa valeur quant on voit à l'heure actuelle le nombre de sectes à thèmes soucoupiques *(voir par exemple Raël, 1976)* qui se développent *(Renard, 1980, Lacroix, 1996, Abgrall, 1996)*.

Un problème paradigmatique

Le paradigme sociopsychologique et le paradigme extraterrestre ne sont finalement que deux manières, deux méthodes de se pencher sur un phénomène. Pour donner un exemple en psychologie, le paradigme psychanalytique n'étudie pas la psyché humaine comme le fait le paradigme neuropsychologique. Les théories, les méthodes, les outils et les concepts des deux disciplines sont radicalement différents. Néanmoins, les deux points de vue apportent un éclairage, c'est-à-dire de l'information, sur leur objet (dans notre exemple psychologique, le comportement humain). C'est bien ce que le concept de paradigme veut dire. En philosophie, les phénoménologues ont souvent développé l'idée qu'il n'était possible de percevoir un objet que d'un point de vue. C'est l'ensemble des points de vue, par un processus dialectique, qui permet finalement l'émergence d'un début de vérité, pour autant qu'un accès à la réalité soit possible. Évidemment, l'épistémologue qui a le premier parlé de paradigme, Thomas Kuhn *(Kuhn, 1983)*, avait bien remarqué que les tenants de différents paradigmes avaient beaucoup de mal à communiquer entre eux, leurs présupposés implicites étant par trop différents. De fait, psychanalystes et neuropsychologues ont parfois du mal à se comprendre, mais des tentatives doivent être faites dans ce sens afin d'augmenter notre connaissance du comportement humain.

De même un dialogue devrait s'instaurer entre chercheurs du paradigme extraterrestre et ceux du paradigme sociopsychologique afin d'aller vers une plus grande scientificité de l'ufologie. En vérité, l'ufologie n'est qu'un concept fourre-tout. Le phénomène OVNI doit être étudié par les disciplines scientifiques déjà existantes : la physique, la chimie, la sociologie, la psychologie, l'histoire, etc. Pour donner un exemple, ce n'est pas parce que les escargots existent que l'on a créé "l'escargologie" pour les étudier. Non, les biologistes sont là pour étudier leur physiologie, les éthologistes (spécialistes de la psychologie animale) leur comportement, la sociologie le rapport des humains aux escargots et l'histoire comment on les mangeait durant l'antiquité !

L'ufologie n'est donc qu'une étiquette pour parler des fans d'OVNI. Les scientifiques des différentes disciplines doivent étudier le phénomène OVNI en publiant des articles dans des revues à *referees* de leur discipline respective, principe épistémologique de base de la recherche.

L'apport des sciences humaines

À l'heure actuelle, la plupart des tenants du paradigme extraterrestre admettent que certains témoignages sont d'origine sociopsychologique. Les chercheurs en sciences humaines se doivent de se pencher sur ces cas. C'est leur rôle et cela leur permet d'augmenter leur connaissance sur la psyché humaine et le fonctionnement de la société comme un système. En étudiant ces cas, ils apportent par rétroaction de l'information aux défenseurs de l'hypothèse extraterrestre puisque cela leur permet d'établir les critères qui permettront ensuite de déterminer qu'un cas est réellement solide.

Par exemple, les recherches sur la *"Personnalité encline à la Fantaisie"* (*"fantasy-prone personality"* en anglais) donne des outils (de type questionnaires psychologiques standardisés) aux ufologues pour savoir s'il y a un risque que le sujet ait halluciné une observation *(Wilson, Barber, 1983, Myers, Austin, 1985, Lynn, Rhue, 1988, Nickell, 1997)*. Si le sujet présente ce type de personnalité (précisons qu'elle n'est pas du tout pathologique), son témoignage devrait logiquement être pris avec d'extrêmes précautions. De même, les recherches sur les mécanismes d'illusions perceptives *(Jimenez, 1994, 1997)* donnent des indications sur les situations qui encouragent chez les sujets à déformer leurs perceptions d'objets volants identifiés (OVI).

En clair, la liste des apports des recherches en sociologie et en psychologique à l'ufologie est sans fin... Malheureusement, les tenants du paradigme extraterrestre se détournent bien trop souvent de ces recherches, qui pourtant pourraient augmenter la scientificité de leurs enquêtes.

Considérons un instant la position extrême qui consisterait à penser que tous les cas de visions d'OVNI sont d'origine extraterrestre (HET = 100% contre HSP = 0%). Même dans ce cas, les sciences humaines seraient toujours pertinentes afin d'étudier la réponse humaine à ces manifestations. Il serait par exemple toujours important pour les sociologues d'examiner comment la science-fiction assimile les différentes facettes du phénomène OVNI dans les romans, la BD et les films *(Renard, 1984, 1986)*. Il serait toujours valide d'observer comment certains humains réagissent en conférant un statut divin à ces extraterrestres, comme dans la *"Théorie des Anciens Astronautes" (Stoczkowski, 1999)*.

Une question de probabilité

À l'inverse du A ou non-A de la logique, la science, pour des raisons pratiques, n'attribue en général pas de critère de vérité absolu (du type vrai ou non-vrai) à ces objets. Un modèle, une théorie, un concept est en effet toujours révisable face à de nouvelles données. Elle fonctionne donc plutôt avec des probabilités.

Un scientifique ne peut pas dire *"Oui, les OVNI sont des vaisseaux extraterrestres"* ou *"Non, les OVNI ne sont pas des vaisseaux extraterrestres"*, puisqu'il se trouve en face d'un faisceau d'indices extrêmement complexe à analyser. D'une certaine façon, les OVNI sont ce que la science appelle des inobservables, dans le sens où on ne peut les étudier que par leurs effets. Le problème est qu'en plus, contrairement aux inobservables habituels de la science (comme les électrons ou la psyché), ils ne peuvent pas être amenés en laboratoire pour être étudiés expérimentalement. C'est ce qui rend leur étude si compliquée.

Certains indices plaident en faveur de l'hypothèse extraterrestre *(la masse des témoignages, les photos, les détections radars, etc.)*, d'autres en faveur de l'hypothèse sociopscholgique *(les déboulonnages des sceptiques, les recherches en psychologie sur les illusions d'optique ou les faiblesses du témoignage humain, etc.)*.

En pondérant les indices pour et contre, un scientifique ne peut que dire : *"En l'état actuel de nos connaissances, il est probable à X% que les OVNI soient des vaisseaux extraterrestres et à X% ne soient pas des vaisseaux extraterrestres"*. Une des questions du débat est bien entendu le nombre à mettre à la place des deux X (HET = X% contre HSP = X%), mais cette question n'est pas aussi importante que les débats passionnés le suggère. Chaque chercheur peut y mettre une probabilité en fonction de sa croyance personnelle, qui devrait idéalement être révisable ultérieurement en fonction des nouvelles découvertes. Certains ufologues mettent sans hésiter HET = 100% contre HSP = 0%. Certains sceptiques mettent sans hésiter HET = 0% contre HSP = 100%. Entre les deux positions extrêmes, toutes les valeurs sont bien entendu valables...

Les individus qui s'expriment de la sorte n'affirment que leur propre croyance, et non pas ce que la science a prouvé, puisqu'en la matière ni l'une ni l'autre hypothèse n'est prouvée de façon scientifique. Sinon ce ne seraient plus des hypothèses ! Il faut dire que la science est très exigeante au niveau des preuves qu'elle accepte et ce n'est certainement pas une mauvaise chose. La science est le moins mauvais des outils que nous avons à notre disposition pour étudier le réel. Pas le meilleur, mais le moins mauvais ! Ses niveaux d'exigence sont très élevés parce que c'est la seule et unique façon d'avoir une petite chance de ne pas se tromper. L'histoire apportera naturellement et inévitablement des preuves dans un sens ou dans l'autre. Nous pensons ici surtout à un premier contact. Si le phénomène OVNI est d'origine extraterrestre, un *"Premier Contact"* est inévitable à court terme. À l'inverse, le temps qui passe sans un *"Premier Contact"* est en faveur de l'hypothèse sociopsychologique. Si un *"Premier Contact"* a lieu et que les extraterrestres disent : *"Nous étions les OVNI que vous observez depuis 1947 et un de nos vaisseaux s'est écrasé à Roswell"*, l'hypothèse sceptique sera falsifiée.

Si aucun *"Premier Contact"* n'a lieu, chaque décennie qui passera s'accumulera en faveur du scepticisme comme les grains dans un sablier.

Conclusion

La littérature oppose souvent les tenants du paradigme extraterrestre et ceux du paradigme sociopsychologique comme défendant deux hypothèses contradictoires, s'opposant mutuellement.

Cet article a tenté de montrer que ces deux paradigmes gagneraient à être considérés comme complémentaires. Le paradigme sociopsychologique et le paradigme extraterrestre ne sont finalement que deux manières, deux méthodes de se pencher sur un phénomène. Les théories, les méthodes, les outils et les concepts des deux disciplines sont radicalement différents. Néanmoins, les deux points de vue apportent un éclairage, c'est-à-dire de l'information, sur leur objet. Le philosophe qui a le premier parlé de paradigme, Thomas Khun, avait bien remarqué que les tenants de différents paradigmes avaient beaucoup de mal à communiquer entre eux, leurs présupposés implicites étant par trop différents.

Néanmoins, un dialogue devrait s'instaurer entre chercheurs du paradigme extraterrestre et ceux du paradigme sociopsychologique afin d'aller vers une plus grande scientificité de l'ufologie.

Bibliographie

Abgrall J.-M., 1996, *La mécanique des sectes*, Paris : Payot & Rivages.

Abrassart J.-M., 2001, *Approche sociopsychologique du phénomène O.V.N.I.*, (mémoire de licence) Louvain-la-Neuve : U.C.L.

Abrassart J.-M., 2002[a], *"Vrais" Men In Black - Entre légende et réalité !*, in *Science-Fiction Magazine*, n°26, pp. 48-49.

Abrassart J.-M., 2002[b], *Le rideau est tombé sur une série mythique des années '90*, in *Science-Fiction Magazine*, n°25, pp. 44-45.

Hallet M., 1997, *La prétendue vague OVNI belge...*, in *Revue Française de Parapsychologie*, vol. 1, n°1, pp. 5-23,

Hallet M., 1999, *Quand des scientifiques déraillent*, Bruxelles : Labor.

Jimenez M., 1994, *Témoignage d'OVNI et psychologie de la perception*, (thèse de Doctorat d'État) Montpellier : Université P. Valery.

Jimenez M., 1997, *La psychologie de la perception*, Paris : Flammarion.

Jung C. G., 1958, *Un mythe moderne*, Paris : Gallimard.

Khun T., 1983, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris : Flammarion.

Lacroix M., 1996, *L'idéologie du New Age*, Paris : Flammarion.

Lagrange P., 2000, *Reprendre à Zéro - Pour une sociologie irréductionniste des O.V.N.I.s*, in *Inforespace*, n°29, pp. 60-73.

Lynn S. J., **Rhue J. W.**, 1988, *Fantasy Proneness - Hypnosis, Developmental Antecedents, and Psychopathology*, in *American Psychologist*, vol. 43, n°1, pp. 35-44.

Maugé C., 2001, *Science et sociologie des sciences, ou parti pris ?*, dans *Inforespace*, n°103, pp. 23-38.

Meessen A., 1998, *Le phénomène OVNI et le problème des méthodologies*, in *Revue Française de Parapsychologie*, Vol. 1, n°2, pp. 79-102,

Meessen A., 2002, *Le débat Hallet-Meessen*, in *Inforespace*, n°104, pp. 15-35.

Myers S. A., Austin H. R., 1985, *Distal eidetic technology : Further characteristics of the Fantasy-Prone Personnality*, in *Journal of Mental Imagery*, vol. 9, n°3, pp. 57-66.

Nickell J., 1997, *A study of fantasy proneness in thirteen cases of alleged encounters in John Mack's "Abduction"*, in *The U.F.O. Invasion*, New York : Prometheus Books, pp. 237-244.

Raël, 1976, *Le livre qui dit la vérité – Le message donné par les extraterrestres*, Vaduz : Fondation Raëlienne.

Renard J.-B., 1980, *Religion, science-fiction et Extraterrestres. De la littérature à la croyance*, in *Archives de sciences sociales des religions*, C.N.R.S., n°50/1, pp. 143-164.

Renard J.-B., 1984, *L'homme sauvage et l'extraterrestres : deux figures de l'imaginaire évolutionniste*, in *Diogène*, n°127, pp. 70-88.

Renard J.-B., 1986, *La croyance aux Extraterrestres : Approche lexicologique*, in *Revue Française de sociologie*, n° 27, pp. 221-229.

Stoczkowski W., 1999, *Des hommes, des dieux et des extraterrestres : ethnologie d'une croyance moderne*, Paris : Flammarion.

Wilson S.C., Barber T.X., 1983, *The fantasy-prone personality: Implications for understanding imagery, hypnosis, and parapsychological phenomena*, in Seikh A. A. (Ed.), *Imagery : Current theory, research, and application*, New York : Wiley, pp. 340-390.

Les promesses de l'ufologie

Ron Westrum

Sociologue

Eastern Michigan University

Ron (Ronald) Westrum est professeur de sociologie à l'Eastern Michigan University. C'est l'un des pionniers de la sociologie des sciences et de l'étude des controverses autour des* "anomalies scientifiques" *comme le serpent de mer, les météorites, les ovnis...

Ses premiers textes sur ces sujets ont paru au milieu des années soixante-dix, notamment dans* Social Studies of Science, *la grande revue consacrée aux science studies. Les lecteurs d'*Inforespace *pourront se reporter à un article de lui paru dans ces colonnes en 1981 *(Le facteur humain dans les observations d'OVNI, n° 58, 1981).*

Dans le texte que nous publions aujourd'hui **(paru initialement dans le MUFON UFO Journal, April 2001, pp. 8-10),** ***il adresse quelques critiques pertinentes, justifiées et constructives à l'ufologie. Autant le dire : il s'agit d'un article important qui mérite une réelle attention et l'on ne peut que s'étonner qu'il n'ait pas suscité jusqu'ici plus de discussions. Nous remercions Pierre Lagrange qui a traduit ce texte en français.***

Il y a plus de vingt ans, j'ai écrit un essai intitulé *"Les promesses de l'ufologie"*. Cet essai avait été rédigé en réponse à un article de James Oberg[1], qui venait juste de remporter l'intéressant prix *Cutty Sark* du meilleur article sur les ovnis (l'article d'Oberg parut dans le *New Scientist* du 11 octobre 1979, le mien fut publié dans *Frontiers of Science* de novembre-décembre 1980).

Je pensais que l'article d'Oberg posait de nombreux problèmes et je décidais de le réfuter. Je suis retombé récemment sur un exemplaire de mon article et j'ai pensé que les lecteurs de revues ufologiques pouvaient être intéressés de connaître mes réflexions actuelles sur ce sujet.

Est-ce que les promesses ont été tenues ? Je crois que la réponse est "non". N'avons-nous donc fait aucun progrès ? Si bien sûr. Alors, où est la difficulté ? C'est ce que je vais essayer d'expliquer...

Dans cet essai, l'argument principal d'Oberg consistait à dire que l'ufologie est une entreprise quasi totalement dépourvue de sens critique et que les ufologues se soucient très peu de rechercher la vérité. Résultat : ils sont prêts à prendre au sérieux beaucoup de données sans intérêt et qui sont explicables autrement.

Dans ma réponse, j'ai défendu avec force l'idée que les ufologues sont en fait une communauté au sein de laquelle la contestation s'exprime, et que, contrairement à ce que M. Oberg pensait, une bonne partie des données ufologiques était non seulement inexpliquée mais également tout à fait digne d'intérêt. Je ne me souviens pas si M. Oberg répondit ou non à mes arguments mais je n'ai rien à changer à ce que j'ai dit alors.

Ceci dit, vingt et une années ont passé et je vois aujourd'hui le dossier d'un autre point de vue, en partie à cause d'un texte que j'ai dû écrire récemment pour un livre de David Jacobs *(UFOs and Abductions)*.

Une incapacité à se connecter

La première observation que je serai tenté de faire est que l'ufologie n'a pas su se lier à la communauté scientifique. Je sais que mes collègues ufologues vont immédiatement protester et dire : *"Ce n'est pas notre faute; nous avons été rejetés!"*

C'est vrai, bien sûr, mais ce n'est pas toute la vérité. Il est exact que les ufologues ont souffert de l'attitude adoptée par la communauté scientifique et par les vulgarisateurs de science qui agissent souvent en tant que porte-parole la science "officielle", ainsi que de l'attitude du CSICOP (*Commitee for the Scientific Investigation of Claims of Paranormal*, un puissant groupe rationaliste américain dédié à la lutte contre les parasciences). Je pourrais donner des citations précises mais je pense que la plupart des lecteurs pourront facilement citer des exemples de ce rejet et de cette persécution. Ce qui est arrivé à James McDonald et à son témoignage sur le SST *(supersonic transport)* n'est que l'exemple le plus marquant d'une telle situation[2].

Mais même s'il est vrai que les scientifiques ne se sont pas comportés de façon très correcte avec les ufologues, il est tout aussi vrai que ces derniers ont fait très peu pour remédier à cette situation. L'ufologie est un univers replié sur lui-même. Même s'il nous arrive de faire parfois appel à la psychologie, à la sociologie ou à la physique, quand nous avons besoin d'explications, nous nous comportons rarement comme si l'ufologie était une branche de la psychologie, de la sociologie ou même de l'astronomie.

Une absence de continuité

Prenons un exemple. Nous n'envisageons pas qu'il puisse y avoir un quelconque lien entre ce que la communauté SETI *(Search for Extraterretrial Intelligence = Recherche d'intelligence extraterrestre)* essaye de réaliser et ce que ce nous faisons. Nous n'essayons pas d'apporter de réponses aux questions que se posent les chercheurs du domaine SETI et on aurait même de la peine à trouver la moindre référence aux recherches SETI en ufologie. Bien sûr, la communauté SETI a fait tout ce qu'elle a pu pour être dissociée des ovnis mais qu'est-ce qui empêche les ufologues de lire la littérature produite par cette communauté ? J'ai l'impression que les ufologues partent de l'idée a priori selon laquelle il n'y a rien d'intéressant à en tirer. Mais SETI est-il vraiment aussi dénué d'intérêt et si ce n'est pas le cas, comment expliquer qu'aucun lien n'ait été mis en place entre les deux disciplines[3] ?

SETI doit faire face à ses propres problèmes et tout particulièrement au fait que ses finances sont très réduites et peuvent même à tout moment être supprimées. Dans ces conditions, on comprend que les chercheurs de SETI ne soient pas pressés d'être rangés dans le même panier que les ufologues. Cependant, il y a quelques années, j'ai pris contact avec quelques scientifiques de SETI et j'ai découvert qu'en privé ils déclaraient s'intéresser aux ovnis et même que dans certains cas ils avaient lu la littérature sur le sujet.

Pourtant rien n'a été fait pour aider ces amateurs insoupçonnés de littérature ufologique. Alors même que nous pourrions retirer beaucoup en nous intéressant au dossier SETI. Mais la vérité est que nous cultivons notre isolement. Nous aimons croire que nous possédons quelque chose de plus que les scientifiques classiques n'ont pas. Peut-être avons-nous raison. Mais, à supposer même que ce soit vrai, cela ne justifierait en rien cette volonté d'isolement.

Je m'explique. Nous n'avons fait aucun effort pour replacer le travail réalisé en ufologie dans le contexte de la littérature scientifique dominante. En effet, nous pourrions rapprocher certains modèles scientifiques de nos recherches. Á tout le moins, nous devrions prendre note des théories que nos données semblent contredire. Or nos analyses ufologiques ne servent qu'à discuter des hypothèses issues du sens commun et non des hypothèses scientifiques.

Quand David Jacobs avance sa théorie d'un contact entre extraterrestres et êtres humains, la majorité de ses données proviennent de témoignages obtenus sous hypnose. Pourtant Jacobs n'a produit aucune recherche sur l'hypnose, et dans ses livres, il cite rarement des travaux sur l'hypnose réalisés par d'autres chercheurs. Cela ne signifie pas qu'il a tort. Cela signifie qu'il y a des connexions qu'il a oublié d'établir. On retrouve ici le même problème que celui mentionné à propos de SETI.

L'absence de tout lien avec les membres de la communauté SETI ne peut que nous faire du tort, parce que nous ne parvenons pas à les intéresser à notre travail et nous nous interdisons de bénéficier du leur. Chaque communauté semble ignorer l'autre. Je ne suis pas en train de distribuer des blâmes. Je me contente de noter un fait. Je crois que la mise en place d'une passerelle serait une bonne chose.

Même à l'intérieur de notre ghetto, nous avons échoué à vérifier les faits connus et à en réaliser une synthèse. Commençons par évoquer cette absence de synthèse. Bien que nous ne manquions pas de compilations, la principale étant la merveilleuse *Encyclopedia* de Jerome Clark, nous avons échoué à établir les liens qui s'imposent.

Prenons les enlèvements, sujet chaud s'il en est. Même s'il existe de bons livres sur les enlèvements, il n'y en a aucun qui propose un résumé et une synthèse des travaux des différents chercheurs. La conférence qui s'est tenue au MIT *(Massachussets Institute of Technology)* il y a bien des années avait mis en place un forum, mais cette tentative n'a eu aucune suite. Une fois la réunion terminée, tout le monde est retourné à ses projets personnels. Il n'est pas sûr que nous ayons beaucoup progressé depuis lors.

Une absence de littérature de qualité

Ajoutez à cela le manque de manuels de qualité, l'absence de toute forme de réunion scientifique régulière, je serai même tenté de dire l'absence d'un journal — le *Journal of UFO Studies* remplit les critères recherchés mais il paraît de façon trop irrégulière (le *MUFON Journal* ressemble plus à une lettre qu'à un journal scientifique, même s'il publie de bons articles)[4]. Il est vrai que nous avons la *"Society for Scientific Exploration"*[5], mais nous n'avons pas en ufologie l'équivalent de la *"Parapsychological Association"*, qui réunit principalement des universitaires[6]. Bien entendu, nous effectuons la synthèse de tout ça et nous mettons de l'ordre dans les données afin d'en tirer des modèles. Ce que nous ne faisons pas en revanche, c'est d'articuler cette synthèse en la mettant par écrit de façon systématique et en la présentant à la sagacité d'autres spécialistes.

Autre problème sérieux : notre incapacité à tester nos hypothèses. Nous ne recueillons des données que dans le seul but de confirmer nos croyances et nous évitons de nous livrer à des vérifications sur ce que nous croyons savoir. Je citerai comme -très bon- exemple de cette attitude la grande enquête sur les symptômes liés aux enlèvements intitulée *Unusual Personal Experiences* que nous avons réalisée il y a quelques années.

Les conclusions principales de l'enquête montrent qu'une personne sur cinquante dans la population générale présente une collection de symptômes dont nous savons qu'ils sont associés aux expériences d'enlèvements. Par-delà les critiques dont les auteurs ont été l'objet (certaines justifiées, certaines non), l'attitude générale a consisté simplement à accepter ou rejeter les conclusions de l'enquête, sans chercher à aller plus loin, alors que cette étude aurait dû, et c'est un vrai problème, constituer la première étape d'un long processus de réplications et d'évaluation.

Personne ne tenta de refaire l'étude ou d'évaluer la pertinence des critiques qui lui avaient été adressées pour voir si elles étaient fondées. D'autre part, les données ne furent pas non plus complètement exploitées par les chercheurs qui en étaient à l'origine. Les résultats qui furent si largement diffusés correspondaient en fait à une toute petite partie de l'information contenue dans l'étude, à laquelle tout chercheur qualifié aurait dû pouvoir avoir accès. Personne ne s'en inquiéta.

On peut noter par exemple que dix questions furent ajoutées à l'enquête, questions qui auraient pu être utilisées comme indicateurs. Nous n'en avons utilisé que cinq. Nous aurions pu vérifier si des réponses positives aux questions que nous avons utilisé permettaient de prédire les réponses aux autres questions mais nous ne l'avons pas fait. Et lorsque le sponsor (Robert Bigelow) renouvela l'étude, il le fit sans inviter ses concepteurs originaux à y participer. Résultat : nous avons maintenant des résultats inexpliqués, des différences importantes dans la fréquence des réponses principales et aucune idée précise quant à la signification de ces différences.

Nous aurions dû effectuer des vérifications sur les données, mais nous nous sommes contentés de ne rien faire. Non seulement les auteurs à l'origine de l'étude (moi y compris) n'ont pas fait ces vérifications mais personne d'autre ne l'a fait.

Est-ce que personne ne s'en soucie ? Est-ce que quelqu'un a seulement noté le fait ?

Comment expliquer cette indifférence apparente face aux problèmes de méthode et face aux vérifications qui auraient dû être effectuées. C'est dû en partie aux conditions de travail auxquelles nous sommes tous soumis (comme par exemple le fait de devoir exercer un autre métier pour gagner notre vie) ainsi qu'à la rareté des sources de financement. Il y a également le fait de recevoir des critiques irrationnelles et injustifées. Certes, nous avons beaucoup d'excuses. Mais nous avons aussi ces faits intriguants qui nécessitent d'être étudiés, vérifiés et replacés dans leur contexte.

Ce qui est vrai de *Unusual Personal Encounters* l'est de façon générale pour tout ce que nous faisons. Bien des vérifications mériteraient d'être effectuées dont nous ne nous soucions pas. Prenez le cas des bébés hybrides. Quelqu'un s'est-il donné la peine de faire une étude systématique pour retrouver la trace des médecins qui ont établi le diagnostic de grossesse, ou de retrouver les fiancés qui croyaient que leur petite amie les avaient trompés, etc, etc ?

Il y a une longue liste de choses que nous devrions faire pour donner du poids à nos hypothèses et que nous n'avons pas faites. Par exemple, les artistes et les écrivains sont aussi susceptibles que n'importe qui d'être enlevés et de telles expériences sont susceptibles d'apparaître dans leur travail. Quelqu'un s'est-il soucié d'interroger, par exemple, les amis de Robert Heinlein pour découvrir comment il peut se faire que des thèmes d'enlèvements apparaissent si souvent dans ses romans (comme en témoigne son roman *Puppet Master*) ?

Notre savoir est peu assuré

Tout ce que nous semblons croire implique de nombreuses vérifications dont nous ne soucions pas. Nous ne mettons pas notre "savoir" à l'épreuve comme il devrait l'être. Nous ne voulons pas prendre le risque de voir nos théories connaître le destin de *"ces belles hypothèses cernées par une misérable bande de faits"* pour citer H. G. Wells. Résultat : notre savoir est peu assuré.

Le livre de David Jacobs, *The Threat*, illustre bien cette situation. Quand j'ai lu *The Threat* j'ai pensé trois choses. Tout d'abord, j'ai pensé que mon ami Dave était brillant pour avoir pensé à tout ça. Ensuite, j'étais impressionné de voir son courage de publier ce livre en sachant qu'ainsi il ne passerait jamais professeur.

Mais surtout, j'ai ressenti un certain malaise intellectuel. Cela ne concernait pas la thèse du livre, qui a de quoi foutre une sacrée frousse (peut-être est-ce la quatrième impression que m'a laissée ce livre), mais plutôt la solidité des conclusions. Comment pouvais-je savoir que ce que je lisais était exact ? C'est particulièrement important quand Dave avance des hypothèses qui sont tout à fait testables.

Quelque part dans le livre je me souviens avoir lu qu'à chaque nouvelle génération d'hybrides, ces derniers ont l'air plus humain. C'est plausible mais où sont les données ? Il n'y a aucune donnée. Il s'agit d'une pure spéculation. Et bien des affirmations de ce livre sont tout aussi spéculatives. Le livre entier est une spéculation, même s'il s'appuie sur un matelas de faits.

Notre connaissance des enlèvements (pour rester sur cet exemple) a progressé de façon sensible mais cette connaissance doit être précisée et vérifiée, ce que nous ne sommes pas prêts de faire. Nous ne pouvons rien affirmer dans ce domaine tant que nous demeurons incapables de renforcer notre croyance par des tableaux et d'autres preuves statistiques.

Conclusion

Je voudrais dire pour finir que nous sommes dans une situation très délicate. Nous avons accumulé de nombreuses données brutes à partir desquelles nous avons beaucoup spéculé. Mais nous devons vérifier les conclusions que nous en avons tiré. Nous devons présenter les faits authentiques en notre possession de façon plus cohérente et logique.

Nous devons connecter le matériau que nous produisons avec ceux qui sont produits par les scientifiques.

Si nous voulons tenir les promesses de l'ufologie, nous devons faire l'effort de consolider les murs de notre cathédrale gothique. Nous avons construit en hauteur mais sans prendre de précautions. Et nous voilà en équilibre précaire au-dessus du gouffre ouvert par nos spéculations. Rien d'étonnant à ce que nous nous sentions parfois dans l'insécurité. Nous y sommes effectivement.

Nous pouvons établir une comparaison intéressante avec la psychanalyse. Après avoir répondu avec succès aux critiques, les psychanalystes se sont retrouvés isolés au sein d'institutions spécifiques au lieu d'être rattachés à des universités. Résultat : ils ne communiquent plus qu'entre eux (et avec leurs patients). Ils avaient besoin que leurs hypothèses soient testées de façon critique, ce qu'un rattachement à l'université aurait rendu possible. Au lieu de quoi la psychanalyse n'a réalisé que peu de progrès majeurs depuis Freud. La psychanalyse est maintenant considérée comme une sorte de science populaire, voire comme une pseudo-science.

Nous sommes donc complètement perdus. Non pas parce que ce que nous croyons est absurde — même si de nombreux observateurs extérieurs le pensent certainement — mais plutôt parce que nous n'avons pas su réunir ce que nous savons en un ensemble cohérent de façon à donner une image précise des faits. Comme Othello, nous avons produit une série de suppositions plausibles. Mais comment savoir si ce sont les bonnes ?

Notes

1. *James Oberg est un spécialiste américain des questions spatiales. À ce titre, il a souvent été conduit à expertiser des cas d'ovnis observés dans la haute atmosphère ou par des astronautes. Il est proche du* CSICOP *(voir plus loin).*
Les notes sont, sauf mention, du traducteur.

2. *Avant sa disparition en 1971, James McDonald était engagé dans une controverse très violente au sujet des vols supersoniques dont il dénonçait le caractère polluant. Sa thèse était très minoritaire.*

3. *En français, on pourra lire les études publiées par Aimé Michel, un des rares chercheurs qui aient suivi l'évolution du domaine SETI et dont les réflexions l'avaient même anticipé (voir* Mystérieux Objets Célestes, *1958). Signalons par ailleurs un article publié par l'astrophysicien et écrivain de science-fiction Gregory Benford dans la revue* Omni, *dans lequel il appelait lui aussi à une collaboration entre la recherche SETI et l'ufologie.*

4. *Le problème est bien évidemment le même avec* Inforespace *(NDLR).*

5. *Fondée par le physicien Peter Sturrock, la* "Society for Scientific Exploration" *publie le* Journal of Scientific Exploration *et est à l'origine de la réunion de Pocantico, évoquée dans un numéro précédent d'*Inforespace *et dans* Anomalies *n° 5. Le livre tiré de cette réunion (*La Science face à l'énigme des ovnis, *Presses du Chatelet, 2003) est disponible en français, malheureusement dans une traduction fautive.*

6. *La* "Parapsychological Association" *(PA) réunit les chercheurs professionnels de la parapsychologie, principalement des universitaires qui effectuent des recherches parapsychologiques dans des cadres académiques. Précisons que la PA est membre de la prestigieuse Association américaine pour le progrès des sciences (AAAS) depuis 1969. Mal informés, habitués à des parapsychologues autoproclamés, les lecteurs de langue française ont du mal à se représenter le professionnalisme des parapsychologues anglo-saxons.*

Commentaire sur l'article de Ron Westrum

Pierre LAGRANGE
Sociologue

Dans la note qui précède le texte de Ron Westrum, on a expliqué qu'il est un spécialiste de l'étude des controverses scientifiques sur les* "anomalies". *On peut définir les anomalies comme des faits qui résistent aux paradigmes dominants, aux modèles acceptés en science à un moment donné.

La notion d'anomalie joue un grand rôle dans l'histoire des sciences telle qu'elle est notamment définie par Thomas Kuhn dans son ouvrage classique : **La Structure des révolutions scientifiques** *(Flammarion,* collection *"Champs").*

Au départ on les intègre en adaptant le paradigme à l'aide de règles ad hoc ou en considérant que ces anomalies n'en sont par et résultent des erreurs de l'expérimentateur, mais l'accumulation éventuelle d'anomalies peut pousser à changer de paradigme en faveur d'un nouveau.

Dans ses travaux, Ron Westrum s'est attaché à dégager les conditions grâce auxquelles une anomalie cesse d'être rejetée pour être intégrée en science.

Westrum étend la notion d'anomalie au point d'y englober d'autres catégories de phénomènes. Ainsi aux anomalies constatées dans le cadre d'études scientifiques, il ajoute celles constatées par des groupes sociaux composés de non scientifiques mais qui sont aussi rejetées hors des catégories de phénomènes acceptés. Chez Westrum, la notion d'anomalie inclut autant le syndrome des *enfants battus* que les *ovnis* ou la *foudre en boule.*

L'autre apport de Westrum a notamment été de montrer que l'acceptation de données nouvelles était liée à la mise en place de canaux d'information permettant d'acheminer ces données vers les experts capables de les intégrer au savoir. Il ne sert donc à rien d'accumuler des preuves sur l'existence d'anomalies si, dans le même temps, on ne construit pas le dispositif qui permet de mettre en relation les anomalies et les chercheurs qui seront capables de les faire accepter par la communauté scientifique (ou par la communauté d'experts capables de reconnaître leur réalité). Pour faire accepter un fait nouveau il ne suffirait donc pas de raisonner juste, scientifiquement, il importerait surtout de mettre en place les réseaux capables de faire apparaître ses faits. Cette acceptation ne dépend pas non plus de la simple question de réalité des faits mais de leur capacité à être intégré dans le travail de recherche, donc à intéresser les chercheurs.

Á la suite de Ron Westrum, d'autres sociologues ont étudié les facteurs matériels de la production des savoirs, les conditions concrètes qui président à l'acceptation ou au rejet des faits. Si on applique les analyses de Westrum aux ovnis, on constate qu'il faut respecter quelques principes. D'abord, il est important de parvenir à intéresser les scientifiques aux ovnis.

On ne peut considérer le sujet comme *a priori* intéressant, mais on doit montrer en quoi il est intéressant, ce qui implique de relier la question des ovnis à des questions qui intéressent les scientifiques, et de construire ainsi une communauté d'intérêt. En effet, le savoir scientifique se construit par enrôlement de l'intérêt d'autrui pour servir son propre intérêt. *"Si vous vous intéressez à ce que je fais et m'aidez à le faire, vous ne perdrez pas votre temps et parviendrez plus vite et mieux à atteindre le but que vous poursuivez".*

Ainsi, les astronomes s'allient avec les spécialistes de l'astronautique pour augmenter leur connaissance des planètes. En faisant un détour de leur télescope vers les fusées, ils parviennent mieux à connaître la surface et l'atmosphère des planètes.

Cet exemple est grossier, mais il permet de donner une idée de ce que c'est que construire une communauté d'intérêt sur un sujet. Pour les ovnis, on pourrait imaginer un scénario, par exemple, négocier avec les spécialistes de tel ou tel phénomène météorologique rare : si vous nous aidez à organiser nos données, à en recueillir de nouvelles et de façon plus systématique et professionnelle, vous pourrez obtenir plus et mieux sur des sujets qui vous intéressent par ailleurs et qui dorment dans nos archives. Pour prendre le propre exemple de Westrum, il aurait pu se contenter de s'intéresser aux ovnis de façon isolée comme un ufologue, mais il a intéressé ses collègues sociologues et historiens des sciences au sujet. Il a montré qu'en étudiant les ovnis, on pouvait en retirer un savoir qui permettait de comprendre la dynamique d'anomalies scientifiques plus classiques comme les météorites ou la foudre en boule qui intéressaient déjà les historiens. *"Si vous voulez comprendre les anomalies, vous devez faire un détour par la question des ovnis, elle éclaire et permet de valider les résultats des études historiques sur l'acceptation de phénomènes comme les météorites".* Et par là même Westrum a contribué à faire entrer le sujet dans la liste des sujets d'étude légitime en histoire des sciences. La plupart des ufologues, au contraire, croient que le sujet des ovnis est *a priori* intéressant et ne font rien pour susciter l'intérêt de ceux qui ne sont pas déjà convaincus. Résultat : ils restent entre eux et se retrouvent bientôt enfermés dans un ghetto. Qu'il s'agisse des "anciens" ou des "nouveaux" ufologues (ceux qu'on qualifie respectivement et bien improprement de croyant et de sceptique), aucun ne publie hors du champ ufologique. Les ufologues ont tous cette attitude qui consiste à ne pas chercher à susciter l'intérêt d'autrui, donc à ne pas s'intéresser eux mêmes à ce que les autres, non ufologues, font, tout en croyant en même temps que le reste du monde ne peut pas tourner sans eux.

Je me souviens très bien des discussions avec les nouveaux ufologues au début des années '80 : ils étaient persuadés que la suite de l'histoire des sciences humaines ne pourraient pas être écrite sans eux. Mais lorsqu'il a fallu travailler concrètement avec des sociologues ou des psychologues, les nouveaux ufologues se sont frileusement repliés entre eux et sont revenus débattre avec leurs amis "croyants". Et lorsque les sociologues ou les psychologues décident de s'intéresser aux ovnis ils n'ont absolument pas besoin des nouveaux ufologues. Les ufologues "croyants" ont la même attitude, par exemple à l'égard de la littérature *Seti* qu'ils méprisent sans la connaître et sans en tirer tout le parti qu'ils pourraient. Cette arrogance est ce qui ruine l'ufologie.

S'intégrer au tissu social constitué par la pratique scientifique, rattacher les données ufologiques à des préocupations scientifiques normales implique une deuxième chose, à laquelle les ufologues, qu'ils soient anciens ou nouveaux, se refusent obstinément : passer des disputes aux controverses, passer de la discussion à l'action, du simple échange de mots à la production de faits. Dans le texte qui précède, Ron Westrum insiste aussi sur cette nécessité de passer de la réflexion à l'action, sur la nécessité de passer de la réflexion sur les données à la matérialisation de ces données de façon à créer une société.

Je viens de dire que le comportement des croyants comme des sceptiques est très proche. Je pense en effet qu'on pourrait écrire le même texte que celui de Westrum en critiquant les ufologues sceptiques. Eux non plus n'ont rien "prouvé" et rien produit de vraiment scientifique. Ils affirment leur différence profonde avec les ufologues croyants (ils seraient scientifiques là où les autres seraient crédules) mais dans un texte à paraître, j'ai montré que la séparation croyant/sceptique (souvent utilisée pour départager les différentes tendances de l'ufologie) ne correspond absolument pas à une séparation *fausse science/vraie science.*

Les sceptiques, en effet, ne se comportent absolument pas comme des ufologues qui seraient enfin devenus des scientifiques mais comme des ufologues qui ne veulent surtout pas le devenir.

Au lieu de mettre un terme aux incessantes disputes sur la réalité des ovnis (débats qui n'ont aucun sens par rapport à l'univers des faits scientifiques), au lieu de mettre en place les conditions de productions de choses qu'on pourrait appeler des faits scientifiques (qu'il s'agisse de physique ou de psychologie) ils ne font que douter de ce à quoi ils "croyaient" jusqu'ici en relançant une discussion sans fin sur la réalité des faits, mais sans jamais se donner les moyens de mettre un terme à cette controverse et d'aller plus loin. Le courant dit sceptique en ufologie correspond en fait à une stratégie pour relancer et entretenir le débat au sein de l'ufologie et non pas pour déplacer ce débat sur l'arène scientifique. Il s'agit donc d'ufologie, au pire sens du terme, et de rien d'autre. Espérons qu'avec la traduction du texte de Ron Westrum, la situation va évoluer.

Signalons pour finir qu'après la parution du texte de Westrum, les leaders des principaux groupes ufologiques américains ont pris conscience des problèmes soulevés par le sociologue et ont décidé qu'une réunion au sommet s'imposait pour prendre des mesures draconiennes afin que cette situation ne perdure pas. La réunion a eu lieu. Inutile de dire que lorsqu'on constate l'état de délabrement des débats sur les ovnis au sein de l'ufologie de langue française, où la moindre assertion est brandie comme un fait avéré, où le moindre argument sérieux avancé dans une discussion est évacué aux cris de *"Conspiration !"*, où le premier "rationaliste" venu qui n'a rien à dire retient paradoxalement l'attention de tous, où le débat, finalement est incapable de décoller de la stérile et caricaturale confrontation de type *"j'y crois/j'y crois pas"*, une telle réunion est devenue plus qu'urgente.

Qui en prendra l'initiative ?

EN DEVISES EURO

RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS 2004

En **2004**, nous vous proposons **2** numéros de la revue ***INFORESPACE*** [n° **108** + n° **109**] aux conditions suivantes (frais d'envoi compris) :

Cotisation	Belgique	France	Autres Pays
d'honneur	40	42	45
ordinaire	30	33	35

Pour celles et ceux qui choisiront la formule de cotisation de ***membre d'honneur***, nous leur rappelons qu'il s'agit là de la seule formule offrant la possibilité d'une ***carte de membre***.

Tout versement est à effectuer au compte bancaire de la **SOBEPS**
n° **210-0222255-80** ou au
n° **000-0316209-86** de son C.C.P.
avenue Paul Janson, 74
B-1070 Bruxelles.

Veuillez préférentiellement utiliser le bulletin de virement-versement ci-joint.

Pour la France et le Canada, le versement doit s'effectuer uniquement par mandat postal international, ou par transfert bancaire, MAIS AVEC LES FRAIS BANCAIRES À VOTRE CHARGE.

Veuillez nous excuser de procéder ainsi, mais toute autre façon de faire nous obligerait à augmenter nos montants de cotisation de manière encore plus drastique.

Christian LONCHAY
Trésorier

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n°000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson, 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n°210-0222255-80 de la Fortis Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI,** de Michel Bougard (éd. SOBEPS); une œuvre collective écrite sous la direction de notre président et qui tente de faire le point de la recherche ufologique — **12,5 € (500 FB).**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES,** de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **12,5 € (500 FB).**

— **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jimmy Guieu (éd. Ommiun Littéraire); un « classique » de l'ufologie française, récemment réédité — **10 € (400 FB).**

— **ET SI LES OVNI N'EXISTAIENT PAS ?** de Michel Monnerie (éd. Les Humanoïdes Associés); un livre intelligent et courageux qui prend le parti de dire que les méprises sont plus courantes qu'on ne le croit, ce qui permet à l'auteur de proposer son hypothèse socio-psychologique pour expliquer les OVNI — **10 € (400 FB).**

LA SOBEPS EST SUR INTERNET

Voilà longtemps que nous y pensions, mais aujourd'hui nous y sommes !
Pour tous les « internautes », venez visiter notre tout nouveau site à l'adresse :

www.sobeps.org

Il s'agit bien sûr d'un site qui est encore en pleine construction et dont l'évolution, nous l'espérons, se fera le plus rapidement possible. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos suggestions.

LE PIN'S DE LA SOBEPS

Une superbe épinglette en cinq couleurs (grand feu, c'est-à-dire la plus haute qualité), grand format (35 mm de large), que vous ne pouvez manquer d'acquérir.

Si vous voulez aider la SOBEPS en vous faisant plaisir, voilà le moyen tout trouvé. Complétez votre propre collection (ou celles de vos enfants et petits-enfants) en réservant dès à présent votre/vos exemplaires.

Son prix : **5 € (200 FB - 40 FF).**
12,5 € (500 FB - 90 FF).
pour 3 exemplaires



Ci-contre : le pin's SOBEPS en taille réelle.

Pour recevoir votre commande (livrée sous enveloppe spéciale), veuillez effectuer votre virement/versement à son compte bancaire n° 210-0222255-80 de la SOBEPS, avenue Paul Janson, 74, B-1070 Bruxelles, ou encore au CCP n° 000-0316209-86. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international, ou par transfert bancaire mais avec les frais à votre charge.

La **SOBEPS** est une association sans but lucratif qui dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation ainsi que l'étude rationnelle des phénomènes aériens non identifiés et des problèmes connexes. Basées sur le bénévolat le plus complet, nos activités couvrent les enquêtes sur les témoignages et la diffusion sans préjugé des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue semestrielle de même que par des conférences, débats, etc. La rédaction de notre revue Inforespace étant essentiellement liée à la bonne volonté de nos collaborateurs bénévoles et de leur temps libre, cette édition ne revêt donc aucun caractère commercial et nous ne pouvons garantir sa parution à dates fixes, d'éventuels retards étant susceptibles d'intervenir.

C'est pourquoi nous sollicitons vivement la collaboration de nos membres que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue. Nous leur demandons aussi de participer à la promotion de notre Société et, dans le mesure de leurs moyens, de devenir un membre actif en collaborant directement à l'un ou l'autre de nos travaux : traduction, réduction, enquêtes, secrétariat, codage, etc...

D'autre part, si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène aérien insolite, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

SECRETARIAT - BIBLIOTHEQUE

Les locaux de la SOBEPS peuvent être accessibles à nos membres, mais uniquement sur rendez-vous le samedi, entre 14 h. et 18 h. Il vous sera alors loisible de consulter sur place l'ensemble de notre documentation (livres et revues).

Pour mieux vous accueillir, nous vous demandons de bien vouloir prendre rendez-vous auprès de notre secrétariat. Pour tout renseignement à caractère administratif, veuillez former le **02/521.74.04** (mais uniquement le samedi entre 14 h. et 18 h.). Vous pouvez également nous contacter par fax au 02/520.73.93.

Nous vous rappelons que le 02/524.28.48 est réservé aux témoignages et que la ligne est sur répondeur automatique 24 h. sur 24 h.

LES DIAPOSITIVES DE LA SOBEPS

Notre collection de diapositives est aujourd'hui épuisée. Nous pouvons néanmoins encore vous proposer quelques séries exceptionnelles qui sont chaque fois accompagnées de commentaires quant à l'origine des documents :

- **trois** séries de 12 diapositives en couleurs : 15 € la pochette de 12 photographies (600 FB - 100 FF), ou 42 € les trois séries (1700 FB - 280 FF)
- **deux** séries de 12 diapositives sur la vague belge de 1989-91 : 18,5 € pour les deux pochettes de 24 documents indissociables (750 FB - 120 FF)